COURANT ★ ALTERNATIF

courant ★ alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N°263 | OCTOBRE 2016 | 3 €

- CALAIS : LA FIN DE LA JUNGLE
- LE POSTMODERNISME, UNE MODE !
- ABOLITIONNISME : PARLER À LA PLACE DES PROSTITUÉES



PAR LES LUTTES OUVRONS DES BRECHES

Dossier loi travail



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égrégore – BP 81213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé dans le Quercy

La commission journal d'octobre aura lieu à Paris

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

☐ 10 numéros + hors séries	30 euros
☐ Sans les hors séries	25 euros
☐ Tarifs reduits (pour les fauchés)	18 euros
☐ En soutien	+ de 30 euros
☐ À l'essai (3 numéros)	5 euros
☐ Un numéro sur demande	GRATUIT

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT
l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE
ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE
oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@riseup.net

LIMOUSIN
ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr
•Lille : ocl-nord@gmail.com

NORMANDIE
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY
ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES
• ocl-poitou@orange.fr
• oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
• Lyon : "courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
• Valence :
ocl-valence@riseup.net

SUD-EST
Grasse : ocl.sudest@gmail.com

CONTACTS
Figeac, passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE



CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

http://www.oclibertaire.lautre.net/

COURANT ALTERNATIF
octobre 2016
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Dans la rue, dans les entreprises, pas dans les urnes

Nous avons suffisamment accolé le « et son monde » à la revendication de retrait de la loi travail pour ne pas l'oublier au moment de tirer un bilan. Nous avons aussi maintes fois affirmé qu'une grande part de ce qui constituait cette loi était déjà auparavant en application ici ou là et surtout dans les petites entreprises. Autrement dit cela n'a guère de sens de raisonner en terme de victoire ou de défaite en ne s'en tenant strictement qu'au maintien ou au retrait de cette loi.

Cette dernière n'a pas été retirée et son monde nullement aboli ! Pourtant nous avons remarqué que bien souvent les manifestants qui battaient encore le pavé le 15 septembre n'étaient nullement abattus. Ils savaient que la loi était passée, qu'ils étaient minoritaires dans la société mais ils étaient contents d'être encore dans la rue et déterminés à ne pas en rester là dès que l'occasion se présentera. Et le plaisir d'être dans la rue a été un élément important du printemps dernier. Il est en effet une victoire qui ne doit pas passer inaperçu c'est que, malgré la répression, malgré la propagande médiatique, les manifestants ont partiellement fait la nique à l'état d'urgence. Interdictions contournées ou désobéis, affrontements assumés avec des forces de l'ordre sensées débordées par le simple état d'urgence pour nous protéger contre les terroristes, le consensus républicain n'était pas au rendez-vous. Nous étions loin du prétendu unanimisme du temps de « Je suis Charlie ».

La question qui se pose maintenant est de savoir jusqu'à quel point cette dynamique, ces failles vont se faire absorber par un vent contraire, celui qui conduit aux élections présidentielles. Nous savons bien que nombre de celles et ceux qui ont déclaré sous le coup de la colère « jamais plus je ne voterai pour le PS ou la gauche », ou bien « voter, pour moi c'est fini ! » se rangeront le moment venu, même en se bouchant le nez, sous la bannière des sirènes supposées antifascistes. Il est fort probable que l'embellie abstentionniste de ces dernières années cesse dès le premier tour. N'y voyons pas là matière à désespérance absolue ! Le refuge sur la voie électorale n'est pas le fait de traîtres qu'il faudrait dénoncer, d'idéologies autoritaires qu'il faudrait débusquer, mais bel et bien la traduction d'un faible rapport de force en faveur des exploités de toutes sorte sur le terrain des luttes sociales.

Car finalement tout ce qui compte c'est dans quel état ce rapport de force se trouvera-t-il au moment ou tel ou tel parti, de gauche, de droite ou d'extrême droite, prendra le relais de Hollande-Valls.

Très nombreux sont celles et ceux qui veulent continuer à s'opposer à ce monde. Plus nombreux encore qu'avant le dernier printemps. La loi travail a été un objectif catalyseur, une sorte de prétexte. Les objectifs qui « fonctionnent » ne se décrètent pas, ils apparaissent sans qu'on s'en rende compte et ne sont jamais le fruit des réflexions de telle ou telle avant garde. Ce que nous pouvons faire en revanche c'est favoriser, participer, initier des luttes en y favorisant la confrontation directe avec l'Etat. Dans les petites entreprises où la répression est de fait aussi importante que celle qui s'exerce dans la rue, mais reste invisible. Sur le terrain de la précarité, où là encore les possibilités d'organisation sont difficiles. Et bien entendu sur les combats en cours de NDDL à Bure en passant par Roybon, et à tous les projets d'aménagement du territoire.

Nous savons bien que si un rapport de force moins défavorable peut naître c'est dans la rue et dans les entreprises qu'il se construira. Et les très nombreuses petites structures locales qui sont nées du mouvement, aux noms souvent porteurs d'illusions quant à leurs représentativités (assemblées populaires, AG de lutte, coordinations…) pourraient y jouer leur partition, mais à condition d'assumer un rôle politique local minoritaire.

Reims-Poitiers le 20/09/2016

Rencontres libertaires du Quercy – été 2016

L'OCL a organisé des journées de rencontres et de débats, du 17 au 24 juillet, dans le Tarn et Garonne au nord de Montauban.

Le lieu, «la maison carrée» à Lauzeral près de Vazerac, a donné une entière satisfaction à la cinquantaine de participant-e-s à ces rencontres ; à tel point que nous avons pris une ferme option pour l'été 2017.

Les débats ont été riches et bien alimentés. Beaucoup d'entre eux feront l'objet d'articles pour Courant Alternatif. C'est ainsi que dans ce numéro de rentrée, vous pourrez y lire les comptes rendus sur notre bilan du mouvement contre la « loi travail » et ses perspectives, l'intervention de Renaud Garcia et des extraits du débat sur le « Post modernisme ». Dans le prochain numéro, le débat sur « le féminisme aujourd'hui » fera l'objet d'un autre article ainsi que la première partie de nos points de repère et les fondamentaux pour s'y retrouver dans l'analyse du capitalisme. Cet exposé, très formateur, fera d'ailleurs l'objet d'une brochure.

A part les lecteurs et lectrices de Courant Alternatif, peu de personnes étaient informées de ces rencontres. En effet, notre site Internet était en rade, fin juin-début juillet, et, comme d'habitude, l'OCL s'avère toujours incapable d'assumer la publicité de ses propres initiatives. L'an prochain nous ferons beaucoup mieux. Alors, rendez-vous dans le Quercy à partir du 15 juillet 2017 ! Qu'on se le dise

Le mouvement contre la loi travail hier…

Lors des rencontres libertaires organisées par l'OCL dans le Quercy à la mi-juillet, deux soirs ont été consacrés à débattre sur la mobilisation contre la loi travail qui a eu lieu pendant quatre mois en France. Les personnes présentes y avaient participé dans une douzaine d'endroits, mais plutôt que de se centrer sur ce qu'elles avaient vécu localement, au risque de noyer la discussion dans une série de témoignages partiels, si riches soient-ils (1), il a été décidé de voir quel bilan global on pouvait tirer de cette mobilisation.

La France a sans doute connu, de mars à juin 2016, le plus curieux mouvement social de son histoire :

- il a eu lieu sous et contre un gouvernement de « gauche » – et celui-ci n'a pas hésité à faire passer en force la loi El Khomri par un recours au 49.3, oubliant tout « dialogue social », en dépit du fait qu'une bonne part de son électorat habituel se trouvait dans la rue pour la dénoncer et que se profile la présidentielle ;

- il s'est inscrit dans le contexte des attentats djihadistes (depuis ceux contre *Charlie* et contre l'Hypercacher en janvier 2015) et d'un état d'urgence (instauré à la mi-novembre 2015) qui restreint les libertés, dont celle de manifester. Les manifestations qui se sont multipliées dans ce cadre (et ont scandalisé la droite) ont fait ressortir à quel point la gauche au pouvoir était faible ; elle l'était déjà beaucoup auparavant et elle a navigué à vue – mais elle a eu en face d'elle un adversaire également trop faible pour la faire céder ;

- il a plus frappé par la détermination de ses membres que par leur nombre ou l'efficacité de leurs actions, car les effectifs des manifestations sont restés peu importants : moitié moins de personnes – selon la CGT – que lors des grands mouvements de 1995, 2003, 2006 et 2010 ; et ni les grèves ni les blocages n'ont réellement gêné l'économie ;

- il a duré remarquablement longtemps et sans avoir de fin marquée, quand les mobilisations précédentes se sont arrêtées sur un échec plus net. De plus, il aurait été très en pointillé si l'on n'avait comptabilisé que les journées d'action appelées par l'intersyndicale : ce sont les assemblées générales de lutte et autres comités, certaines AG de Nuit debout… qui ont permis d'assurer la continuité du mouvement ;

- il a été, pour beaucoup de ses participant-e-s (des jeunes n'attendant qu'un nouveau anti-CPE – le contrat première embauche de 2006 –, des salarié-e-s vivant mal les rapports de forces existant au travail…) l'occasion d'exprimer un immense ras-le-bol de la société actuelle – même si cette loi est aussi rejetée pour les graves répercussions qu'elle va avoir sur la vie des salarié-e-s –, et cette aspiration à un changement n'a évidemment pas disparu avec l'arrivée de l'été ;

- il a permis de « redécouvrir » la principale fonction de la police – être un outil de répression au service de l'Etat et du capital – alors que les premiers attentats de Daech avaient apporté au gouvernement et aux forces de l'ordre une adhésion assez grande de la population à leur action contre le terrorisme, et alors que les violences policières dans les quartiers populaires n'ont jamais soulevé d'énorme indignation en France (malgré les dizaines de morts, très souvent jeunes et issus de l'immigration, qui en résultent en toute impunité)…

Bref, ce mouvement a été aussi original qu'inattendu – quoique pas mal d'éléments permettent d'expliquer son apparition.

Le déroulement de la mobilisation

Les manifestations ont souvent été avant tout des démonstrations de force des syndicats, mais qui, en s'inscrivant dans une dynamique sociale éparse et multiple, font se demander s'il s'est vraiment agi d'un « mouvement ». On peut sans doute dire que oui, même si celui-ci est plus diffus et compliqué à appréhender que les précédents, par les formes qu'il a prises dans la durée, par les catégories de gens et les structures syndicales qui l'ont animé, et par les perspectives qu'il ouvre *(voir l'article suivant)*.

La mobilisation de 2010 contre la réforme des retraites avait marqué la fin d'un cycle de mouvements sociaux commencé en 1995, avec les nombreuses grèves contre le plan Juppé sur les retraites et la Sécurité sociale. Ces mouvements reposaient sur un discours réformiste, porté par des associations et des syndicats, dont on n'a pas toujours retrouvé la trace là. La lutte des classes est cette fois apparue immédiatement, et de façon évidente, à beaucoup de gens, sans qu'il y ait besoin de la poser comme une posture individuelle, parce que ce mouvement a enterré la grande communion nationale de l'immédiat après-*Charlie*, très flippante avec cette gigantesque manif parisienne du 11 janvier 2015 où la police avait été applaudie. Si tout le monde ne s'est pas mis à la détester, le retour de la question de classe a cassé l'espèce de « communauté nationale » qui s'était affirmée dans l'espace public.

Le mouvement contre la loi El Khomri a évolué selon les forces politiques et sociales qui prédominaient à un moment ou à un autre. On ne peut affirmer avec certitude que ce sont les jeunes, ou les syndicats, qui l'ont lancé : l'appel à manifester le 9 mars s'est répandu partout, notamment sur les « réseaux sociaux », sans qu'on sache très bien d'où il provenait, et les syndicats ont fini par le reprendre. Une gauche du PS s'efforçait alors d'exister parallèle-



1. Un certain nombre de textes présentent déjà des analyses avec les forces en présence et des bilans partiels (voir notamment sur oclibertaire).

ment, soutenue par un panel de forces politiques – et il n'est pas surprenant que, vu l'ampleur des réformes visées par la loi travail, le PS lui-même se soit divisé là-dessus (Martine Aubry a par exemple déclaré que cette loi allait trop loin). Pendant les deux premiers mois, on a pu ensuite noter une petite mobilisation dans des lycées (à Marseille, Paris, Toulouse…) ; et surtout que les centrales tentaient de contrôler le mouvement en programmant des manifs à un mois d'intervalle, le 31 mars et le 28 avril – on avait le sentiment de revivre le mouvement sur les retraites de 2010. Mais, dans un deuxième temps, il y a eu les manifestations successives des mardis et jeudis, ainsi que les Nuit debout de Paris puis d'un peu partout ailleurs, qui ont fait sentir une volonté de ne pas lâcher. Enfin, la période des blocages dans les raffineries et les ports a permis à la CGT de prendre la main. Cette « domination » a été soulignée par les médias et par le gouvernement pour tenter à la fois de ternir le mouvement et d'en venir à bout – d'une part, en critiquant la « prise en otages » des consommateurs engendrée par la « pénurie » d'essence ; d'autre part, en cherchant dans la CGT un interlocuteur pour négocier un retour au calme.



Les composantes d'un mouvement contrasté

Il n'y a pas eu de mouvement étudiant, mais plutôt des étudiant-e-s en mouvement (à Caen, une AG de lutte a commencé à 400 et fini à 200 étudiant-e-s… sur 18 000), avec très peu de blocages de fac (le personnel administratif allant quant à lui au mieux aux manifs), même dans les universités considérées comme les plus « contestataires » (par exemple Le Mirail à Toulouse) – à l'exception de Rennes, où le contexte est particulier. Mais peut-être n'y en aura-t-il plus ? Si environ 60 % d'une classe d'âge (environ trois millions de personnes) passent aujourd'hui par ce stade d'étudiant au sens large, les jeunes ne participent souvent plus aux luttes en tant qu'étudiant-e-s mais en tant que précaires, étant de plus en plus nombreux à travailler – ce sont pour une très large part les employé-e-s de secteurs tels que la restauration rapide.

On a connu auparavant, au niveau international, une période de mouvements étudiants qui contestaient la réforme de l'Université recherchée par le capital (pour que celle-ci et le marché du travail soient davantage en adéquation, avec pour conséquence la suppression de postes pour les étudiant-e-s). Le discours implicite de ces mouvements était « on se bat pour nos postes en tant qu'étudiants ; on a notre place dans l'encadrement à y gagner », etc. Cet enjeu-là a disparu, d'abord parce que les étudiant-e-s ont perdu ce combat : les universités ont été en grande partie restructurées partout dans le monde ; ensuite parce que la plupart des étudiant-e-s ne visent plus qu'à s'en sortir individuellement par les études. C'est en partie pourquoi on ne parle plus de l'« étudiant » comme sujet représentant quelque chose sur le plan social et politique ; et pourquoi les syndicats étudiants, qui ont toujours été des coquilles vides (excepté pendant la guerre d'Algérie), sont condamnés. La période où certains d'entre eux rassemblaient une minorité contestataire n'a duré que quinze ans, en fait. L'UNEF, qui obtient à peine 2 % des votes aux élections universitaires et dont le nombre de syndiqué-e-s n'atteint pas 1 %, sert juste de tremplin à quelques « figures » pour se faire un nom et un début de carrière…

Au début de la mobilisation contre la loi travail, tout le monde a néanmoins regardé du côté de la jeunesse scolarisée. Il y a eu un début d'agitation dans certains lycées et facs, avec des appels à manifester qui en émanaient et qui ont obligé les directions syndicales, bousculées par leur base, à les rebaptiser journées d'action et à y convier aussi – du bout des lèvres et à la dernière minute.

Ces directions ont fait de même pour les grèves, ce qui n'a pas facilité l'organisation de celles-ci. Le mouvement ne s'est pas sorti d'une « grève par délégation » puisqu'il a laissé agir quasiment seuls des secteurs stratégiques de l'économie (les transports, la production d'énergie…) qui constituent les derniers bastions de la CGT et regroupent une fraction particulière du prolétariat. Or, si une grève dans ces secteurs était nécessaire pour gagner, elle ne pouvait suffire à faire céder le gouvernement.

De même, les blocages réalisés ont tenu du symbolique – hormis ceux qui ont été réalisés avec la participation active de grévistes bloquant leur lieu de travail (comme les raffineries au Havre). On a a néanmoins relevé deux niveaux dans l'action symbolique : les blocages auto-organisés sans en référer au pouvoir et à ses valets, et les blocages négociés avec les flics après en avoir informé la presse plusieurs jours avant – la spécialité de nombreux petits bureaucrates syndicaux.

On a beaucoup dit que les gens des quartiers populaires n'avaient pas participé aux manifs, mais c'est sans doute à relativiser car pas mal de jeunes qui étaient dans les cortèges de la CGT à Paris habitent dans les « quartiers ». De plus, quoiqu'elles n'aient pas forcément attiré beaucoup de monde, les tentatives de Nuit debout en banlieue ont bousculé pas mal de choses dans l'est de la ceinture parisienne – tout comme les appels à la convergence des luttes (avec les postiers du 92, par exemple).

La répartition géographique du mouvement a par ailleurs été très inégale : certaines villes, pour la plupart moyennes, n'ont presque pas bougé ; d'autres l'ont fait très ponctuellement, tandis que d'autres encore connaissaient des mobilisations multiples inédites. A Caen a été constaté un recul du mouvement non parce que d'une manif à l'autre on passait de 10 000 à 5 000 personnes, mais parce que, dans des villes proches comme Lisieux ou Cherbourg où il y avait précédemment quelques centaines de manifestants, on ne voyait plus aucun cortège. A l'inverse, dans la Vienne, on notait à la fin plus de monde dans les cités ouvrières de Châtellerault ou Niort que dans la



ville de services qu'est Poitiers…

De réelles disparités sont également apparues dans la participation selon les catégories sociales : au niveau des salarié-e-s, on a pu noter la quasi-absence des enseignant-e-s (et de la fonction publique en général), et en revanche une majorité d'employé-e-s de PME – directement concerné-e-s par l'article 2 du projet de loi (où priorité est donnée à l'accord d'entreprise sur l'accord de branche pour tout ce qui concerne la durée d'un contrat).

De même, les manifestations ont été très diverses : dans certaines, le cortège CGT était très important, avec pas mal de jeunes ; dans d'autres, on avait l'impression qu'il y avait surtout des permanents syndicaux ou des salarié-e-s faisant partie des bastions CGT (comme EDF).

A noter que, dans des lieux assez à l'écart de la dynamique contestataire et où se trouvent pour l'essentiel de petites entreprises, les grèves ont été assez suivies (depuis un an on remarque une remontée des luttes dans le privé sur des questions de salaire dans les boîtes de ce genre, et cela a dû jouer). A remarquer aussi que, dans certaines boîtes, une jonction a été opérée entre des conflits qui n'avaient rien à voir au départ avec la loi travail et celle-ci – à l'image de la SNCF, avec la grève des cheminots. Enfin, ce qui s'est passé a parfois débordé le monde ouvrier – par exemple à Bure, avec la manif de réoccupation du bois Lejuc, où des gens du coin se sont mis en mouvement contre l'enfouissement des déchets nucléaires parce qu'il y avait une dynamique sociale ailleurs.

2. Une « coordination nationale de lutte » a été programmée pour les 11 et 12 juin seulement, en réponse à l'appel à débattre lancé par le comité de lutte d'Alès aux autres collectifs, sans que la question ait été discutée localement, et sans qu'on sache ensuite qui y était allé et pour représenter quoi.

Les enjeux pour les centrales syndicales

La CFDT a accepté la loi travail – « remaniée » selon ses vœux – parce qu'elle assume d'être un syndicat patronal, interlocuteur du pouvoir, et que cette loi est taillée pour organiser le syndicalisme à son image.

La CGT, en revanche, s'est opposée spectaculairement au projet gouvernemental parce qu'il constitue une attaque frontale contre le syndicalisme qu'elle incarne. Les grèves reconductibles qu'elle a soudain décrétées fin mai visaient à faire ressortir sa combativité, et, bien sûr, à dynamiser sa base. Il s'agissait pour la confédération d'apparaître comme la « représentante » des gens prêts à aller à la baston lors des négociations dans les entreprises. La question de son hégémonie dans le monde du travail est en effet primordiale pour elle, alors qu'existe une véritable crise du syndicalisme. S'il y a eu cet affrontement entre le gouvernement et la direction de la CGT, c'est, d'une part, parce que celle-ci est la dernière centrale à avoir encore véritablement des forces ; d'autre part, parce que le patronat veut en finir avec ce qu'on appelle le vieux mouvement ouvrier, et que la CGT en demeure le « meilleur » symbole (même si elle signe 80 % des accords d'entreprise). De ce point de vue, le mouvement contre la loi travail rappelle ce qui s'est passé en 1984-1985 au Royaume-Uni, quand le gouvernement Thatcher s'est attaqué aux mineurs pour en finir avec la classe ouvrière anglaise. L'enjeu, pour la bourgeoisie française, c'est la mort du mouvement social (des « classes dangereuses ») et du syndicalisme tels qu'on les a connus.

C'est également pour cela que la CGT s'est montrée aussi pugnace : elle ne peut pas laisser la CFDT devenir le premier syndicat de France. De ce point de vue, elle a sans doute gagné en partie : elle va remporter les élections professionnelles de la fin novembre. Car, contrairement à ce que le gouvernement espérait (et aussi des responsables d'union locale CGT dépassés par la détermination de dizaines voire de centaines de personnes à la base), et contrairement à ce que redoutaient les personnes ayant connu la fin des mouvements d'ampleur nationale des décennies précédentes, la direction de la centrale a refusé d'enterrer la mobilisation.

A en croire une note, en date du 4 mai, de la direction confédérale adressée au comité confédéral national, ce choix n'est pas tant dû à cette mobilisation qu'à son impact sur l'opinion publique – les sondages donnant entre deux tiers et trois quarts d'opinions défavorables à la loi travail, et l'image de la CGT se renforçant grâce à son obstination, selon BVA.

Au sein de la CGT, il y a également des contradictions : Philippe Martinez se situe dans la continuité d'un Bernard Thibault, c'est-à-dire dans la ligne d'un syndicalisme pouvant servir les besoins du capital ; en revanche, la CGT possède encore un certain nombre de bastions attachés à la lutte de classe, et n'admettant pas certaines pratiques dans la « conf », mais sans avoir les moyens de s'en dégager. Il est assez difficile de quitter un syndicat, après des années d'un militantisme qui formate pas mal (respect de la hiérarchie et des institutions, réformisme, valeur travail…) – sauf quand survient un mouvement. On l'a vu à la création de SUD : quelques sections CFDT y sont entrées parce qu'il portait certaines valeurs et une combativité nouvelles…

Enfin, la tenue de son congrès à Marseille en avril a joué dans l'attitude de la CGT : si, auparavant, ses cadres intermédiaires allaient tous dans le sens de la direction, on perçoit aujourd'hui chez eux de la contestation – des critiques assez vives concernant la démocratie interne, la volonté d'aller plus loin que cette direction dans la lutte, et le désir qu'elle abroge la déclaration qu'elle a faite au congrès précédent d'aller vers un « accord » avec la CFDT.

La difficulté d'une dynamique radicale

Si l'on ne peut à l'évidence réduire la dynamique contestataire de la loi travail à une mobilisation syndicale, on doit reconnaître que les intersyndicales n'ont nulle part été vraiment remises en cause, et que les révolutionnaires n'ont pas réussi à proposer une alternative au calendrier qu'elles imposaient. Les assemblées de lutte et autres collectifs apparus pendant son déroulement ont souvent rassemblé des minorités radicales actives, sans que l'on connaisse tellement leur composition sociale ou leur importance numérique (2) dans cette minorité de la population qui était mobilisée. Ces assemblées ou collectifs ne peuvent prétendre être représentatifs du mouvement, de la base : avec leurs effectifs peu fournis, ils n'ont en effet rien à voir avec ce que peut être une assemblée populaire dans un quartier ou une assemblée de base dans une boîte ; et ils sont de plus composés en grande partie de militant-e-s ou d'ex qui autoproclament leur regroupement ainsi dans une sorte de référence mythique. En revanche, on ne peut les considérer comme des coquilles vides, d'une part parce que, à côté de ces militant-e-s ou ex, on trouve quand même des gens nouveaux ; d'autre part parce qu'ils peuvent être des embryons de groupes politiques d'un type nouveau (non partidaires au sens traditionnel). Des groupes qui acceptent d'être « politiques » et d'agir dans un espace social et géographique déterminé – autrement dit, qui ne représentent qu'eux-mêmes, mais ont des antennes dans le mouvement social réel et une certaine per-

méabilité avec lui.

Quoi qu'il en soit, la question « Comment agir de façon un peu autonome par rapport aux syndicats ? » s'est posée très vite aux comités de lutte.

Des comités de lutte où les syndicats étaient absents étaient déjà apparus dans de précédents mouvements, mais sans être en mesure de poursuivre sur leur lancée quand ceux-ci avaient sifflé la fin de la récré. Là, seules les manifs sauvages (avec la casse de quelques permanences PS) qui se sont déroulées à Lyon et un peu à Paris, le soir du 12 mai où est passé le 49.3 à l'Assemblée nationale, ont été décidées sans attendre leur aval, et ce sont pour l'essentiel les initiatives partant des Nuits debout qui ont échappé à la direction des centrales. Cette situation montre que les appels au monde du travail passent toujours, aujourd'hui, par les syndicats, qu'on le déplore ou non – ainsi, des gens de Nuit debout Paris sont allés tracter tout un mois à la porte des entreprises à 6 heures du matin sans réel impact.

Cette situation reflète une certaine impuissance des révolutionnaires : alors qu'un profond sentiment d'écœurement et le refus des ravages du capitalisme sont probablement majoritaires dans la société, il n'existe aucune structure anticapitaliste conséquente – et aucun structure syndicale non plus, puisque seuls SUD et la CNT se définissent ainsi.

Les manifs du jeudi ont constitué la principale manière de porter la contestation, et de ce fait on en a vu une succession interminable, mais avec très peu d'opposition politique sur le fond entre leurs diverses composantes : contrairement au mouvement de 2010 où la critique politique était acerbe (sur l'âge où telle ou telle catégorie de salarié-e-s devait partir à la retraite…), le refus de la loi travail a servi de socle commun, de trait d'union entre des gens qui s'opposaient surtout sur la forme (par exemple, l'attitude du service d'ordre de la CGT). Les révolutionnaires ont ainsi été cantonné-e-s comme tout le monde dans l'activisme et le spectaculaire. Certes, le mouvement était soutenu par une majorité de la population, mais c'était toujours les mêmes personnes qui le jeudi après-midi allaient manifester et le soir passaient à une Nuit debout, un autre jour participaient à un blocage… De plus, les propositions manquaient : ce qui émanait des Nuits debout restait très flou, avant tout l'expression d'un mécontentement général peinant à déboucher sur la désignation des véritables adversaires et sur des objectifs concrets.

Ces réalités découlent des profondes transformations opérées dans le monde du travail, avec le développement des emplois précaires, de l'autoentrepreunariat, etc. : la possibilité d'une lutte de longue haleine s'éloigne, et l'appel à la « grève générale reconductible » ou à la « convergence des luttes » tient de plus en plus de l'incantation. En France, la culture de la lutte reste faible, et, au moins depuis 1995, domine l'idée que les grands secteurs de l'économie doivent jouer les locomotives en se lançant dans une grève de longue durée : on délègue ainsi à ces secteurs son propre pouvoir de faire grève et on s'en remet à eux pour gagner cette « grève par procuration ». A chaque mouvement, il y a une grève des raffineries, mais qui répond en fait pour une large part à la restructuration de ce secteur – de même pour les ports, pour la SNCF, et pour tous les autres secteurs que la CGT a mis en branle dans le dernier mouvement, parce que les luttes sectorielles des cheminots, des dockers, etc., pouvaient lui apporter un nouveau souffle.

En revanche, dans les hôpitaux, aucun des syndicats qui appelaient officiellement à manifester ne distribuait de tracts sur la question, parce qu'ils ont été défaits de différentes manières dans ce secteur au cours des dernières années. Au moment de la loi sur les 35 heures, les centrales ont en effet accepté ce que certaines refusent aujourd'hui : la négociation et l'application de cette loi hôpital par hôpital. Si la réduction du temps de travail (RTT) avait été considérée globalement, cela aurait signifié des embauches à hauteur de 10 % des effectifs hospitaliers ; négociée par établissement, il n'y en a eu que 6 % – et, dans les faits, souvent moins avec les heures supplémentaires et l'annualisation. Résultat : moins de personnel pour davantage de travail. De plus, dernièrement, une coordination des hôpitaux en lutte, lancée notamment à l'initiative de l'hôpital psychiatrique de Caen, a tenté de se mettre en place pour que la lutte prenne une dimension nationale, mais, dès la deuxième AG, la CGT a envoyé une personne de la fédé dire, y compris à ses camarades, que la coordination horizontale ne servait à rien car la fédé portait déjà ces revendications. Dans les AG suivantes, c'est SUD qui a à son tour joué son propre jeu, d'une autre manière…

Aujourd'hui, avec les nouvelles formes de management, les mobilisations se heurtent au fait que le travail non réalisé en raison d'une absence, quelle qu'elle soit, est simplement reporté : tout ce qui n'a pas été accompli pendant un débrayage doit l'être le lendemain. Aussi, pas mal de gens ne font pas grève par crainte d'être ensuite débordés de boulot ; d'autres déclarent un demi-jour de grève, voire quelques heures, posent un jour de vacances ou de RTT pour aller en manif… ou recourent à des modes de contestation inédits.

Par exemple, à Toulouse se sont déroulés entre midi et 14 heures nombre de défilés traîne-savates inintéressants en soi, mais dans lesquels on trouvait des salarié-e-s dans l'incapacité de se déclarer en grève sur leur lieu de travail. Une vingtaine de ces personnes, rencontrées grâce à ces manifs ou à des tractages et travaillant dans le commerce, les services, les petits boulots du tertiaire, ont rejoint l'assemblée de lutte qui avait été créée dès février dans un quartier de cette ville pour tenter de construire un rapport de forces en réfléchissant à des actions vraiment efficaces – plutôt que décidées seulement en fonction des jours de manif. Ces personnes ne connaissaient rien à leurs droits (dont celui de grève, en l'occurrence), et elles sont déjà touchées par les mesures incluses dans la loi travail ; elles ont des contrats merdiques et sont assujetties à des conventions collectives très défavorables pour elles. Elles sentent comme tout le monde que la loi travail va aggraver leur situation : aller aux prud'hommes pour des heures supplémentaires non payées, ou un licenciement abusif… ne sera plus possible ; mais être conscient de cette réalité ne rend pas plus facile de se mettre en grève dans certaines boîtes.

A Reims, il y a eu de même des rencontres avec des salarié-e-s de petites



boîtes qui ignoraient pouvoir faire grève, aucun syndicat n'étant représenté là. Le travail d'information basique (sur les mobilisations, la participation aux blocages…) a été pas mal effectué par des militant-e-s libertaires et radicaux (ce qu'on pourrait qualifier de « mouvement social autonome »), car Lutte ouvrière était absente, occupée à gérer son pouvoir à l'union locale CGT. Cela a permis de développer des complicités, des liens nouveaux, mais ce phénomène interroge : se retrouver dans une intersyndicale en tant que comité de lutte, et être obligé-e d'accomplir le travail dévolu d'ordinaire aux syndicalistes est assez étonnant quand on s'est toujours situé en opposition au travail salarié et en faveur de modes de vie alternatifs !

Malgré la répression, une détermination persistante

Un des éléments les plus frappants dans le mouvement contre la loi travail demeure sans doute la détermination qu'ont montrée ses acteurs et actrices. En effet, ni l'intensification des violences policières, ni les interdictions de manifester, ni le déchaînement médiatique sur les « casseurs » n'ont arrêté la dynamique ; ils ont plutôt incité les gens à s'équiper (lunettes de piscine, masques, protège-tibias…) et à s'organiser (covoiturages…) pour pouvoir continuer de descendre dans la rue. Et le discours tenu au sein du mouvement était nettement anticapitaliste : le capitalisme est un système pourri (avec pour preuve les Panama Papers, etc.) ; ras-le-bol de la façon dont cette société est gérée ; défiance absolue par rapport à la classe politique…

Sentant qu'il avait perdu toute légitimité aux yeux de la population en général, et des contestataires en particulier (beaucoup de « peuple de gauche »), le gouvernement a mis de plus en plus l'accent sur la répression, à Paris surtout, en essayant diverses tactiques.

Pour éviter que les jeunes s'engagent à fond dans le mouvement, ce qui aurait forcément un impact sur le positionnement de leur famille (comme on l'a vu dans l'anti-CPE), il a chargé les flics d'empêcher les blocages de lycée et de réprimer les manifs du matin des 9 et 16 mars. Il y a eu des « bavures », comme au lycée Berlioz, et des vidéos qui en témoignaient. Alors Hollande a feint de donner pour consigne à ses troupes d'y aller plus doucement avec la jeunesse, mais l'avertissement était passé et la « mobilisation » lycéenne s'est réduite à quelques établissements à Paris, Marseille…

Du côté de la Nuit debout née le 31 mars à République, le gouvernement a d'abord montré quelque tolérance – et cédé sur la réforme du régime des intermittents, très partie prenante sur la place. Puis il a cherché à dissuader d'y venir par des pressions policières croissantes. Et il a lâché ses chiens sur les manifs de l'après-midi, avec pour ordre de ne pas attaquer seulement leur tête, qui était devenue le rendez-vous des « radicaux ». De ce fait, à partir de la fin avril, les enfants ont disparu de cortèges considérés par leurs parents comme trop dangereux, alors que d'ordinaire les déambulations à l'initiative de syndicats, genre 1er Mai, ont un caractère plan-plan et familial.

A Paris, dès la manif du 24 mars s'est installé le petit jeu entre les « casseurs » venu-e-s en tête et les flics : provocations, jets de projectiles, riposte… Et les médias se sont employés à légitimer la répression en réduisant la contestation de la loi travail à ce face-à-face. En fait, les forces de police auraient pu sans difficulté éliminer ces adversaires, avec les moyens matériels dont elles disposent, mais elles ont plutôt choisi de procéder à des gazages massifs visant aussi les cortèges syndicaux qui suivaient. A l'évidence, le pouvoir a cherché à partir de cette période à ce qu'il y ait des affrontements dans les manifs : rien ne justifiait que les policiers bloquent le pont d'Austerlitz le 28 avril, par exemple, mais dès qu'ils l'ont fait il y a eu des bris de vitrines et des heurts ; ensuite, ils ont dégagé le pont pour que la manif puisse avancer, puis ils ont nassé non seulement une partie du cortège de tête mais des gens qui n'avaient rien à voir avec les affrontements (retraité-e-s, cyclistes…).

Les violences policières (avec provocations, traque des « éléments radicaux », tirs de Flash-Ball…) ont traduit la volonté du gouvernement « socialiste » d'arriver à ses fins par tous les moyens ; mais, s'il a franchi là un pas décisif, peut-on parler pour autant d'une répression inouïe, voire d'une « fascisation » de la société ?

En 1995, il y avait également eu des charges policières contre les cortèges syndicaux. Et, dans le cadre de l'état d'urgence, alors que toutes les manifestations étaient à priori interdites partout, il s'en est déroulé une flopée dans de très nombreuses villes – où pas mal de locaux du PS ont été ciblés sans que cela entraîne de répression. Enfin, arrestations et incarcérations avaient été beaucoup plus nombreuses lors du mouvement anti-CPE…

Plus que les violences policières dans les manifestations, ce sont en fait les mesures de dissuasion dont a usé le pouvoir qui frappent : interdiction de manifester par assignation à résidence (comme en Grèce après les émeutes de 2008), contrôles préventifs au départ des manifs, nasses… Cependant, cette répression directe ne s'est pas déroulée sur tout le territoire français : à Toulouse, il n'y a pas eu de confrontations avec la police, les flics ont mis la pression surtout sur des jeunes qui ne faisaient rien, pour qu'ils ne reviennent pas ; à Lyon, un jeune a reçu un coup de Flash-Ball dans le dos, mais cela ne s'était jamais vu auparavant… C'est Paris qui a eu particulièrement droit à la répression, alors que les mobilisations précédentes y avaient été moins dynamiques que celles d'autres villes (Marseille, Toulouse, Nantes…). Le PS a-t-il voulu faire un exemple avec la capitale, ou s'est-il senti menacé parce que c'est le siège du pouvoir et que toute une frange du mouvement « autonome » avait choisi de venir en découdre là ?

Depuis 2010, on n'avait connu que de mini-luttes parcellaires dans lesquelles s'était diffusée une certaine pratique de la conflictualité. Traditionnellement, les radicaux se mettent en queue des manifs parisiennes ; mais, là, ils-elles se sont placées après quelques semaines dans le cortège de tête, et sans doute moins pour s'opposer au patronat qu'à l'Etat – à travers sa police. Celle-ci est ainsi devenue à la fois l'adversaire politique à qui s'affronter comme acte politique, en l'absence d'autre « débouché » pour la contestation, et un pare-feu, une cible mise en avant par le pouvoir lui-même. Les flics sont de plus en plus armés et de plus en plus violents, ce qui fait d'eux des gens dangereux ; et l'Etat assume la violence – on l'a vu en 2014 avec la mort de Rémi Fraisse, décrétée pour imposer à Sivens un petit projet inutile qui a ensuite été abandonné. Enfin, le gouvernement ne s'en est pas tenu à la répression policière : il a aussi joué la carte des tribunaux, avec de lourdes peines en comparution immédiate et nombre de procès à venir dans les prochaines années…

N'empêche, de ce mouvement, c'est sans doute le plaisir de s'être trouvé-e-s ensemble aussi longtemps dans la rue, malgré la météo et les lacrymos, que l'on retiendra – et, surtout, la réaffirmation d'une réalité : pour gagner une lutte, il faut s'organiser et se donner les moyens de développer la solidarité !

Retranscription de Kristine, synthèse de Vanina

Quelles suites pour le mouvement dès demain ?

Un bilan de la mobilisation contre la loi El Khomri a été tiré lors des rencontres libertaires organisées par l'OCL dans le Quercy, à la mi-juillet, et le précédent article en a proposé un résumé. Voici les perspectives qui ont été dégagées au cours de ces rencontres.



Le mouvement contre la loi travail ne s'est pas terminé sur un sentiment d'échec très net, aussi pourrait-on penser qu'il va reprendre à la rentrée. Cependant, l'approche des élections professionnelles pour les syndicats et de l'élection présidentielle pour la classe politique va sûrement changer la donne. Quant à nous, il nous faut réfléchir aux moyens d'articuler les résistances locales au quotidien avec un projet de changement radical, et d'accentuer par le biais de divers réseaux la solidarité qui s'est manifestée dans la lutte.

On a pu constater que la dernière mobilisation avait été pour beaucoup l'occasion d'exprimer de façon à la fois personnelle et collective – en plus de leur opposition à la loi El Khomri – leurs difficultés liées au travail ou au chômage, ou des problèmes locaux, ainsi que leur aspiration à une autre société. On a retrouvé ces ingrédients un peu partout. Quelques exemples :

En banlieue parisienne, les collectifs de lutte ou les Nuits debout, assez variés et peu spectaculaires, ont débattu sur la vie des communes : fermeture d'une bourse du travail ici, menace de disparition d'un centre de santé là, souffrance au travail des employés municipaux…

A l'échelle d'un département comme l'Allier (350 000 habitants), trois Nuits debout composées d'une foule hétéroclite se sont coordonnées entre elles et avec celles des départements voisins pour échanger réflexions et propositions d'ordre politique et social.

Sur Reims, le comité de lutte lancé à l'initiative du groupe OCL et regroupant une quarantaine de personnes, en majorité jeunes, s'est ouvert à une mobilisation telle que celle de Bure, dans la Meuse, contre le projet d'enfouissement de déchets hautement radioactifs, et pourrait envisager maintenant de se constituer en groupe politique sur la ville pour « continuer ».

L'après-mouvement pour les syndicats

Du côté des centrales, en revanche, la poursuite de la lutte contre la loi travail ne paraît guère au programme, car elles sont déjà centrées sur la promotion de leur boutique pour les élections professionnelles, qui débutent le 28 novembre. L'opposition à cette loi risque donc fort d'être diluée dans un ensemble de revendications, au prétexte que le texte a été voté dans un cadre démocratique en dépit du recours au 49.3 – et ce même si, après un tel vote, la remise en question du SMIC et d'autres pans des droits sociaux peut suivre. Pris dans leur logique de représentation et de syndicalisation, tous les syndicats se posent les mêmes questions de stratégie : comment gagner les élections de délégué-e-s du personnel et au comité d'entreprise dans les PME, et y créer des sections syndicales – un enjeu très important vu leur nombre ?

Pour la CGT, il s'agit de conserver à tout prix sa première place parmi les syndicats en France (1). Pourtant, si l'on tire un bilan de son action dans le mouvement, on voit mal pour quelle raison on devrait appuyer son renforcement, comme l'a longtemps fait une fraction des gauchistes aujourd'hui moribonde (après avoir soutenu la CFDT). La CGT a en effet montré qu'elle pouvait incarner spectaculairement une opposition au gouvernement – avec l'image d'un syndicat « de classe » appelant enfin à la grève générale reconductible –, mais qu'elle n'était pas capable de paralyser grand-chose et encore moins de mobiliser les prolétaires. Loin de mener à la victoire, le débrayage fin mai de secteurs jugés stratégiques (transports, énergie…) a affaibli le mouvement. Ainsi, à Marseille, la grève des travailleurs du secteur pétrolier pendant plusieurs jours a eu un effet démobilisateur, y compris dans les franges les plus militantes et actives, soudain transformées en spectatrices. Et, à Toulouse, ce qui dominait alors au sein de l'assemblée générale (AG) de lutte, était un sentiment de dépossession, les syndicalistes hésitant à faire appel à ses militant-e-s pour participer à des actions. De plus, comme il n'y a eu aucun compte rendu ni débat sur les rencontres entre Philippe Martinez et le gouvernement, y compris au sein de la CGT, on peut douter de la « chaude rentrée sociale » qu'on nous annonce comme tous les ans. Enfin, les diverses structures de lutte apparues en France n'ont guère regroupé, à quelques exceptions près, que des militant-e-s syndicaux ou politiques, aussi vont-elles avoir du mal à échapper aux bagarres intestines de leurs chapelles et à perdurer. Déjà, la plupart des Nuits debout ont disparu au bout de deux mois ; les manifs de la fin juin, moins fournies, n'étaient guère enthousiasmantes, et la CGT a pu manœuvrer à sa guise parce que les courants « autonomes » n'ont pas réussi à prendre des initiatives leur permettant de s'élargir pour occuper un espace et jouer un rôle dans la mobilisation.

L'après-mouvement pour le gouvernement

Toute l'Europe est désormais entrée dans un nouveau cycle économique et politique – avec de sérieux risques d'une crise financière, le Brexit, un coup d'Etat qui renforce encore le pouvoir d'Erdogan en Turquie et aggrave la situation des

1.Cela l'a poussée entre autres, au Pays basque et en Corse, à porter plainte contre des « petits » syndicats comme LAB (Langile abertzaleen batzordeak) ou le Syndicat des travailleurs corses (STC) pour qu'ils ne soient pas reconnus comme représentatifs et n'aient de ce fait pas le droit de se présenter à ces élections.

Kurdes et des migrant-e-s… On va vers des affrontements sociaux majeurs sur la question de l'austérité, un ajustement structurel étant jugé nécessaire par les capitalistes dans la sphère de la reproduction et de l'exploitation du prolétariat. La loi travail en France (comme d'autres mesures en Belgique, en Italie…) est pour le patronat une simple étape qui favorise des recompositions syndicales bénéfiques à ses yeux, réduit les capacités de lutte côté salarié-e-s et prépare donc le terrain en vue des affrontements futurs.

La période à venir est pleine d'incertitudes, avec les diverses élections, la montée des populismes, les interventions militaires impérialistes et les attentats djihadistes. On va voir très vite ce que donne la lutte à Notre-Dame-des-Landes, qui n'est bien sûr pas d'essence prolétarienne mais dans laquelle se forgent de nouvelles utopies et des liens de solidarité, et qui produit des contradictions à l'intérieur des structures institutionnelles – l'affrontement direct avec l'Etat étant arrivé à un niveau tel qu'il provoque des clivages jusque dans le PS ou dans la CGT. La manifestation nationale prévue sur la ZAD le week-end suivant le rassemblement antinucléaire de Flamanville du 1er octobre pourrait bien être plus agitée que la manif de rentrée syndicale programmée le 15 septembre.

Sur la scène médiatique va cependant se rejouer surtout, dans les mois à venir, le remake de 2002 – un unanimisme « antifasciste » au service de la démocratie parlementaire –, avec Le Pen fille donnée présente au second tour de la présidentielle de 2017 dans les sondages. Il n'est pas sûr qu'agiter l'épouvantail du « fascisme » ait le même impact que lors du duel Chirac-Le Pen père, car la désillusion et l'écœurement vis-à-vis de la gauche n'ont jamais été aussi forts, et pas mal de ses fidèles-malgré-tout pourraient bien déserter cette fois les isoloirs. Il semble ainsi y avoir un espace pour l'anti-électoralisme – contrairement à 2010 où, après la défaite du mouvement sur les retraites, s'était répandue l'idée que ce qui avait été perdu dans la rue contre la droite au pouvoir était gagnable par les urnes. Des personnalités telles que Caroline de Haas – à l'origine de la pétition anti-loi travail, après avoir été membre du PS et avoir servi de rabatteuse dans certains milieux pour le compte de la gauche – déclarent aujourd'hui qu'il faut « pirater » les élections. Peut-être devrait-on multiplier les appels au boycott de la présidentielle, comme celui qui a été relayé dans CA et sur oclibertaire ?

Les syndicats vont en tout cas utiliser la « rentrée sociale » pour porter les valises de Jean-Luc Mélenchon vers ce scrutin – et l'extrême gauche (y compris des libertaires) en sera sans doute, dans la mesure où ce candidat se positionne comme « antisystème » et antipartis avec son slogan « Je vote, ils dégagent ». L'espoir qu'avaient certains courants à la gauche de la gauche de voir surgir en France un pôle genre Podemos ou Syriza s'est envolé, en partie parce que le FN occupe et verrouille les espaces de contestation du système. Le PS s'est autodétruit : il a perdu plus de la moitié de ses mairies, la moitié de ses régions, les deux tiers de ses départements y compris des fiefs historiques… Il est possible que sa disparition de la scène politique serve à la renaissance des luttes – mais attention, la disparition de l'URSS a pu susciter le même vain espoir. Quoi qu'il en soit, il s'agirait plutôt de combattre toute tentative d'alternative politicienne.

Le succès du FN, ajouté aux divisions qui règnent à droite et à gauche, entraînera peut-être la formation d'un gouvernement d'union nationale (à l'instar de la Grèce, l'Allemagne, les Pays-Bas ou l'Italie). Mais ces alliances « antifascistes » sont en général fragiles : en Autriche, les deux grands partis « unis » dirigent en alternance le pays depuis des années, et cette instabilité ouvre un boulevard à l'extrême droite.

En France, comme la loi Jospin de 2001 a placé les législatives à la suite des présidentielles, il y aura sans doute à l'été 2017 une Assemblée nationale de la même couleur que le Président ; toutefois, quel qu'il ou elle soit, celui-ci ne jouira pas d'une très grande légitimité pour gouverner dans ce contexte de crise. Par ailleurs, la classe politique s'accorde sur l'amplification du contrôle social et la répression des migrant-e-s mais aussi sur un programme ultralibéral à la Thatcher. Cela constitue un hiatus assez intéressant avec le sentiment anticapitaliste diffus dans la population qu'a fait ressortir le mouvement contre la loi travail en se plaçant d'entrée sur le terrain de la lutte de classe – même si cet anticapitalisme correspond sans doute plus à un rejet moral de la corruption, des paradis fiscaux, etc., qu'à la position théorisée par les courants révolutionnaires d'un nécessaire changement de système.

Il n'est en tout cas pas exclu qu'une autre mobilisation, ou la suite de celle-ci, se fasse sur les emplois précaires à bas salaire concoctés par le gouvernement pour les 16-25 ans au chômage ou entrant sur le marché du travail, car ces « contrats civiques » seront payés un demi-SMIC et n'ouvriront aucun droit aux cotisations sociales et à la retraite.



Quelques pistes pour favoriser des ruptures dans le système

Le mouvement contre la loi travail a modifié le cadre général de la lutte de classe en France. Dans un contexte de crise du capitalisme, ce qui s'est joué là, c'est la fin d'un certain syndicalisme –

il serait illusoire de croire qu'il va renaître à l'identique maintenant – et la fin des mobilisations sociales telles qu'on les a connues ces dernières années, voire décennies. Ce mouvement a été, davantage que ceux sur les retraites et contre le contrat premier embauche (CPE), très politique, et on doit de ce fait, si on veut élaborer une stratégie, examiner qui il a concerné ou pas. Par son fameux article 2, la loi travail replace au sein des entreprises le conflit social et les rapports de forces concrets – alors que les accords de branche donnaient à des instances situées en dehors et au-dessus des entreprises, les fédérations syndicales, une fonction de médiation. Concrètement, avec cet article 2, les luttes des prochaines années pour défendre les intérêts immédiats des salarié-e-s vont désormais avoir lieu boîte par boîte.



Alors, comment s'organiser en fonction de cette réalité ? Ces luttes boîte par boîte concerneront des salarié-e-s qui, dans leur très grande majorité, n'ont pas participé directement au mouvement contre la loi El Khomri. Comment toutes ces luttes, éclatées dans d'innombrables petites entreprises, peuvent-elles rencontrer une solidarité à l'extérieur – dans d'autres boîtes et auprès d'autres salarié-e-s ? Bref, comment renforcer ce que le mouvement contre la loi El Khomri a démontré une fois de plus : la lutte de classe passe par les lieux de production et les rapports d'exploitation capitaliste, et une mobilisation sociale ne peut vraiment se développer qu'à partir de là ? Les gens qui ont participé à ce mouvement l'ont fait autant pour des raisons d'ordre social (avec des revendications de type syndical) que politique (par rejet de l'ordre actuel), parce que les deux sont liés. Il s'agit donc, dans les mobilisations en général, non de promouvoir quelque utopie ou projet clé en main, mais de poser des questions de fond sur l'organisation sociale existante et d'arriver à peser pour que soit dépassée la coupure entre social et politique.

Diverses structures de lutte locales – comités, collectifs, assemblées de militant-e-s… – sont apparues au cours de ce printemps, avec un poids politique, une composition sociale et une importance numérique qui variaient fortement. Deux exemples :

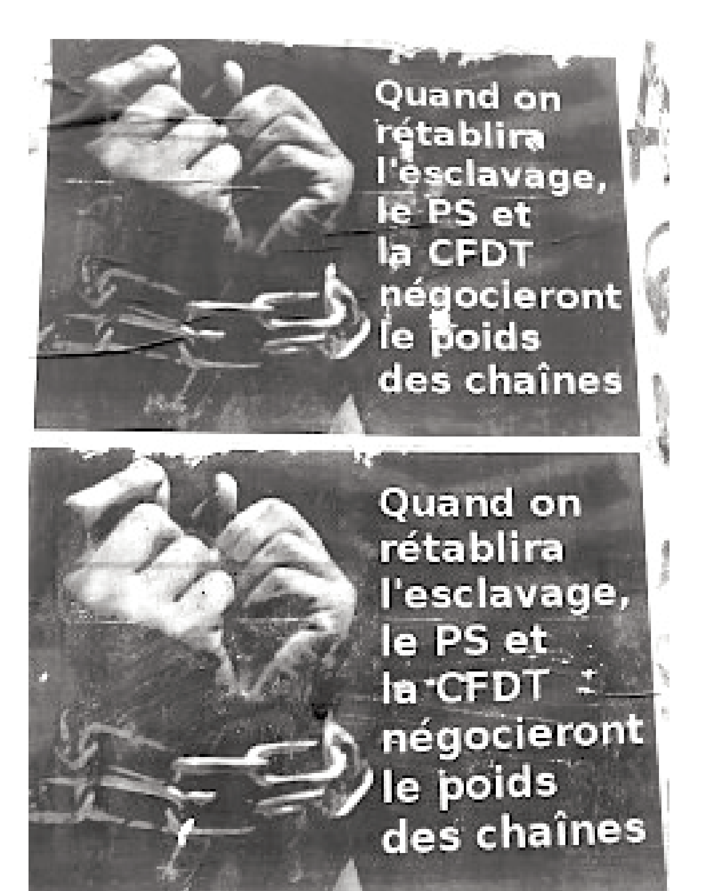
A Marseille, une AG de lutte s'est réunie sur des places deux fois par semaine durant tout le mouvement, avec une participation moyenne de 80 personnes – et encore de 10 à 25 personnes à la mi-juillet. L'idée qui prévaut aujourd'hui est qu'il est important de maintenir ces réunions ouvertes dans un espace public, car cela permet à des personnes nouvelles de participer ; mais en fait c'est un peu une illusion : une bonne partie des personnes venues là avaient déjà, d'une manière ou d'une autre, des liens avec des milieux militants ; de plus, on observe dans les assemblées sur des places une rotation permanente des participant-e-s qui ne facilite pas la réflexion sur la suite à donner au mouvement. Cette AG de lutte n'est peut-être donc plus un lieu très intéressant et pertinent, mais elle a en tout cas mis en relief une certaine méconnaissance des boîtes, en particulier les petites, et de ce qui s'y joue avec l'hégémonie de la CGT sur Marseille, et fait naître l'envie d'établir une sorte de cartographie des entreprises sur cette ville.

A Toulouse, l'AG de lutte regroupait début mai au maximum 150 personnes sur une place, et plus couramment une soixantaine. Elle comprenait surtout des militant-e-s du milieu radical et des salarié-e-s (postiers, cheminots…). Des commissions ont été mises en place pour traiter trois questions : la jonction avec d'autres personnes, par exemple en allant distribuer des tracts dans des boîtes ; l'autodéfense face à la répression *(voir l'encadré)* et aux manifs ; la caisse de grève. Là aussi a été constatée une méconnaissance de la réalité dans les entreprises, avec ses résistances invisibles au quotidien (micro-conflits, débrayages…). Et il est envisagé de créer d'autres collectifs de précaires par branches ou secteurs (tels que la restauration ou l'hôtellerie) – à l'instar du collectif qui regroupe déjà, dans l'Education nationale, des pions de lycée et de collège –, car ce type d'organisation aide à la fois à rompre l'isolement individuel dans les petites entreprises et à développer la solidarité entre des personnes qui vivent en gros les mêmes situations dans des boîtes différentes. Mais, pour éviter de tomber dans le corporatisme tel que le syndicalisme l'a favorisé, il faudrait ouvrir une sorte de bourse du travail qui, fonctionnant un peu comme un carrefour, contribuerait à des jonctions entre collectifs et à des luttes intercatégorielles, intersecteurs, plus globales sur la question du travail, du salariat, etc. Et populariser également d'autres pratiques que la grève générale reconductible (même si c'est par ce biais que les salarié-e-s peuvent se libérer et être en mouvement pendant plusieurs jours) : blocages, grèves du zèle ou perlées, sabotage…

La grève reconductible demeure un élément central du rapport de forces dans un conflit, et les gens savent parfaitement que les débrayages d'une seule journée (auxquels appellent au mieux les syndicats) ne servent à rien. Dans l'histoire du mouvement ouvrier, la grève a de plus toujours été conçue comme quelque chose de collectif, et qu'il fallait organiser (par des consignes, des piquets de grève, des caisses et des campagnes de solidarité…), parce qu'on perd forcément de l'argent quand on cesse le travail, alors il vaut mieux calculer parfois, à l'avance et ensemble, à quel moment de l'année cesser le travail. C'est pourquoi aussi arrêter individuellement de faire grève a toujours été très mal vu, et pourquoi les jaunes sont tellement détestés (2). Mais aujourd'hui ces éléments qui ont été constitutifs de l'identité ouvrière dans les bastions du prolétariat ont disparu au profit de comportements individualistes dans des lieux de travail éclatés, ce qui représente une vraie difficulté pour une mobilisation.

Pendant le dernier mouvement, l'AG toulousaine a mis en place une commission piquets de grève pour assurer un soutien à des personnes avec qui elle était en contact et qui étaient en conflit avec leur patron. Etre

2. Lire notamment, sur la grève des mineurs anglais de 1984-1985, Un peu de l'âme des mineurs du Yorkshire, de Jenny et John Dennis (L'Insomniaque, 2004).



extérieur permet de mener des actions que certains salarié-e-s n'oseraient pas faire et d'avoir un discours autonome, donc de ne pas être une simple force d'appoint. Dans un bureau de La Poste où un salarié était menacé de licenciement, les membres de l'AG se sont ainsi trouvés en plus grand nombre que les postiers, et des postiers ont ensuite participé à l'AG…

Ce type de démarche incite cependant aujourd'hui à s'interroger sur les pratiques à privilégier pour demain : est-ce que cela ne revient pas à faire du « parasyndicalisme », en palliant des pratiques syndicales basiques qui se seraient perdues ? Est-ce cohérent avec la critique du syndicalisme et l'objectif d'un changement radical de société ? Cela semble néanmoins le seul moyen de toucher des gens dans le privé comme dans la fonction publique.

Quelques pistes pour créer de la solidarité en actes

De façon plus générale, il est urgent de se pencher sur la faiblesse des courants révolutionnaires et sur les moyens d'y remédier. Les militant-e-s radicaux sont ultraminoritaires dans les mouvements, et pour la plupart ne connaissent pas de situation de conflit sur leur lieu de travail – hormis les personnes qui bossent dans de grosses structures où il peut y avoir une lutte avec un rapport de forces conséquent. Face à cette réalité, il est possible de réagir en estimant que la question du travail est dépassée – et que donc l'investissement militant doit se porter sur d'autres terrains avec d'autres références. Mais en réalité un tel constat est vrai en partie seulement : si des changements importants sont intervenus dans le rapport au travail, en termes d'identité collective et sur bien d'autres aspects, les conflits dans le monde du travail ne vont à l'évidence pas disparaître, et on ne peut de plus prétendre changer la société dans ses fondements sans les prendre en compte. Il s'agit en fait de questionner à la fois l'affaiblissement des prolétaires et celui des courants révolutionnaires : peut-on se satisfaire d'être dans l'éphémère ou l'illusoire en participant à un mouvement, puis en attendant le suivant pour voir s'il ira plus loin ? Ou en écrivant de beaux textes très radicaux dans un journal bien radical, mais sans être capable, dans le boulot au quotidien, de faire aux collègues la moindre proposition autre que se syndiquer pour mener la lutte ? Il faut plutôt, quand on milite dans un groupe, essayer de se doter d'outils collectifs afin de pouvoir intervenir là où l'on est, que ce soit au travail ou au chômage (par rapport à la CAF, à Pôle emploi…), et impulser une dynamique à partir de là plutôt que de se contenter de critiquer l'absence de dynamique en général.

Certes, apporter un soutien à des salarié-e-s en lutte n'a rien d'évident, dans une société où près de six millions de personnes sont au chômage, et peut-être quatre millions ont des emplois précaires et peu qualifiés – nombre de « carrières » mêlant chômage, intérim et autres CDD. Cela incite souvent à militer hors de son boulot. Cependant, une lutte dans un McDo ne concerne pas que le personnel de ce restaurant : il existe un si fort turnover dans de telles boîtes que cette lutte concerne finalement beaucoup de monde. Et si les salarié-e-s dudit McDo obtiennent une augmentation de salaire, les gens qui demain travailleront peut-être là en bénéficieront. De ce fait, le soutien « extérieur » à pareilles luttes ne mérite plus vraiment d'être qualifié comme tel. Les phénomènes de précarisation et de turnover peuvent ainsi servir à recréer une force sociale et à briser l'enfermement dans les entreprises qu'a produit le syndicalisme ; et si la centralité de la lutte n'est plus de nos jours seulement sur le lieu de travail, la question du travail demeure en revanche toujours au niveau de la classe.

Apporter ce soutien à des gens qui galèrent et résistent n'implique en rien que l'on définisse le contenu de leur lutte ou que l'on négocie à leur place, comme le font les syndicats en intégrant les salarié-e-s dans une structure de médiation entre le capital et le travail. Cela ne signifie pas non plus renouer avec les pratiques léninistes d'agitation et de propagande, qui visaient par des tractages aux portes des usines à éveiller la

L'antirépression, un outil de la lutte parmi d'autres

Il y aura sans doute demain une multiplication de petits conflits, notamment avec la mise en application de la loi travail, où le patronat et les salarié-e-s s'affronteront lors des négociations entreprise par entreprise. Le mouvement peut avoir une suite là, si des réseaux d'action et de solidarité parviennent à se constituer horizontalement. Mais la solidarité devra également s'exprimer sur le terrain de l'antirépression, avec les innombrables procès qui vont avoir lieu, et les amendes ou peines de prison qui vont pleuvoir pour des actions menées pendant ce mouvement.

L'AG de Toulouse réalise déjà, à travers sa commission antirépression, un travail collectif avec des inculpé-e-s, pour préparer leur passage devant les tribunaux ; et, comme dans de nombreuses autres villes, elle a collecté de l'argent par exemple en organisant des opérations de péage gratuit. Cette AG propose maintenant de mener une campagne nationale contre la répression en septembre, avec comme axe principal l'affirmation que la lutte antirépression fait partie de la lutte sociale, et que l'on doit donner un contenu offensif et politique à la défense des inculpé-e-s, face à la police, au patronat et à la justice. Connaître les mécanismes de l'institution judiciaire, les modes de défense, pour être en mesure d'assumer une autodéfense juridique et politique est aussi crucial pour les mouvements que développer un argumentaire ou prendre des initiatives afin de renforcer ces mouvements et de leur apporter une possibilité de s'amplifier dans la durée.

Sur Nantes, le comité antirépression né du combat contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes s'est élargi et étoffé au cours du mouvement contre la loi travail. Le 2 juillet, il y a eu par exemple une première soirée de soutien avec plus de 200 personnes ; elle était portée par la CNT, mais l'argent allait à la caisse de solidarité. Ce comité antirép permet d'assurer le suivi des dossiers des personnes poursuivies, incarcérées, etc. Il envisage d'ouvrir un lieu genre bourse du travail, qui aurait pour fonction d'apporter une solidarité envers des personnes en lutte dans leur boîte ou envers des mouvements sociaux en général en recréant du collectif à la base. Il y a eu une expérience de ce type à Rennes, avec la Maison de la grève : elle a constitué dans cette ville un pôle de lutte qui échappait aux syndicats, avant l'intervention policière musclée qui a entraîné sa fermeture en décembre 2015.

Parvenir à mettre en place une coordination de toutes les situations répressives locales favoriserait une dynamique politique offensive – y compris dans les « quartiers » – et une repolitisation.

conscience des exploité-e-s en leur disant ce qu'ils-elles devaient penser. On doit au contraire essayer de favoriser au maximum l'autonomie collective et la solidarité entre personnes en lutte. Mais, pour ce faire, il faut avoir quelque chose de concret à offrir, et pas juste de beaux discours. Faute de quoi, proposer un soutien ne suscitera guère que de la méfiance, une peur que la lutte menée soit récupérée…

En région parisienne, des collectifs de militant-e-s ont apporté pendant des années un soutien extérieur à des luttes de salarié-e-s dans de petites boîtes ou de petites unités appartenant souvent à des multinationales (McDo, Accor, etc.). On trouve des expériences similaires en Espagne, en Italie, etc. Dans ce dernier pays, il existe ainsi le collectif Clash City Workers (3), qui possède des groupes dans diverses villes, et qui essaie d'effectuer ce travail de jonction entre secteurs en lutte et de privilégier une perspective de luttes à la base pour reconstituer une force de mobilisation sans médiation. Ce n'est pas là l'intervention d'un groupe politique extérieur à la lutte des classes, mais plutôt celle de prolétaires qui s'organisent en prévision des futurs affrontements. Avec la poursuite de la robotisation, même des emplois intermédiaires, dans l'informatique et autres, disparaîtront bientôt ; de plus en plus de gens se retrouveront à la rue, et ces pertes d'emplois entraîneront de nouvelles résistances et luttes. D'où l'importance de collectifs de solidarité présents sur les piquets de grève, dans les blocages et les rassemblements, qui popularisent les luttes (dans la rue et d'autres lieux de travail, sur Internet, dans les médias, etc.), qui recueillent de l'argent (en organisant par exemple des fêtes et en mettant à contribution des artistes), et qui acquièrent assez rapidement un rôle important dans le rapport de forces impulsé par les salarié-e-s, en même temps qu'une légitimité auprès d'eux. Ce sont là des luttes menées et dirigées de bout en bout par les salarié-e-s, auto-organisées donc, mais avec l'apport de soutiens extérieurs (à l'entreprise, pas au combat de classe) présents sur le terrain et agissant de concert dans des moments de confrontation partagés.

Beaucoup de gens sont aujourd'hui réceptifs à ce genre d'idées : avec le dernier mouvement, ils-elles ont commencé à se positionner sur des enjeux de classe – ce qui rend imaginable de développer des pratiques d'autodéfense et de solidarité de classe entre syndiqué-e-s et non-syndiqué-e-s, plutôt que d'essayer de ranimer telle quelle la « flamme » du mouvement contre la loi travail. Cette loi va faire des dégâts, c'est certain, mais beaucoup moins que ce qui se passe actuellement dans les caisses d'allocations familiales par exemple, où tous les contacts et démarches sont traités par Internet quand beaucoup de personnes ne maîtrisent pas cet outil, ce qui les laisse complètement démunies.



Il faut sortir d'une vision un peu trop spontanéiste des mouvements, qui les rend sans lendemain, obtenir des victoires politiques afin de capitaliser peu à peu et de retrouver des capacités de résistance. Parce qu'il y a des personnes politisées qui se mobilisent seulement lors des mouvements et désertent le terrain politique dans l'intervalle ; et qu'entre les groupes radicaux très restreints et un vrai mouvement social, il manque bien des formes d'organisation intermédiaires pour accueillir ces personnes que l'on rencontre et qui ont envie de faire des choses. Si l'on ne parvient pas à élaborer collectivement des projets communs, au sein par exemple d'une assemblée de lutte, elles repartiront dans leur coin, gagnées par le défaitisme et nous par un sentiment d'impuissance.

Enfin, ainsi que l'ont souligné des camarades grecs, comment éviter que ces assemblées et autres formes d'organisation autonome ne se retrouvent pas à être finalement de la chair à appareils syndicaux ? Même quand les syndicats affirment que des structures d'organisation à la base ne sont pas incompatibles avec les leurs, en effet, ils les combattent, les marginalisent ou les récupèrent…

Ce tableau assez noir de l'évolution économique et sociale, en France comme ailleurs, ne doit pas décourager, car un mouvement comme celui contre la loi El Khomri a prouvé que la soif d'un changement radical était loin d'être étanchée, et le besoin d'entendre un autre discours que celui du pouvoir et des médias largement ressenti. Autant de voix de se seraient pas élevées aux Nuits debout, autrement ; et les manifs qui ont permis d'engranger un début d'identité collective ainsi que quelques forces se seraient arrêtées avec les premières pluies. Lorsqu'on s'exprime clairement et qu'on agit de façon pertinente, on parvient à faire passer l'idée qu'une rupture avec l'ordre établi est nécessaire et possible. La critique des institutions politiques ou syndicales que portent les révolutionnaires est assez largement partagée. Un film comme *Howard Zinn, une histoire populaire américaine* rencontre beaucoup de succès et révèle, ou du moins rappelle, les nombreuses luttes qui se sont déroulées aux Etats-Unis, avec une remarquable ténacité malgré la féroce répression. En écho avec la situation actuelle, ces luttes rappellent qu'il est toujours possible de se battre, et que l'Histoire est un tissage de combats toujours renouvelés.

En conclusion, si certaines « victoires » s'avèrent démobilisatrices, des « défaites » comme celle contre la loi travail peuvent annoncer des luttes prolongées ou dans leur prolongement. C'est pourquoi nous devons poursuivre la solidarité qui s'est exprimée en refusant toute dissociation, et en développant au contraire les pratiques d'action et de défense collective qui sont apparues au cœur du mouvement contre la loi travail.

Décryptage de Paul Martin, synthèse de Vanina

3.Voir sur .1. sur http://www.clashcity-workers.org/.

Drôle de mouvement à Paris

Une faiblesse numérique, un faible nombre de grèves, une défaite, et pourtant un mouvement qui a duré 4 mois, a recréé de la solidarité, impulsé une radicalité et une vitalité nouvelle pour l'ensemble du mouvement social. Un mouvement qui n'est peut-être pas terminé. Retour sur 4 mois un peu fous à Paris.

Un débordement

La première manif a lieu le 9 mars. Elle a réuni~~t~~ près de 100 000 personnes entre République et Nation. Manifestation dite syndicale, avec son lot de ballons et de drapeaux. Sauf que cette manifestation elle n'était pas du tout prévue par les syndicats au départ. Ceux ci n'ont fait que subir les affres de la base, les pressions des salariés, révoltés par un énième saccage du code du travail au nom de la compétitivité française. Alors la mobilisation a prit un autre forme : celle de la pression web. Des groupes Facebook se sont créés à l'initiative de personnalités de gauche (Caroline De Haas, ancienne porte parole de Osez le féminisme entre autres), une pétition est lancée. Elle atteindra vite le million de personnes et l'oeil des médias qui ne peuvent ignorer ce mouvement de fond. Dans les boites les syndicalistes de bases s'activent, les militants politiques de tout bord (JC, syndicats étudiants…) demandent aux directions syndicales une date de grève et de manifestation. Les bureaucrates syndicaux n'ont même pas les moyens de choisir la date : les gens ont décidé, ça sera le 9 mars. Du coté de la direction de la CGT ça grince. Pour eux il faut privilégier la grande manifestation du 31 mars. La situation est donc confuse puisqu'il n y a pas d'appel~~s~~ national de la part des confédérations. Par contre les unions locales et surtout les unions départementales appellent quasiment toutes. A ce moment là on se dit que quelque chose est en train de se jouer puisque les directions ne maîtrisent absolument pas ce qui se passe.

L'espoir continue le 17 et le 24 mars, lors de deux manifestation appelées par on ne sait trop qui. La première marque une monté en puissance du mouvement puisque, sans appel à la grève, c'est près de 30 000 personnes qui battent le pavé à Paris, principalement des jeunes. Gros cortège et début d'un élément qui ne nous quittera pas : la violence. Dès le matin des affrontements assez sérieux ont poussé les gendarmes, un peu surpris, à fuir sur 300 mètres devant une charge de lycéens. Le soir, après la manif, des jeunes, étudiants ou non, tentent d'occuper l'université de Tolbiac afin d'en faire un « bastion » de la lutte.L'expulsion est extrêmement violente. Le 17 mars ouvre une stratégie de la part de l'état qui sera une stratégie de tension et d'escalade de la violence. Toutes les manifestations seront désormais émaillées de jets de gaz lacrymogènes, de charges de CRS et gendarmes mobiles, et d'attaques du cortège à la grenade de désencerclement (qui fait toujours son petit effet). Cette stratégie a eu deux effets.

-L'un plutôt positif était le développement d'une défiance envers les flics, défiance qui a permis une légitimation de la violence des manifestants et la remise en question de l'institution policière.

-Plus négatif~~s~~, et conforme à ce que recherchait l'état, cette violence a contribué à « vider » les cortèges. Tout un tas de gens, peu aguerris à l'exercice de l'émeute, bien qu'ils soient en accord avec les mots d'ordre de refus de la loi travail, n'osaient pas venir dans les cortèges.

Il faut dire que les flics ne faisaient pas le distinguo entre « bon » et « mauvais » manifestants et attaquaient très régulièrement la totalité du cortège et ce dès le début du mouvement.



Attaque du commissariat Erik Satie, le 25 mars 2016

Force et faiblesses du cortège de tête

Ces affrontements se sont très vite placés à l'avant du cortège. Dès le 31 mars, la tête de la manifestation est constituée par un groupe hétéroclite de personnes n'hésitant pas à s'affronter à la police. Très vite, il sera nommé « cortège de tête ». Ce cortège se place dans la manifestation mais devant le carré de tête syndical. Originellement de quelques centaines, il grossira au fur et à mesure du temps pour devenir une véritable attraction et regrouper plusieurs milliers de personnes (près de 10 000 durant la manifestation du 14 juin). Assez polymorphe, il n'a pas véritablement de base idéologique sinon le refus de se cantonner au revendications et aux formes imposées par les directions syndicales. Il s'agit somme toute d'un cortège autonome dépassant largement les cercles militants. Outres les révolutionnaires de tous poils, on y trouve des étudiants et des jeunes salariés, des précaires de tous les horizons, des collectifs de travailleurs sociaux, des groupes féministes des syndicalistes en rupture avec leur hiérarchie et même parfois des unions locales de syndicats radicalisés (des section de sud rail à plusieurs reprises). Ce cortège fut celui de toutes les confrontations avec la police. C'est dans ce cortège qu'une partie non négligeable des manifestants (allant de plusieurs centaines à plusieurs milliers) se sont affrontés avec la police. Ce fut également là que les formes du mouvement furent les plus inventives et les plus symboliques. Le slogan « Tout le monde déteste la police », repris sur un air chantant a pris la place du tristounet « flic porc assassin », les tags fleurissaient sur les murs de manière toujours plus rigolote et les banderoles, inventives et fort utiles contre les flasball, crachaient à la gueule des flics des slogans tiré~~e~~s de paroles de rap toutes plus drôles les unes que les autres.

Force de ce cortège de tête : il a toujours eu comme but de rester en lien avec le reste du cortège. C'est assez rare pour être souligné, le cortège de tête en tant qu'entité radicale du mouvement ne s'est pas posé en avant garde, a toujours réfléchi par rapport au reste du

cortège. Globalement, nombre de personnes étaient présentes pour faire des liens avec l'arrière du cortège, composé en grande partie de syndicalistes. Les réflexions sur les actions à mener, comment elles seraient perçues par le reste du mouvement, la pertinences des cibles durant les manifs ont été permanentes au sein du cortège de tête.

Il a néanmoins manqué un manque de formalisation politique. Peu d'espaces de discussions formelles ont été trouvés. Il a également manqué un lieu pour se réunir après les manifestation, tirer un bilan des actions et discuter des perspectives du mouvement. Les comités d'actions (voir encadré) et certaines commissions de nuit debout ont bien eu ce rôle mais elles restaient trop résiduelles ou trop idéologique pour séduire la variété de personnes touchées par le cortège de tête.

De même le cortège n'a pas toujours su appréhender les pièges du pouvoir. Le cycle de violence déclenché par l'état a mené une bonne partie du cortège de tête a se confronter à la police et à bouffer la violence policière qui a été très présente (1). S'en est suivi une focalisation sur la police au détriment de questions plus sociales. Analyser le mouvement uniquement sur les violences policières, c'est prendre le risque de partir dans une guerre privée avec l'état, guerre qui sera évidemment un fiasco, et de voir s'éteindre la question du salariat et de l'organisation sociale du travail. C'était ce que voulait l'état en multipliant les provocations grossières (flics sortants des flingues et les pointant contre les manifestants, création d'affrontements autour de la place de la république pendant nuit debout…). Il a en partie réussi à nous emmener dans ce piège bien que là aussi, certaines voix ont rappelé la nécessité de se concentrer sur la loi travail afin de garder en tête les objectifs du mouvement.

Mais peut on en vouloir à un mouvement partant de si loin ? Dans une perspective politique morose, où l'état d'urgence côtoie les attentats islamistes et où les réseau militants s'effilochaient au fil des années on peut analyser ce phénomène avec un certain soulagement. Le cortège de tête est jeune et beaucoup de ses participants commencent tout juste à faire de la politique. Si certaines erreurs stratégiques ont été commises, il convient de les considérer au prisme de la période : le cortège de tête a bien été un bol d'air dans une période de merde.

Journée creuse, nuits pleines

A la fin mars et durant toutes les premières manifestation, un mot d'ordre revenait : « après la grande manif du 31 mars, on occupe république ». Peu de gens y croyaient à ce moment là. L'initiative, menée par des membre de la gauche institutionnelle (Lordon, Ruffin le journaliste et directeur du journal Fakir…) a incité de nombreuses personnes à une sorte de méfiance doublée d'ironie. Après la manifestation monstre et humide du 31 mars, les gens se sont donc retrouvés là bas. Fort peu d'abord et dans une ambiance un peu passive qui faisait penser à la tristesse des mouvement « Occupy » ou des « indignés ». Très vite, ce mouvement a pris de l'ampleur et ce sont plusieurs milliers de personnes qui ont stagné sur la place durant près de deux mois.

Au fur et à mesure que la mobilisation augmentait, le lieu devenait un espace d'organisation. On aurait tort de voir Nuit debout comme une entreprise non ancrée dans le réel et en dehors des questions du mouvement social. Ce fut au contraire une base d'organisation, qui bien qu'imparfaite, a donnée une vraie force d'organisation au mouvement contre la loi travail.

Nuit debout était structuré autour d'une AG principale, qui commençait tous les jours à 18 heures et où tout le monde pouvait prendre la parole. Évidemment ce fut là qu'on a entendu les discours les plus réformistes, les plus naïfs, de la part de personnes qui avaient avant tout un grand besoin d'écoute, plus encore qu'un besoin d'organisation. Cette AG fut donc très vite désinvestie par les militants, fatigués par une succession de discours redondants. Et pourtant, ce fut une vraie tribune rassemblant plusieurs milliers de personnes certains jours.

Mais autour de cette AG gravitaient de nombreuses commissions annexes qui purent véritablement organiser des actions, des réflexions sur les manifestations menées par le mouvement, des actions de propagande… On pourra citer une action de la commission « grève générale » (sur les questions de salariat) de Nuit debout qui a regroupé près de 120 personnes un matin à 6h devant le technocentre de Renaud Guyancourt pour tracter. Il s'agissait d'actions qui n'avaient pas eu lieu depuis longtemps et que les autres forces politiques étaient incapables de mener à ce moment là.

Enfin, le mouvement d'occupation de la place de la république a surtout été l'occasion de combler le vide laissé par un mouvement syndical hésitant. Sans grève, les gens se retrouvaient place de la république.



Le 9 avril, place de la bastille

Composition de classe du mouvement : la perte des bastions et les mobilisations des travailleurs isolés.

Car pour le mouvement syndical, les mois de mars et d'avril ont été une longue attente. Assurant le strict minimum (en gros les permanents) durant de nombreuses manifestations, la CGT et FO n'a véritablement commencé à mobiliser que durant le mois de mai. Les manifestations ont alors changé de forme et sont devenues d'un coup plus syndicales. Enfin, c'est surtout la mise en lutte de secteur clef comme la pétrochimie qui ont permis à la CGT de reprendre la main. En mettant quelques bastions en grève, la centrale syndicale s'est posé au centre du jeu médiatique, notamment via la spectaculaire grève des carburants. Les médias, aux ordres tout le mouvement, se sont focalisé sur la figure du très dangereux Phillipe Martinez comme ennemi numéro 1 au même titre que Daesh (2).

Durant tout le mouvement, les personnes en lutte ont attendu l'entrée réelle de la CGT. Celle ci n'a décidé de livrer enfin bataille que très tard. Mais nombreux étaient les gens qui ne misaient pas sur cette option. Car si la CGT était si forte, elle n'aurait pas mis 6 semaines à réagir, elle n'aurait pas attendu de se faire déborder. Ce jeux politicien où la CGT menaçait le gouvernement (« attention on va se fâcher très fort ») c'était la grenouille qui voulait se faire plus grosse que le bœuf.

Ce qu'on a surtout vu, c'est la fin d'une époque pour le mouvement social : la fin d'une lutte menée par la direction et s'appuyant sur un secteur « locomotive », secteurs très fortement syndiqué. Il est loin le temps ou les che-

1. Voir : *Lacrymos, grenades offensives et voltigeurs,* Courant Alternatif *n°260, Mai 2016*

2. Voir : *« Avec nous, ou avec les terroristes » :* les *éditorialistes-faucons sont de retour, sur le site Acrimed.*

minots de gare du Nord représentaient à eux seuls un mouvement capable de faire trembler les gouvernement. Ces bastions syndicaux se sont vraiment restreint et si la CGT a misée sur les dockers et la pétrochimie (comme en 2010 pour la lutte des retraites), cette stratégie n'a pas été gagnante car ces secteurs sont tout simplement moins important dans l'économie française et recoupe un nombre limité de personnes. Ces bastions subsistent mais sont tout simplement trop faibles pour peser de manière définitive dans la lutte comme ça pouvait être le cas jusqu'en 2010. De manière générale, la CGT a montré qu'elle avait encore un poids numérique important, mais de moins en moins.

Il est difficile d'analyser le pourquoi du comment mais, dans la rue, on a vu énormément de gens, syndiqués ou non, qui étaient isolés dans leur travail. Beaucoup de jeunes travailleurs aussi, de divers secteurs, étaient présent et n'hésitaient pas à faire grève plusieurs jours dans le mois. Il n'était souvent pas dans des secteurs à fort potentiel syndicaux et un nombre non négligeable de personnes avec qui on discutait était issus de secteurs carrément précaires (auto entrepreneur, intermittents en galère, secteur associatif, enchaînement de petits boulots sur plusieurs années…).

Corrélé à la perte des bastions syndicaux on peut imaginer que ces compositions sont représentatifs d'un évolution de l'économie qui atomise encore un peu plus les travailleurs, empêchant la création de secteurs syndicaux forts. Il ne s'agit pas ici de magnifier la présence des syndicats dans les entreprises, historiquement les travailleurs ont toujours été isolés politiquement au sein des entreprises. Mais les syndicats avaient profité de l'embellie économique exceptionnelle des années 50-80 qui avaient permis une première dans l'histoire du capitalisme : une part non négligeable du prolétariat était sortie de la condition précaire qui caractérisait cette classe sociale auparavant. Ce retour au l'état de précaire des gens qui en avait profité passe par une criminalisation encore plus forte de l'action politique au sein des entreprise et même l'écrasement de tout le mouvement syndical. Quand Valls dit, en plein mouvement, « Il n y a pas d'alternative », paraphrasant par là Margaret Thatcher, il s'inscrit dans la continuité historique des libéraux qui avant la France on sévit en Angleterre, Aux états unis et plus récemment en Allemagne (3).

Ce retour à la condition de précarité ne dit en aucun cas un reflux des luttes ou une fin du syndicalisme. La fameuse « fin de l'histoire » n'a pas eu lieu et les Etats unis par exemple sont le vivier de nombreuses luttes, plus ou moins sectorielle et souvent victorieuse.

3. *Voir : Allemagne : dix ans de la réforme Hartz, Courant alternatif* n°232, Juillet 2013.

NUIT DEBOUT

Les textes, choisis et présentés par Patrick Farbias. Edition : les Petits matins

L auteur se définit comme militant écologiste et alter mondialiste et est un des animateurs de la semaine anticoloniale et antiraciste. Il participe à Nuit debout au sein de la commission Ecologie Debout.

Si l'on a raconté beaucoup de choses sur Nuit Debout et qu'il existe beaucoup, sur le net, de textes des plus divers, très peu d'écrits papiers sous forme de livres existent.

C'est déjà le premier intérêt du livre que d'avoir une trace lisible des débats et du fonctionnement original de Nuit debout.

Les textes émanent principalement de Nuit Debout place de la République, vu la diversité et la mosaïque d'expériences des nuits debout sur le territoire national voir international, ce livre n'a pas la prétention d'être exhaustif, c'est aussi la subjectivité de l'auteur qui transparaît dans l introduction et le choix des textes.

Pour avoir suivi pas mal, Nuit Debout place de la République, il est une bonne photographie de ce qui se passe ou c'est passe place de la République pendant les deux premiers mois avril et mai.

Ce recueil de textes se décompose en 4 chapitres principaux, vous pourrez découvrir ou redécouvrir les textes fondateurs de Nuit debout, la vie quotidienne sur la place de la République, la réflexion pour construire un destin commun, et enfin le processus démocratique.

Dans certains milieux prétendument révolutionnaire on a beaucoup dit ou maudit sur Nuit Debout, en partie parce que ne comprenant pas cette expérience et de ce fait ne pouvant la chevaucher, on a préféré la traiter avec dédain voir la dénigrer en lui jetant l'opprobre , en somme CIRCULER IL N Y A RIEN A VOIR ...

Pourtant, il faut plutôt envisager cette expérience qu'il ne s agit pas d'encenser non plus, comme un immense questionnement pour ceux et celles qui se veulent révolutionnaire.

Cette expérience ne vient pas de nulle part. Depuis la chute du mur de Berlin, l'apparition du mouvement dit alter mondialiste, les révolutions arabes et leurs dramatiques échecs pour le moment, les indignés d'Espagne, de Grèce, d'Occupy Wall Street aux USA, beaucoup de choses ont changé dans le monde.

Ces expériences reflètent-elles un abandon de toutes perspectives révolutionnaires pour un citoyennisme même relooké au communalisme libertaire inspire par Murray Boockchin ?

Ou sont-elles l'amorcent de nouvelles perspectives révolutionnaires n' empruntant plus les chemins balises d'autrefois, si on considère qu une autre époque a débuté, des changements dans nos analyses, nos fonctionnements, nos pratiques, en un mot dans notre culture militante doivent suivre..?

Pour les perspectives à court terme, citons l'auteur :

« Que deviendra Nuit debout ? Si personne ne peut le prédire, l'avenir passe peut être par Barcelone ou Madrid. Dans ces villes, ce n'est pas Podemos qui a triomphe, c'est un mouvement social héritier de nombreuses années de luttes pour les droits fondamentaux et notamment le droit au logement, qui a voulu prendre du pouvoir au sein des institutions locales pour conforter sa démarche de défense et de conquête de droits. L'Etat providence ne subvenant plus aux besoins de base -logement, santé, alimentation, éducation, culture- la conquête du pouvoir local devient une nécessite. L' imaginaire de la commune de Paris et du communalisme libertaire s'impose. »

Dans courant alternatif nous avons produit des articles sur Podemos, disons que nous n'avons pas du tout envie de suivre le chemin proposé par Patrick Farbias ; la période en France avec les présidentielles en mai 2017, seraient plutôt de tourner complètement le dos a tout projet politicien même relooke et faire en sorte que le combat social continue et marginalise totalement ces élections. (voir l'article que nous avons publié sur le boycott actif des élections présidentielles – CA n°259).

Christian OCL Paris
et participant notamment à la commission antinucléaire de Nuit Debout,

On peut supposer que le mouvement en cours n'est qu'un prémisse de ce que nous allons vivre ces prochaines années :

-un gouvernement bien décidé à en finir avec le passé social et n'hésitant pas à utiliser une répression féroce (nous n'avons, par chance, pas encore eu de morts en manifestation mais si la police maintient cette forme de maintien de l'ordre, il va y en avoir).

-Un mouvement syndical qui s'effiloche du fait d'une faible implantation.

-Un noyau de personne qui n'auront pas le même statut professionnel que leurs parents, déterminés à lutter pour garder quelques acquis, ou tout simplement changer le monde.

La période est intéressante. Tachons d'agir dessus.

M. OCL Paris

L'économie en brèves

L'inflation n'est pas la même pour tout le monde

L'INSEE a étudié l'évolution des prix de 1998 à 2014. La hausse s'élève à 28% pour cette période, mais elle est de 30% pour les ouvriers et de 27% pour les cadres. Comment une telle différence est-elle possible? Tous les prix n'augmentent pas à la même rapidité, les prix de certains produits baissent même pendant que ceux d'autres produits augmentent. Or, on ne consomme pas les mêmes choses, non seulement selon son revenu, mais aussi selon sa classe sociale. Un agriculteur qui gagne l'équivalent du RSA n'achètera pas les mêmes choses qu'un rmiste de banlieue par exemple. Ce qui a le plus augmenté à part les boissons alcoolisées et le tabac, ce sont les dépenses pour le logement (logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles) (+53%). Or ce sont des dépenses qui pèsent très lourd dans les budgets des couches populaires, notamment parce qu'elles sont plus souvent locataires que propriétaires. Les transports ont augmenté de 45%, les produits alimentaires de 32%. Ces trois familles de produits représentent 37% du budget moyen d'un cadre, et la moitié du budget moyen d'une famille ouvrière (48% pour les employés). Par contre, les prix des communications et des loisirs et de la culture ont baissé, or ces dernières dépenses comptent beaucoup plus dans le budget des couches supérieures. Cependant, en 2014, l'inflation a été plus élevée pour les cadres que pour les ouvriers (les retraités ayant subi l'inflation la plus faible). Il faut retenir de ça que l'inflation en soi ne veut pas dire grand chose. C'est une moyenne pondérée entre la variation de différents prix, et elle est pondérée par le poids de chaque produit dans la consommation. L'indice de prix se base donc sur une consommation moyenne. Or, par définition, la moyenne n'existe pas, c'est une construction à partir de situations différentes. L'INSEE publie d'ailleurs des indices de prix par catégorie socio-professionnelle et par tranche de revenu.

Source: INSEE

Pendant ce temps, les négociations continuent discrètement...

Nous vous avons déjà parlé dans ce journal du TAFTA, ce grand accord Europe-Etats-Unis dont les négociations restent secrètent, et du CETA, celui déjà signé avec le Canada mais pas encore ratifié. Un autre accord est en cours de négociation, le TISA, *Trade in services agreement*, entre les pays de l'Union européenne, les États-Unis et une vingtaine d'États. Là encore, les négociations sont secrètes, c'est-à-dire que personne n'y a accès, sauf certains élus au niveau européen, mais avec beaucoup de difficultés, et sans le droit de les rendre publiques. WikiLeaks a divulgué de nouveaux documents qui ont été publiés fin mai par certains journaux (mediapart et Libération en France). La plupart datent d'octobre ou novembre 2015.

Le cadre général posé en préambule est très inquiétant. Les pays signataires devraient renoncer à toute législation imposant une implantation locale, liant les contrats à des emplois locaux, à des transferts de technologies, à des efforts de recherche et développement sur place, à l'utilisation de produits industriels nationaux. Les contrats publics, donc payés avec l'argent des citoyens, ne pourraient donc plus être liés à des obligations de recourir à des PME, à des emplois locaux, voire à des associations. Ces dispositions, inscrites souvent dans des cadres législatifs, devraient être supprimées dans le cadre de TISA. Cela vaudrait aussi pour les obligations de programmes audiovisuels ou radiophoniques locaux, imposés dans de nombreux pays pour protéger ou diffuser leur langue, leur culture nationale ou régionale. Il faut bien comprendre ce que signifie l'absence d'obligation d'implantation locale avec la généralisation d'internet. Ce dernier offre la possibilité technique d'exercer dans un pays sans y posséder de filiale. Si c'est autorisé, la législation nationale ne peut plus s'imposer car l'état national n'a plus de moyen de sanction. Que se passera-t-il à l'avenir si une assurance suisse ou américaine, sans aucune filiale dans le pays, vend des contrats au Pakistan et qu'à la suite d'un désastre – un tremblement de terre par exemple –, elle ne veut ou ne peut payer ?



Au-delà de ce cadre général, dont on ne sait pas s'il est posé d'avance ou négociable faute de documents, quels sont les domaines ou TISA s'appliquerait? A peu près tout le secteur des services: les services financiers, les télécommunications, les services publics, les transports, mais aussi certaines professions comme les experts-comptables, les médecins, les infirmières, les architectes et autres. Pour ces secteurs, les négociateurs demandent la suppression de toute réglementation contraignante, de reconnaissance de diplôme ou de travailler sur place.

Les réglementations nationales sont réunies dans un document intitulé «transparence». Le texte en négociation préconise ainsi de supprimer toutes les règles *«plus contraignantes que nécessaires pour assurer la qualité du service»*, laissant la possibilité aux entreprises de se retourner contre les États, si elles s'estiment entravées dans leur quête de profits. Qu'est-ce qui définit la réglementation nécessaire? Qui la définit? Mystère. Les obligations environnementales, les autorisations d'exploitation, les licences seraient susceptibles d'être attaquées en justice, car bridant l'initiative privée. La fédération américaine du commerce a expliqué devant le congrès américain qu'elle souhaitait faire tomber les réglementations,*«Y compris les restrictions sur la taille des magasins et les heures d'ouverture, qui ne sont pas nécessairement discriminatoires, mais gênent les grandes enseignes pour atteindre leur pleine efficacité économique»*. L'objectif étant de travailler *«relativement libre de toute réglementation gouvernementale»*.

Le projet TISA sur la *«transparence»* précise aussi les procédures que les gouvernements devront suivre s'ils veulent prendre de nouvelles réglementations. Tout nouveau projet devrait être ainsi publié suffisamment longtemps à l'avance et en détail pour que les gouvernements étrangers et les grands groupes soient informés que leurs intérêts commerciaux peuvent en être affectés. *«Les intérêts étrangers devraient se voir accorder un temps suffisant et des moyens raisonnables pour réagir aux réglementations prévues»*. Les gouvernements se devraient de tenir compte des commentaires qui leur sont adressés par ces intérêts étrangers. Enfin, un délai suffisant devrait être pris entre l'annonce de cette réglementation nouvelle et sa mise en application. Naturellement, toute nouvelle disposition législative ou réglementaire pourrait être attaquée par un groupe, s'il s'estime lésé.

En tous les cas, on comprend bien pourquoi toutes ces négociations ont impérativement besoin de rester secrètes pour réussir. Faisons-les donc connaître!

Source: mediapart

Où en est le marché du travail?

L'I.N.S.E.E. vient de publier les résultats de sa dernière «enquête emploi». Sur les 39,7 millions de personnes de 15 à 64 ans vivant en France métropolitaine, 25,5 millions ont un emploi, 2,9 millions sont au chômage au sens du Bureau international du travail (chiffre donc différent de celui de pôle emploi) et 11,3 millions ne travaillent pas sans chercher à le faire. La population active (les personnes travaillant ou souhaitant travailler) a augmenté surtout du fait des 50-64 ans qui sont de plus en plus nombreux à chercher à travailler. En dix ans, leur taux d'activité est passé de 56,6% à 64,2% (+7,6 points). C'est le résultat des réformes successives de la retraite. Il y a maintenant autant de salariées que de salariés, leur taux de précarité est proche (entre 85 et 86% en CDI), mais les modalités des contrats précaires diffèrent: les femmes occupent plus souvent des CDD que les hommes, les hommes sont plus souvent en interim que les femmes. Plus de la moitié des jeunes sont précaires (45% des 15-24 ans qui sont salariés sont en CDI). 18% des actif-ves, salarié-es ou non, sont cadres (un homme sur cinq et 14% des femmes). 48% sont employé(e)s ou ouvrier(e)s. Un emploi sur cinq est non qualifié, mais c'est le cas pour plus d'une femme sur quatre. Les trois quarts des gens travaillent dans le tertiaire, 88% des femmes et les 2/3 des hommes. Un peu moins d'une personne sur cinq travaille à temps partiel, évidemment surtout les femmes (30%) et les jeunes (25%). Le sous-emploi (personnes travaillant à temps partiel sans le désirer) a légèrement augmenté, et touche surtout les femmes (9,7%) et les jeunes (12,5%).

Source: Insee Première N° 1602 - juin 2016

A Bure, on reprend confiance

A Bure le combat contre CIGEO (Centre industriel de stockage géologique) semble avoir pris un tournant tout autant que la ceinture de béton qui empêchait l'accès à la forêt ce sont les murs de résignation qui ont été abattu (voir la photo en première page de ce CA).

Il faut dire qu'il y avait urgence. Le projet est désormais en phase d'accélération, notamment grâce à une magouille lors d'un vote de l'Assemblée nationale le 11 juillet dernier. Il n'est désormais plus question de laboratoire, mais bien de passage forcé à une phase-pilote industrielle, conduite par l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs).



Bure... kini de rigueur



Retour sur un fol été

Il ne faudrait pas oublier que l'action joyeuse, collective et déterminée du 14 août aboutissant à la destruction du mur ceinturant une partie du bois Lejuc, est l'aboutissement d'un été de rencontre et de mobilisation et au-delà de la reprise depuis quelques années de la lutte.

Le succès des initiatives de l'été ont joué ont rôle important dans les succès du mois d'août. Les rencontres entre des populations en lutte tels celle du Cotentin (lutte contre les THT), ou celles de Notre Dame des Landes ont permis de briser l'isolement des habitants. La remise en premier lieu de la question agricole et paysanne, fondamentale dans la stratégie de L'ANDRA pour accaparer les terrains (aujourd'hui, sur les 3000 hectares possédés par l'ANDRA on en compte 2000 de forêt et environ 1000 agricoles), ont permis aux opposants de comprendre comment l'Agence s'était transformée en véritable animateur foncier et acteur majeur du territoire, avec la complicité évidente de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural). Ainsi le discours bienveillant des autorités locales et de leur relais vantant développement et emploi a pu être démonter et c'est au contraire le caractère de division, de corruption des populations que crée L'ANDRA qui a été dévoilé. La colonisation et la nucléarisation de la Meuse à elle aussi pris un tour concret avec l'installation des différents équipements à destination de la réalisation du CIGEO et du monde qui va avec (Observatoire pérenne de l'environnement et son «écotheque», le centre des archives de l'ANDRA etc.).

Enfin l'installation dans la région, à la suite du camp VMC d'août 2015, de militants venus d'autres horizons, dans une perspective tout à la fois de lutte comme de celle de la construction d'un projet de vie ont permis de réinjecter des forces dans la bataille. Cette rencontre entre différents types de cultures militantes dans un échange mutuel et une capacité d'écoute respective ont favorisé l'émergence d'une radicalité enfin acceptée et partagée, il faut dire que le boycott et la perturbation du débat public en mai 2013 par les premiers concernés leur avaient fait comprendre que parfois on peut être efficace lorsque qu'on se fâche.

C'est parti pour la répression

L'Andra a bien compris qu'il se passait un moment crucial et qu'il était important de répliquer. Vis à vis du grand public notamment en tablant sur la communication et de portes ouvertes, avec un cynisme bien assumé dans la campagne publicitaire. Mais ce discours bonhomme ne peut cacher la répression on ne peut plus classique, bâton et prison. L'agence s'est en effet doté d'une petite milice, qui supplée avec talents les gendarmes mobiles lors des opérations des forces de l'ordre. D'un autre coté la justice commence à remplir son office habituel en distribuant des peines de prison et d'interdiction de séjour aux militants qui tombe dans ses filets.

Après ce fol été, il apparaît donc important de rester aux aguets des agissements de l'ANDRA et des travaux à venir et d'être plus que jamais mobilisé pour appuyer l'avantage pris par les opposants dans leur lutte : en faisant le point et tracer les perspectives à venir par la tenue d'assemblées à Bure mais aussi dans tout le département, en serrant les coudes face à la répression, en renforçant l'aspect politique de la dénonciation du nucléaire et de son monde.

JM OCL Bure

Démantèlement des centrales nucléaires : où en est-on ? (2e partie)

Selon le directeur de la Direction des déchets, des installations de recherche et du cycle de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, "La nouvelle stratégie qu'EDF nous a annoncée reporte la fin globale du démantèlement des réacteurs au début du 22e siècle. On arrive à une durée des installations de plus d'un siècle : pour la tenue des bétons, la tenue sismique, la maîtrise de la sûreté des installations, ça devient un enjeu fondamental. Maîtriser des installations au-delà du siècle, c'est quelque chose qui devient compliqué."EDF confirme vouloir déconstruire ses vieux réacteurs "le plus rapidement possible, alors qu'à l'international, sur des réacteurs équivalents, la stratégie peut consister à attendre notamment une décroissance de la radioactivité. On ne décale pas tous nos chantiers, cela ne concerne que les caissons réacteurs. Le démantèlement se poursuit par ailleurs".

Démantèlement des réacteurs de type «uranium naturel graphite-gaz»

Le 29 mars 2016, le collège de l'ASN a, pour la deuxième fois, auditionné EDF sur la stratégie de démantèlement des réacteurs de type «uranium naturel graphite-gaz» (UNGG). Ces réacteurs de première génération, arrêtés depuis plus d'une trentaine d'années, sont implantés sur les sites de Saint-Laurent-des Eaux, Chinon et Bugey.

Au cours de cette audition, EDF a informé l'ASN qu'elle retenait une nouvelle stratégie de démantèlement ; celle-ci modifie significativement la méthode, le rythme des démantèlements et les scénarios associés (Le scénario de démantèlement initialement prévu, celui des caissons «sous-eau», est abandonné au profit d'un démantèlement de tous les réacteurs de type UNGG «sous air», qui s'accompagne d'un changement du réacteur tête de série). EDF a également présenté sa volonté de mener à bien le démantèlement complet d'un réacteur (Bugey 1) avant de commencer le démantèlement des autres réacteurs, dans le but de bénéficier du retour d'expérience associé. Cette nouvelle stratégie conduit à décaler de plusieurs décennies le démantèlement de certains réacteurs au regard de la stratégie affichée par EDF en 2001 et mise à jour en 2013. Lors de son audition, EDF a indiqué qu'elle réalisera dans les quinze prochaines années le démantèlement de l'ensemble des installations périphériques aux autres réacteurs.

L'ASN a demandé à EDF de rendre public et de justifier de manière détaillée ce changement, en démontrant le respect des exigences législatives relatives au de l'ensemble de ses réacteurs UNGG. Elle a également demandé à EDF de présenter un programme détaillé d'avancement pour les 15 prochaines années. Enfin, l'ASN a demandé à EDF de fournir un dossier d'orientation de sûreté permettant de présenter les dispositions qu'EDF envisage pour garantir la sûreté de ses installations jusqu'à l'achèvement de leur démantèlement.

Le réacteur de Bugey 1

Ce réacteur est, dans la stratégie actuelle de démantèlement d'EDF, le premier réacteur de type UNGG qui devrait être démantelé (tête de série). Le démantèlement complet de l'installation, dont l'arrêt définitif a été effectif en 1994, a été autorisé par le décret du 18 novembre 2008. L'ASN, par décisions du 15 juillet 2014, a fixé les prescriptions et les limites relatives aux prélèvements d'eau et aux rejets d'effluents du site nucléaire du Bugey. Ce renouvellement des prescriptions était nécessaire notamment pour intégrer les opérations de démantèlement du réacteur de Bugey 1.

La réalisation des travaux d'extraction des déchets d'exploitation du caisson est prévue en 2016,

L'ASN considère que le démantèlement du réacteur 1 du site du Bugey se déroule dans des conditions de sûreté globalement satisfaisantes, malgré quelques lacunes ponctuelles en termes de rigueur d'exploitation.

L'ASN, qui assure l'inspection du travail sur cette installation, a relevé des écarts ou des presqu'accidents en matière de sécurité des travailleurs, qui devront donner lieu à des actions correctives.

Les réacteurs Chinon A1, A2 et A3

Les anciens réacteurs Chinon A1, A2 et A3 ont été arrêtés respectivement en 1973, 1985 et 1990. Les réacteurs A1 et A2 ont été partiellement démantelés et transformés en installations d'entreposage de leurs propres matériels (Chinon A1 D et Chinon A2 D). Chinon A1 D est actuellement démantelé partiellement et est aménagé en musée depuis 1986. Chinon A2 D est également démantelé partiellement et abrite le groupe Intra (robots et engins d'intervention sur installations nucléaires accidentées).

Le démantèlement complet du réacteur Chinon A3 a été autorisé par le décret du 18 mai 2010. Les travaux préparatoires au démantèlement complet ont été engagés par l'exploitant mi-2011. Le démantèlement des échangeurs de chaleur de Chinon A3 s'est poursuivi en 2015. Des travaux ont également débuté sur Chinon A2. La surveillance exercée par l'exploitant sur les intervenants extérieurs sur les chantiers reste un enjeu majeur pour le démantèlement de ces installations.

L'ASN a noté quelques écarts à la nouvelle réglementation associée.

L'ASN considère que le niveau de sûreté des installations nucléaires de Chinon A est satisfaisant.

Les réacteurs Saint-Laurent-des-Eaux A1 et A2

Le démantèlement complet de l'installation, qui comprend deux réacteurs et dont la mise à l'arrêt définitif a été prononcée en 1994, a été autorisé par le décret du 18 mai 2010. Un dossier de renouvellement des prescriptions réglementant les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents est en cours d'instruction par l'ASN.

EDF a conduit depuis 2013 des expertises à l'intérieur du caisson des réacteurs A2 et A1. L'exploitant a progressé dans l'avancement des chantiers de traitement des déchets et effluents historiques de l'installation malgré les aléas qui sont encore survenus sur les chantiers. Un plan d'action a été décliné de façon satisfaisante afin d'améliorer la rigueur d'exploitation à la suite de plusieurs écarts en 2014 et 2015 sur un de ces chantiers.

Les opérations de démantèlement hors caisson doivent démarrer en 2016.

Le risque incendie est bien géré par l'exploitant. L'ASN a toutefois noté quelques écarts à la nouvelle réglementation associée.

Démantèlement de Superphénix

Le réacteur à neutrons rapides Superphénix, prototype industriel refroidi

au sodium, est implanté à Creys-Malville. Il a été définitivement arrêté en 1997. Cette installation est associée à une autre INB (installation nucléaire de base), l'Atelier pour l'entreposage des combustibles (APEC), constituée principalement d'une piscine d'entreposage dans laquelle est entreposé le combustible évacué de la cuve du réacteur Superphénix et d'un entreposage des colis de béton sodé issus de l'installation de traitement du sodium (TNA).

L'ASN considère que la sûreté des opérations de démantèlement du réacteur Superphénix et d'exploitation de l'APEC est assurée de manière satisfaisante.

Après les anomalies relevées en 2014, l'exploitant a réalisé un travail de recensement des rétentions présentes sur le site et de définition de programmes de contrôle associés. Néanmoins, l'ASN a demandé en 2015 à EDF de mettre rapidement en place une organisation lui permettant d'assurer l'évacuation et le traitement, dans les plus brefs délais, des substances dangereuses susceptibles de s'accumuler dans les rétentions.

Le décret n° 2006-321 du 20 mars 2006 autorisant le démantèlement du réacteur de Superphénix, dispose que l'engagement des opérations de traitement du sodium résiduel de la cuve principale présent après sa vidange doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'ASN. À ce titre, EDF a transmis en 2014 un dossier afin de réaliser cette opération qui sera effectuée en deux temps :

• carbonatation du sodium résiduel,
• mise en eau de la cuve.

Cette opération est nécessaire au démantèlement de la cuve et de ces internes qui doit être réalisée sous eau. Les principaux enjeux de sûreté associés à l'opération de traitement du sodium résiduel de la cuve principale sont représentés par les risques d'une réaction sodium-eau incontrôlée et d'une explosion d'hydrogène.

Après instruction, l'ASN a autorisé, par décision du 21 décembre 2015, l'engagement de ces opérations.

L'instruction du dossier transmis pour l'autorisation du traitement du sodium résiduel de la cuve et sa mise en eau n'a pas fait apparaître de point bloquant. La préparation et le déroulement de ces opérations représentent les principales activités à enjeu pour l'année à venir.

Les enjeux liés au démantèlement de la cuve d'un REP

Le réacteur Chooz A est un réacteur à eau sous pression (REP), d'une puissance de 305 MW, comme les 58 réacteurs en fonctionnement d'EDF. Il est donc le premier réacteur de cette technologie à être démantelé en France par EDF et le premier réacteur à l'arrêt à démanteler sa cuve. Il a été arrêté en 1991. Son démantèlement s'inscrit comme un chantier précurseur des démantèlements futurs des réacteurs à eau sous pression, technologie des réacteurs électronucléaires français actuellement en fonctionnement.

Le décret n° 2007-1395 du 27 septembre 2007 autorisant le démantèlement du réacteur de Chooz A, a fixé quatre points d'arrêts : le démantèlement du circuit primaire, le démantèlement de la cuve, l'engagement des étapes 2 (phase de surveillance) et 3 (démolition et réaménagement du site), considérant que ces opérations en changements d'étape nécessitaient une instruction particulière. Ainsi, l'ASN a donné l'autorisation de démanteler la cuve en 2014.

Les principaux enjeux du démantèlement de la cuve sont les suivants :

1 - La radioprotection des travailleurs est un sujet majeur. En effet, la cuve, dont le métal a été activé, ne peut pas être préalablement décontaminée (contrairement aux générateurs de vapeur, déjà démantelés), pour réduire le débit de dose. EDF a donc prévu de réaliser les opérations de retrait des éléments de la cuve et de découpe de la cuve, sous eau, dans la piscine du réacteur, par des moyens télé-opérés.

2 - Il existe un enjeu lié à la manutention de gros composants (la cuve pèse environ 200 tonnes).

3 - Des nouveaux équipements doivent être construits pour traiter et conditionner les déchets.

4 - La gestion des déchets présente un enjeu important puisque les déchets activés, une fois caractérisés et conditionnés, devront être évacués vers l'Installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés (Iceda). Cette installation devra donc être mise en service dans un délai compatible avec l'avancement du démantèlement de la cuve.

Face à ces enjeux, EDF bénéficie notamment du retour d'expérience international concernant des réacteurs de technologie identique sur lesquels a été utilisé le même procédé, notamment la centrale de Zorita en Espagne.

Après le démantèlement des générateurs de vapeur et du circuit primaire, l'ASN a autorisé, par décision du 3 mars 2014, le démantèlement de la cuve du réacteur dont le début est prévu en 2016.

En 2015, les travaux préparatoires au démantèlement de la cuve du réacteur de Chooz A ont commencé. Les batardeaux de la piscine réacteur ont été démantelés et le pressuriseur démantelé en 2013 a été évacué.

Plusieurs incidents ont eu lieu en 2014 et 2015 lors d'interventions sur des tableaux de distribution électriques, dus à un manque de préparation des activités concernées et à la co-activité.

Le réexamen périodique de Chooz A devra avoir été terminé par EDF en 2017. L'ASN a instruit en 2015 les orientations de ce réexamen.

Le «*démantèlement dans un délai aussi court que possible*» s'avère techniquement plus compliqué que prévu et financièrement beaucoup plus cher que prévu. L'Installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés (Iceda), projet d'installation de stockage temporaire de déchets radioactifs, surtout métalliques, basée sur le site de la Centrale nucléaire de Bugey, qui a pour objectif de stocker les déchets ayant une demi-vie de plus de 30 années en attendant leur transfert vers un lieu de stockage définitif, n'a toujours pas vue le jour. Les travaux de construction, entamés en 2010, ont été stoppés par une décision de justice annulant le permis de construire, confirmée en appel en 2012. Le chantier de construction a repris complètement début avril 2015, après décision du Conseil d'Etat annulant les 2 décisions précédentes. Iceda est "l'anti-chambre" de Cigéo dans la Meuse, pour lequel l'ANDRA fait le forcing, mais qui rencontre de fortes résistances.

Le démantèlement qui s'annonce déjà comme un nouveau marché juteux aux frais du contribuable/consommateur ne pourra que multiplier les risques d'irradiation pour les travailleurs intervenant sur les sites mais aussi pour l'ensemble de la population (transports, recyclage dans l'environnement quotidien d'éléments «faiblement» radioactifs…)

Nous ne savons en effet que trop bien le peu de cas que font les nucléocrates de la santé des travailleurs et des populations face aux énormes risques créés par une technologie qu'ils ont voulue et imposée sans consultation, mais qu'ils ne maîtrisent vraiment que dans leurs discours de propagande.

Alors, les antinucléaires doivent-ils s'opposer au démantèlement des centrales ?

Doivent-ils batailler pour imposer l'option du simple confinement, au risque, peut-être, de se laisser entraîner dans un simple rôle de contre-experts ?

Peuvent-ils au contraire trouver là l'occasion de s'unir dans un front commun, pour mener une bataille qui leur permettrait de redonner vigueur à la lutte antinucléaire dans son ensemble ?

Camille, août 2013

Dans nos belles nouvelles régions de France

J'ai fait un rêve. Coluche criait à mon oreille « Faut pas confondre Laurent Wauquiez et le rat-taupier ». N'importe quoi ! Le rat taupier c'est le nom du Campagnol pour ceux qui ne l'aiment pas (voir CA 262) alors que Laurent Wauquiez son autre nom, par des qui ne l'aiment pas, c'est « le gars de la Marine ». Impossible de confondre, même s'il y a un rapport entre eux, le premier subventionnant l'éradication du second, rétorqu'ai-je. Coluche ne répliqua pas, mais avant de disparaître ajouta « Et n'oublie pas Xavier Bertrand, en voilà un autre qu'il est bien ».

Laurent Wauquiez

Laurent Wauquiez (vice-président délégué de Les Républicains qui, lorsque vous lirez ces lignes, aura succédé à Nicolas Sarkozy devenu candidat à la primaire de la droite) à l'issu des dernières élections régionales a été élu président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Durant la campagne électorale il adressa une lettre aux agriculteurs pour leur déclarer se présenter pour « mettre fin à la gestion désastreuse de l'actuelle majorité socialiste prise sous le lobby des écologistes » car ajoutait-il « si l'on remet la Région aux mains du Parti socialiste allié avec les ayatollahs écologistes cela peut aboutir à une catastrophe ». Dans le même temps il écrivait aux chasseurs pour leur promettre en cas de victoire d'« assurer un juste rééquilibrage des subventions qui ont beaucoup trop profité ces dernières années à des écologistes dogmatiques et guidés par des motifs purement idéologiques » et de refuser « que la nature puisse continuer à faire l'objet d'un excès de réglementations déconnectées des réalités du terrain et qui paralysent nos territoires. » Voilà qui avait le mérite d'être clair. Et maintenant que Wauquiez est aux commandes d'une Région va-t-on lui reprocher de tenir ses promesses électorales ? Le budget 2016 reflète bien sa volonté de baisser les dépenses régionales en faveur de l'environnement. Ainsi est prévue une forte diminution des subventions en faveur d'associations de défense de l'environnement comme la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE), la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Pour la FRAPNA, qui emploie une centaine de salariés à plein temps, la baisse de l'aide régionale serait de 50% ce qui va se traduire par des licenciements. La FRAPNA ce n'est qu'un cas parmi d'autres. Autre exemple, les aides aux associations et réseaux d'accompagnement bio et paysans, même tarif, 50% de subventions en moins (1).

Concernant les parcs naturels Laurent Wauquiez leur reproche leur « défaut de rentabilité ». Il a donc l'intention de leur faire adopter des « projets concrets » pour l'avenir. On craint le pire pour les parcs régionaux existants (Volcans d'Auvergne, Livradois-Forez, Haut Jura, Bauges, Chartreuse, Vercors, Pilat, Monts d'Ardèche). En revanche, il s'est empressé de monter à l'assaut des parcs naturels régionaux des Baronnies, de la Dombes et de Belledonne. Celui des Baronnies, entre Drôme et Hautes-Alpes, ayant été créé de façon officielle les communes concernées sont incitées à ne pas y adhérer, ou si elles l'ont déjà fait à s'en détacher dès que possible. Les deux autres parcs n'en étaient qu'à la phase préliminaire, dite « de préfiguration ». Pour celui de la Dombes le travail était bien avancé, la population en voulait comme la plupart des élus. Arrive Wauquiez qui décide de « tout remettre à plat » et de consulter élus et habitants sur la poursuite, ou non, de la démarche d'élaboration du parc. Les riches maïssiculteurs pour qui les étangs sont soit à assècher pour s'agrandir soit une réserve d'eau pour leur culture qui en consomme énormément, se frottent les mains. En ligne de mire aussi : l'exploitation du gaz de schiste, fait remarquer le Collectif stop forages Bugey sud, puisque concernant le permis de Blyes l'administration indique que l'instruction est toujours en cours et le permis de Blyes englobe géographiquement le secteur du projet de Parc Régional Naturel de la Dombes. N'oublions pas que Wauquiez au sein du parti « du nucléaire, des gaz de schistes et des OGM » est un ardent défenseur de ces trois options. Quant au parc de Belledonne, la volonté de briser le processus de constitution d'une structure territoriale protégée est évidemment sans rapport avec celle du maire de Chamrousse d'aménager, pour le ski, la montagne de Vans.

En ce qui concerne le Parc naturel régional pour les Sources et gorges de líAllier à cheval sur deux régions il n'en était qu'au stade de projet. Wauquiez a fait abroger la décision de soutenir le projet prise par l'ancien Conseil Régional d'Auvergne. Petit plaisir supplémentaire, ce coup d'arrêt brutal a été donné sans même en avertir la présidente PS de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Wauquiez ne fait pas que réduire les budgets. Il sait aussi donner à ceux qui selon lui le méritent. L'opposition mesquine l'accuse de clientélisme en particulier pour les subventions attribuées à un projet de mise en lumière des -monuments du Puy-en-Velay, la commune dont il fut maire durant 8 ans, pour celles octroyées au syndicat étudiant d'extrême droite UNI dont il fut membre ou au festival Jazz à Vienne de son ami T. Kovacs maire de la ville.

Pour des Chambarans sans Center Parc !

Extraits d'un tract du collectif *Confrontations* (blog.confrontations.xyz) organisateur sur Lyon, en 2016, d'une réunion d'information-débat sur la lutte contre le Center Parc.

« Depuis 2007, le groupe Pierre et Vacances fait tout pour implanter dans la zone des Chambarans sur la commune de Roybon (Isère) un de ces pièges à touristes dont il a le secret : un Center Parc. Il s'agit de construire un village de vacances privé et clos de 1024 bungalows en location et une bulle tropicale de 30 000 m³ avec végétation tropicale, bains à remous, boutiques, restaurants… Bref un véritable paradis artificiel peint en vert.

Pour installer cette merveille, il faut de l'eau et des terrains. Cela tombe bien : les Chambarans sont une zone boisée et aussi une zone humide. Pour aménager tout cela, il faut donc détruire cet environnement prétendument sans valeur, mais d'une exceptionnelle richesse écologique. Avec ce projet, Pierre et Vacances compte se faire un maximum d'argent. Comment ? En siphonnant les financements publics, en rachetant à bas prix la terre agricole pour la revendre au prix du terrain à bâtir et en louant très cher ses clapiers à touristes. Cette destruction irréversible des milieux, de la qualité et des modes de vie locaux, est appuyée par le Conseil général de l'Isère et la préfecture, avec la complicité des bureaux d'études spécialisés qui truquent les résultats des études d'impact et les mesures dites « compensatoires ». Tout cela est justifié au nom de l'emploi à tout prix avec pour les habitants les plus chanceux, une vie de balayeurs en CDD à temps partiel.

Dès 2009, les locaux et des opposants extérieurs s'organisent pour lutter contre ce projet. De nombreuses manifestations, des actions, des procédures juridiques se succèdent. Les pro-center parc s'organisent également et menacent les opposants sur le terrain. Une ZAD (Zone À Défendre) se crée sur le site, fin 2014. En juillet 2015, la justice annule l'arrêté préfectoral pris au titre de la loi sur l'eau. Pour le moment les travaux sont donc bloqués, mais Pierre et Vacances conteste la décision. »





De l'argent il en met également pour de grands projets inutiles. Ainsi la région soutient financièrement le projet de Center Parc, à Roybon, du groupe Pierre et Vacances (sur ce projet relire *Quelques griefs contre la construction du Center Parcs de Roybon, dans les Chambarans (Isère)* dans *Courant Alternatif* n° 205 ou l'encadré *Pour des Chambarans, sans Center Parc !*).

De la même façon, il y aura de la thune pour l'A45. Ce projet d'une nouvelle autoroute pour désengorger líA47, entre Lyon et Saint-Étienne, date de 1993 et été déclaré díutilité publique en juillet 2008 par décret. Le 20 avril 2016, le secrétaire d'État en charge des transports annonçait le choix du groupe Vinci pour la réalisation et l'exploitation pendant 55 ans de la future autoroute à péage. Depuis 20 ans une solide opposition s'est constituée (voir encadré *Les arguments des opposants à l'A45*) avec les associations intercommunales Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, Sauvegarde des Coteaux du Jarez et Sauvegarde du Pays Rhône-Gier en parfaite harmonie avec les élus de líAlcaly (ALternatives au Contournement Autoroutier de LYon) qui appartiennent à tous les bords politiques et rassemble 110 communes. Les amis politiques de Wauquiez membres de l'Alcaly ne sont pas les derniers, ni les moins vigoureux, à se mobiliser pour dénoncer ce projet « ancien et dépassé qui ne correspond plus à líambition légitime que vous portez pour votre territoire » comme l'a déclaré l'un d'entre eux, et à demander le retrait de la participation financière de la région. Laurent Wauquiez agace, c'est le moins que l'on puisse dire, même dans ses propres rangs.

Xavier Bertrand

Xavier Bertrand (ancien ministre de Sarkozy, membre de Les Républicains) a été élu président du département Hauts-de-France le 4 janvier 2016. Il veut une « nature où líHomme est au centre ». À peine élu il a déclaré quíil allait couper les subventions aux associations anti-chasse et a nommé Guy Harlé díOphove, ex-élu FN et président des chasseurs de l'Oise, président de la commission Environnement. L'Homme au centre de la nature sera un chasseur. C'est le député Daniel Fasquelle (Les Républicains), maire du Touquet, qui jubile, lui qui déclarait il y a peu : « Jíai quelques associations en tête, je vous donnerai les noms… Y en a marre. Il faut mettre les écolos au pain sec, bio évidemment, et on compte sur toi, Xavier pour le faire au plus vite ! ». On comprend qu'il en ait marre, il n'arrive pas à émettre un permis de construire sans qu'une association ne porte plainte et que la justice ne fasse modifier le permis.

Le 29 juin, une dépêche AFP relate que Xavier Bertrand s'est déclaré favorable à l'implantation d'une future centrale nucléaire de type EPR sur son territoire en cas de nouvelle construction en France. Selon lui, le nucléaire serait pourvoyeur d'emplois et favoriserait l'indépendance énergétique. Mais en plus, « c'est une facture qui reste basse pour les entreprises, comme pour les particuliers ». « Oui, je souhaite un EPR dans la région. Parce que je me projette au-delà des 5 ou 10 ans qui viennent », a-t-il ajouté. En revanche, en ce qui concerne le développement éolien des Hauts-de-France, « chaque fois qu'il y aura un projet, la région sera défavorable. Parce qu'il n'y a pas les myriades d'emplois qu'on nous promet derrière. Et je ne parle même pas des questions environnementales. Et je suis contre la fragilisation du nucléaire. (...) Je ne suis toujours pas un fana de l'énergie éolienne et je ne le deviendrai pas », a-t-il ajouté. Fermez le ban !

Les arguments des opposants à l'A45

Arguments contre :

- Un coût prohibitif : 1,2 milliard díeuros dont 844 millions díargent public ;
- LíA45 ne va pas régler les embouteillages à líarrivée sud de Lyon. La nouvelle autoroute devant déboucher sur la voie rapide de Brignais (A450), cela va créer un engorgement. Il faudrait ajouter 45 minutes aux 35 minutes annoncées par les partisans de líA45 pour rejoindre Lyon depuis Saint-Étienne ;
- Avec une A45 payante, les poids lourds se retrouveront tous sur líA47 gratuite. Cíest « 30% de gaz à effet de serre en plus » ;
- « 500 hectares » de terres agricoles ou espaces naturels seront détruits ;

Deux solutions aux problèmes actuels de líA47 :

- La « Requalification de líA47 », avec notamment la création díun terre-plein central et díune bande díarrêt díurgence. Le coût est estimé à 240 millions par des études du département du Rhône et des services de líÉquipement de la Loire ;
- Líamélioration de la ligne de train Lyon/Saint-Étienne pour en faire un « vrai RER ». En augmentant notamment le nombre de trains et le nombre de voyageurs par train.

(1) Je me restreins aux attaques contre les défenseurs de l'environnement, mais les acteurs sociaux, les acteurs et les associations de la culture sont logés à la même enseigne.



Mobilisation générale... ou grandes manœuvres ?

Rumeurs insistantes d'un possible début d'expulsion de la ZAD, à six mois d'élections présidentielles très problématiques pour le pouvoir. Le mouvement anti aéroport se remobilise dés le 8 octobre avec une grande manifestation sur la ZAD

Gesticulations contradictoires

Le premier ministre annonce l'expulsion de la ZAD en octobre, sous condition qu'elle soit en conformité avec la réglementation européenne. Or Bruxelles demande avant le lancement du chantier une réactualisation du SCOT (1) intégrant le futur aéroport et ses dessertes pour donner son feu vert.

Sa révision donne lieu à une enquête publique du 19 septembre au 21 octobre, pour ensuite déboucher sur un bouclage du nouveau SCOT par Nantes Métropole et les municipalités de l'estuaire courant décembre. Ce document sera alors envoyé à Bruxelles qui donnerait son feu vert aux travaux en janvier.

Dans le même temps le préfet de Loire-Atlantique signe le 13 septembre une autorisation de destruction sur la future zone de travaux, du campagnol amphibie, espèce protégée par l'Europe qui constituait le dernier obstacle administratif à un lancement de travaux. Décision préfectorale immédiatement attaquée au tribunal administratif par les opposant-e-s au projet, mais ce recours n'est pas suspensif.

Il faudrait aussi souligner les réticences croissantes de l'appareil d'état à ces projets démesurés et à leurs coûts pharaoniques. Le 30 aout dernier, la Cour des Comptes a par exemple qualifié « hors de portée budgétaire » la ligne Lyon -Turin qui pourrait coûter au-delà des 8 milliards inclus dans les prévisions budgétaires de l'Etat. Arguments balayés par Valls d'une argutie technocratique sur la *maîtrise des autorisations d'engagement* (financier). Pourtant officiellement les caisses sont vides et l'heure est aux restrictions budgétaires tous azimuts.

Les conditions de faisabilité d'un début d'évacuation de la ZAD et des travaux dans la foulée, pour rendre inéluctable le chantier et impossible le retour des habitant-e-s, sont donc administrativement et financièrement délicates. Ne reste plus que les motifs politiciens: pour contrer les accusations de mollesse, d'absence d'autorité et d'inertie, proférées par les partisans du projet d'aéroport, Valls – à l'inverse de Royal ou même de Cazeneuve, plus préoccupé par les adeptes de Daech - semble prêt à rééditer l'exploit de Sivens d'octobre 2014 pour chasser les zadistes. Ce projet de barrage et sa DUP, qui ont coûté la vie à Rémy Fraisse, ont pourtant été rejeté le 30 juin dernier par le tribunal administratif (voir le 8 septembre les déclarations du préfet du Tarn (2) à propos du projet de Sivens qui pourraient aussi bien s'appliquer à NDDL).

Quelle stratégie du pouvoir sur le terrain ?

Pour la première fois, l'annonce d'une évacuation prochaine de la ZAD s'accompagne dans la presse locale d'un plan détaillé de l'intervention ; la préfecture a donc pris soin d'exposer sa stratégie à la population le plus clairement possible, comme pour bien cadrer dans les esprits l'intervention et dans la mesure du possible gagner « la bataille de l'opinion », décisive pour parer à tout dérapage et drame probables. Rappelons que l'opinion hexagonale est majoritairement opposée au projet, en Bretagne plus fortement encore. Vu le niveau actuel de violence moyenne des interventions policières à chaque manifestation (blessures graves et mutilations), Valls est conscient de l'engagement et de la violence nécessaires pour imposer son chantier.

L'ambiguïté peut résider entre le terme « travaux » et « évacuation » de la zone (ce qui n'est pas la même chose!), au nom du rétablissement de l'ordre public par ces temps d'urgence absolue dans ce *kyste* anti républicain, cette *zone de non-droit*, selon les termes de Valls ou de Retailleau, président LR des Pays de la Loire.

Autre ambiguïté, le périmètre visé par les flics peut ne concerner qu'un bout de la ZAD, à une des extrémités, histoire de faire taire les critiques de droite sur l'immobilité du gouvernement sans froisser Bruxelles. Une enclave sécurisée peut permettre de rôder la pratique des flics, d'observer la mobilisation en actes notamment du côté des paysans qui ont des moyens techniques à prendre en compte, analyser les différentes réactions du mouvement pour diviser, intimider les cinq dernières familles et exploitant-e-s agricoles toujours en place. La zone occupée par les flics peut aussi ne concerner que les échangeurs aux extrémités ouest et est de la ZAD, pour installer une voirie parcellaire qui ne puisse pas être dénoncée par Bruxelles mais néanmoins, quelque soit la tournure des évènements, puisse servir à des implantations de zones d'activité, comme on a vu dans l'estuaire de la Loire, sur la zone du Carnet, une chaussée cyclopéenne destinée initialement au nucléaire être réaffectée au montage et au test d'éoliennes géantes d'Alsthom, après un gel du terrain pendant vingt ans.

Une résistance qui s'organise

. Après l'échec du mouvement contre la loi El Khomri dans lequel bon nombre de militant-e-s anti aéroport étaient investi-e-s, la mobilisation le 8 octobre sur la ZAD peut permettre de rebondir sur un terrain de lutte, où les propositions alternatives, une critique du productivisme et du libéralisme, offrent à priori plus de perspectives concrètes qu'une reformulation un peu aride du code du travail.

Le 8 octobre prochain, la mobilisation sur la ZAD suit les classiques rendez-vous symboliques qui évitent soigneusement de venir à Nantes. Pour des composantes anti-aéroport essentiellement rurales, les affrontements nantais comme lors du 15 septembre dernier ne sont pas encourageants. Pourtant si le pouvoir envoie sur la ZAD 3000 policiers, comme il l'annonce, l'ouverture d'un « second front » à Nantes, et ailleurs aux quatre coins de l'Hexagone, pour soulager la pression sur le terrain, sera nécessaire. À Nantes, plusieurs collectifs de quartiers, apparus en juin pour la consultation sur le projet d'aéroport, se sont coordonnés en prévision de l'intervention policière sur la ZAD. Une assemblée nantaise quotidienne avec des manifestations de rue sont prévues. Après un printemps nantais animé, l'automne chaud qui se prépare pourrait donner un éclairage singulier aux préoccupations électorales de nos élites.

OCL Nantes

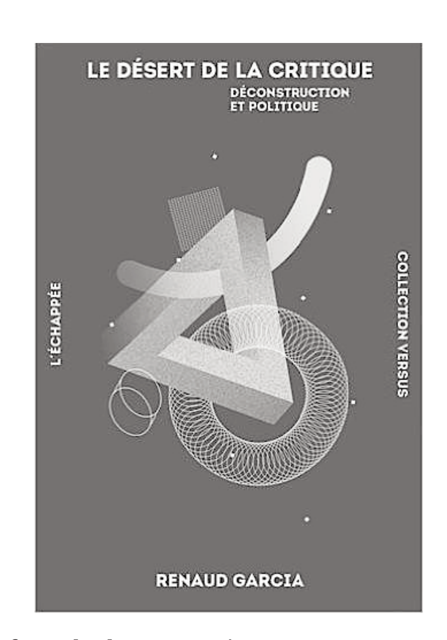
1. Schéma de Cohérence Territoriale, prenant en compte dans leur totalité les projets d'urbanisme de plusieurs communes en matière de logement, déplacement, environnement. Ici il s'agit du Nord-Loire entre Nantes et Saint-Nazaire; voir articles dans Courant Alternatif n°260 et 262 sur le site OCL).

2. « Quand on voit le déroulement de ce projet, les expertises, les décisions du tribunal, on ne peut avoir que des regrets. C'est bien qu'il y avait quelque chose qui n'était pas solide dans ce dossier. On n'aurait pas dû l'engager dans de telles conditions. Le payer par la mort d'un jeune homme ajoute à la douleur de ce constat. C'est un immense gâchis. Un dossier trop vieux, pas actualisé que l'on a voulu passer à tout prix. C'était une erreur. Ce projet était attendu depuis 34 ans mais ce ne sont pas ces 34 ans d'attente qui lui donnaient sa légitimité. C'est là qu'est l'erreur d'appréciation. » Dépêche du Midi-09/09/16.

Le postmodernisme, une mode qui sape la critique sociale ?

Intervention de Renaud Garcia

Les théories postmodernes doivent être critiquées, pas uniquement pour le plaisir de la joute intellectuelle. Ces idées à la mode exercent une réelle capacité d'influence dans les milieux altermondialistes, autonomes et alternatifs en nous proposant de passer d'une critique de l'exploitation, d'une critique du pouvoir qui s'exerce sur les exploités, à une critique des normes : la critique sociale revient alors à déconstruire toute norme, à desserrer l'«étau» des règles de vie collectives, ce qui conduit logiquement à une recherche frénétique de la singularité, à une sorte d'exode pour échapper à toute contrainte. D'un anarchisme social, lié à la lutte des classes on passe ainsi à un «anarchisme mode de vie» déjà critiqué en son temps par Bookchin.
Renaud Garcia, auteur du* Désert de la critique *(Paris, L'Échappée 2015), dans lequel il montre en quoi les théories de la «déconstruction» sapent la critique sociale, encouragent la marchandisation et le déferlement technologique et conviennent parfaitement à une société libérale et atomisée, est venu présenter son livre et animer un débat lors des rencontres libertaires de l'été organisées par l'OCL.



Le postmodernisme est un courant de pensée qui peut être assimilé à une mode intellectuelle qui a migré de l'université et des sphères « radicales-chic », à certains courants de gauche qui peuvent fricoter avec le gouvernement mais aussi qui se réclament de l'anticapitalisme (Clémentine Autain, le NPA ou certains milieux anarchistes), en s'orientant vers une certaine critique tous azimuts de la domination.

Définition a minima

Si le terme de postmodernisme est très marqué au niveau universitaire il demeure quand même assez flou. Par exemple Fredric Jameson, un universitaire marxiste américain analyste de la pensée postmoderne, conclut après 600 pages que cette dernière n'est pas quelque chose que l'on peut fixer une fois pour toutes et qu'il est par conséquent difficile de la définir. Il précise simplement que selon lui il s'agit d'une logique culturelle liée à un capitalisme tardif : avec la fin de l'étalon or, l'hégémonie culturelle américaine se met en place entre 1945 et 1973. Le sens des choses, des productions humaines est alors dilué dans le fétichisme de la marchandise avec un effet de fausse distanciation. Les premières manifestations de ce post modernisme, on les trouve dans l'architecture et on note une collusion entre l'art qui accepte sa propre marchandisation (Andy Warhol) et le commerce.

Mais au delà de ce flou il y a quand même trois thèmes récurrents : Le simulacre, l'absence de l'Histoire, et la Vie intense.

Premièrement, à peu près tout ce qui nous entoure relève du simulacre. Le simulacre c'est ce qui imite… une copie dont l'original va disparaître. Par exemple, une chanson à l'origine folklorique, reprise ensuite sur un vinyl puis sur CD, puis sur MP3… au bout du compte l'original a disparu, on n'a plus que des reflets. Et s'il n'y a plus que des simulacres il n'y a plus de références, s'il n'y a plus de références, il n'y a plus que de la parodie sans référent ultime.

Le deuxième point est qu'il n'y a plus d'histoire, c'est une mode intellectuelle qui ne pense que le présent.

La troisième idée est que les émotions relèvent toutes de l'intensité, et qu'il y a des sentiments qui deviennent inadéquats à la réalité postmoderne. Jameson analyse *le cri*, le tableau de Munch, et dit que ce tableau qui exprime l'aliénation et l'angoisse face au monde moderne ne pourrait plus être peint dans un monde post moderne car il exprime des sentiments qui ne s'y retrouvent plus (sentiment d'être aliénés, angoissés face à des puissances détachées). On est simplement face à une vie intense, l'euphorie est le sentiment premier de la postmodernité.

Ces trois fondements sont liés à l'essor des nouvelles technologies, dans un monde de reflet et de spectacle (dans le sens de Debord).

Le discours de la french theory

Le discours et les thèses d'un certain nombre d'universitaires français des années 1970 (Derrida, Foucault, Deleuze et Guattari, etc.) se sont exportés aux USA, où ils sont devenus des icônes dans les facs de lettres, puis sont revenus en France sous forme d'appareil critique dont vont s'emparer les milieux de gauche, notamment à la suite de l'effondrement du bloc soviétique.

Selon *Derrida* (en quelque sorte le dépositaire du mot déconstruction) toute référence stable, toute origine est une illusion, tout est en fait construit. Ce qu'on prend pour une origine est un effet de répétition où on a oublié ce qui était divergent, mineur, potentiellement perturbant pour la norme. Derrida s'attaque essentiellement à des textes philosophiques, de manière très intellectuelle, puis il étend la critique aux institutions. Par exemple, on habitue les gens à être carnivore, ce qui n'est pas anodin car c'est lié à une conception de la subjectivité en Occident : un sujet bourgeois maître de lui-même, qui ingurgite ce qui n'est pas lui, qui absorbe la différence et s'institue comme maître par rapport à toutes les expressions de la faiblesse (l'enfant, la femme, l'animal). La philosophie occidentale a construit un sujet essentiellement masculin, viril, carnivore etc. qui a toujours mis de côté les figures de la fragilité et de la faiblesse.

Deleuze et *Guattari* nous disent, entre autres choses reprises dans les milieux libertaires, que comprendre un texte n'est pas essentiel. L'important c'est de sentir qu'on se connecte avec lui et ensuite on l'interprète comme on veut.

Quant à *Foucault*, tout dans son œuvre touche à la déconstruction, sans qu'il s'en revendique lui-même, comme sa théorie du pouvoir dans ses études sur la

prison ou dans *La volonté de savoir*. Il estime que le pouvoir a été mal compris par les marxistes et par les anarchistes au premier chef. Ces derniers auraient une conception rudimentaire du pouvoir : c'est l'Etat (ou le capital) et il s'exerce de manière verticale sur les individus qui auraient une capacité et des potentialités de s'y opposer en s'alliant collectivement et en menant une lutte au nom de principes abstraits du type plus de justice, plus de liberté. Selon Foucault quand on est dans ce schéma on est dans l'erreur car on alimente la domination qu'on subit parce que le pouvoir ce n'est pas quelque chose d'extérieur à nous, il nous traverse, on est produit et construits par lui et c'est donc un leurre de vouloir s'opposer à l'Etat ou au capitalisme au nom de potentialités qui seraient réprimées… impossible parce qu'il n'y a rien d'autre à retrouver en dehors du système.

C'est typiquement ce que signifie Jameson lorsqu'il dit que « la distance a été abolie dans l'espace du post modernisme », autrement dit la possibilité de se mettre à l'écart en ayant un point de référence qui permette d'organiser un critique sociale et culturelle. Par exemple, une critique de type écologique va prétendre que dans la nature il y a des choses à préserver qui valent le coup d'être défendues face à la société industrielle ou au capitalisme. Selon les post-modernes ça veut dire que vous préservez une référence critique extérieure et que donc ça ne peut marcher (ne serait-ce que parce qu'il n'existe quasiment plus de portions de « nature » qui n'ait été contaminée par l'activité humaine). Si vous dites que l'inconscient et le psychisme sont détruits ou déséquilibrés par la société actuelle, à leurs yeux ça ne marche pas car ils disent que tout ça a déjà été colonisé par la société dans laquelle on vit. Foucault nous dit que nous sommes pris, englobés dans quelque chose qui nous dépasse et dont nous sommes les produits.

Jusque là on reste au niveau de la théorie, du discours philosophique. Le problème est que la théorie va se diffuser et animer tout un milieu de lutte et l'on passe ainsi concrètement d'une critique de l'exploitation et de l'aliénation (1) à une critique généralisée de la domination, terme qui revient constamment dans leurs écrits.

Or, quand je suis dominé (selon l'acception du terme utilisée par la déconstruction), il y a en moi un aspect de ma singularité qui n'est pas reconnu et je suis face à des individus qui bénéficient de privilèges par rapport à moi. Par exemple les omnivores exercent une domination sur l'animal, un vegan porte dans sa singularité la lutte contre cette domination. Un hétérosexuel ou un homosexuel obéissent autant l'un que l'autre à un régime sexuel établi et normé. On peut considérer qu'ils portent en eux une domination ; ceux qu'on appelle les queers (au départ une insulte signifiant « bizarre », « louche », qui a été retournée contre les agresseurs) qui forment une partie d'un nouveau féminisme, considèrent que nous n'avons pas à passer par des orientations sexuelles codifiées mais qu'il faut tout le temps se réinventer en réinventant son genre (le genre est mouvant, plastique, sans référence). Même par la manière dont on se tient, comme un mec, comme une femme ou autre, on reproduit tout le temps notre genre comme sur une pièce de théâtre (cf. Judith Butler). Autre exemple la domination des blancs sur les non blancs (telle que le PIR la considère) entre aussi dans ce schéma.

L'idée de mon bouquin c'est qu'à partir de ces conceptions, va se développer une méfiance vis-à-vis de tous les concepts qui permettent de mener une lutte englobante et commune. La critique sociale se singularise. Par exemple on va se méfier du terme de nature. Ce qui est bien sûr souvent justifié, car quand on dit « c'est dans la nature », on valide pour une éternité les rapports sociaux. La question est de savoir jusqu'à quel point se méfier, car il y a un seuil qui est toujours franchi avec la *déconstruction*. Certes la déconstruction a mis en évidence des oppressions, pas seulement de classe, qui n'étaient pas toujours vues et prises en compte dans le cadre marxiste ou anarchiste. Mais cette critique poussée au delà de ce seuil conduit à diluer et à fragmenter les oppressions que nous subissons et qui devraient permettre de mener des combats communs. Ces multiples fragmentations peuvent se multiplier à l'infini autant qu'il y a de dominations.

C'est ainsi que naissent de nouveaux terrains contre la domination : le validisme (les gens en bonne santé sont privilégiés dans notre société), l'âgisme (Bonnardel sur la domination contre les enfants – de quel droit un adulte peut-il imposer quelque chose chose à un enfant). A Marseille il y a un café uniquement réservé aux queers sourds ! (Ces derniers en effet cumulent les dominations, et sont à l'intersection de plusieurs dominations.), etc.

Les effets

Nous arrivons là sur le terrain de la pratique.

Quand on veut déconstruire on lutte contre les essences et contre tout discours *essentialiste*. On considère que rien n'est naturel puisque construit. Par exemple il n'existe ni féminin ni masculin, il n'y a que des individus qui jouent le rôle de… (*performatif* dit Judith Butler)… chacun *performe* son genre chaque jour.



Le problème c'est que les déconstructionnistes reproduisent à l'infini des normes et des sous-catégories. C'est particulièrement visible dans le discours des indigènes de la république qui vont parler de Blancs, de non blancs, de Français de souche etc. Au nom d'un discours post colonialiste ils reproduisent des catégories dans un cycle qui n'a pas de fin. Et si vous critiquez ça vous allez être considéré comme quelqu'un qui veut maintenir la société et les dominations telles qu'elles sont et donc au choix totalitaire, réactionnaire ou fasciste.

C'est ce qui m'est arrivé à St-Jean du Gard où je présentais mon livre. Deux jeunes femmes m'ont interpellé me reprochant d'avoir mentionné qu'une des têtes pensantes du féminisme queer avait changé de sexe, ce qui était, selon elles, une notation de type homophobe et transphobe… Et je n'ai plus vraiment pu continuer la discussion avec d'autres personnes présentes et intéressées à d'autres questions…

Un autre exemple à Paris, une bibliothèque anarchiste La *Discordia* qui organisait un débat sur l'islamophobie (janvier 2016) a vu son local couvert de tags et sa vitrine cassée avec l'explication qu'y seraient véhiculées des théories racistes et homophobes et qu'elle serait donc une courroie de transmission des idéologies du pouvoir. C'est qu'ils refusent d'utiliser des concepts (comme islamophobie) issus du discours postcolonial issu lui-même des travaux de Foucault sur l'histoire et la race. Une position tout à fait justifiée car ce n'est pas une phobie de l'Islam qu'on a en France c'est tout simplement une phobie basique et bas du front de l'Arabe.

Prenons un extrait du livre *Les blancs, les Juifs et nous* de Houria Bouteldja : « ce sont les effets du patriarcat blanc et raciste qui exacerbent les rapports de genre en milieu indigène c'est pourquoi

1. Pour les anars et les marxistes – l'aliénation c'est que je suis dépossédé de certaines formes de vie, dépossession dont certes je participe aussi, mais qui m'éloignent de certaines potentialités.



un féministe décolonial doit avoir comme impératif de refuser radicalement les discours et les pratiques qui stigmatisent nos frères et qui dans le même mouvement innocentent le patriarcat blanc. » Au bout du compte cela veut dire que si les autorités françaises arrêtaient de faire des contrôles au faciès, les frères non blancs se conduiraient de manière un peu plus respectueuse des femmes non blanches parce que ces dernières deviennent finalement le réceptacle de leur frustration… Cela conduit à légitimer la tolérance du viol… en milieu indigène !

Ce genre de raisonnement produit trois effets :

• Un effet psychologique qui est dévitalisant pour les militants… Ça devient épuisant car derrière tout ça il y a une course à la radicalité… Je cumule plus de dominations que toi et j'ai donc plus de légitimité à parler. Il existe en plus des injonctions à ne pas parler, à se mettre en retrait parce qu'on n'est plus légitime si on n'est plus en première ligne. Par exemple moi-même : je ne peux pas parler de ça puisque je suis blanc, relativement bien intégré, je suis prof, je suis un homme… on peut allonger la liste.

• Politiquement la déconstruction poussée à ce point n'est plus pertinente parce qu'on ne cherche pas à établir un front commun pour des revendications qui seraient universalisables (je ne dis pas universelles ce qui voudrait dire imposées dogmatiquement), que tout le monde pourrait reprendre ce qui est suspect à leurs yeux.

Les post anarchistes pensent ainsi que si vous proposez ne serait-ce qu'une esquisse de projet de société organisée différemment, vous êtes potentiellement un totalitaire parce que vous allez inévitablement vouloir conformer les gens au modèle prescrit. Ne valent que des expériences multiples et variées pour avancer à tâtons dans l'ici et le maintenant. Toute projection, ne serait-ce qu'utopique, est suspectée d'être dangereuse. Une approche qui finalement épouse assez bien le mouvement de fragmentation produit par le libéralisme.

• Enfin, le raisonnement postmoderne a pour effet de disqualifier une certaine critique sociale et culturelle en renvoyant les ouvrages comme le mien à des catégories dépassées de la modernité, à quelqu'un qui mène des combats d'arrière garde au nom de valeurs dépassées comme la lutte contre l'aliénation, les conflits entre classes sociales, l'exploitation. C'est ce que me reproche Tomas Ibanez qui considère que je ne sais pas appréhender la situation culturelle dans laquelle nous nous trouvons : un monde liquide, avec un maillage serré de nouvelles technologies et que j'applique une grille d'analyse déphasée. Pour lui l'avenir de la critique ce sont par exemple les hackers, ceux qui infiltrent les réseaux, qui vont épouser le mouvement de ce néo-libéralisme qui s'étend, pour le subvertir de l'intérieur.

A l'inverse je pense qu'il y a pas mal à faire en revenant vers les impensés de cette critique déconstructionniste, notamment un qui me semble majeur : l'idée que si tout est construit et si la nature ou une forme de nature résiduelle n'existe plus en nous alors tout ce qui nous vient de la technologie, de la haute technologie, qui nous permet de nous hybrider avec les machines est bienvenu car ça accélère notre désidentification, cette fascination de n'être jamais le même. Beaucoup d'auteurs déconstructionnistes sont assez enthousiastes vis-à-vis des prouesses techniques (Derrida ou Negri, qui appelle au transhumanisme). Quitte à passer pour ringard il serait bon de revenir au fait que la condition humaine est aussi une condition corporelle, que nous sommes des êtres incarnés qui ont besoin d'un certain milieu stable pour exercer leurs capacités. D'où la critique de la technologie et du monde artificiel de la marchandise et l'idée qu'on peut trouver des référents pour critiquer le système. En revenir à des gens comme Illich, Debord, Marcuse qui maintiennent l'idée toute simple qu'il y a des vrais besoins et des faux, alors que pour un déconstructionniste il n'y a pas de distinction entre les deux. •

De la déconstruction, de l'intersectionnalité et du postmodernisme

Après l'intervention de Renaud, une discussion a eu lieu. Nous en tirons quelques éléments qui peuvent contribuer au débat, tout comme le texte intitulé « Jusqu'ici tout va bien ? » (voir page suivante).

Contrairement au cochon tout n'est pas bon dans la *déconstruction*, l'*intersectionnalité* et le *post modernisme*. Il y a certes des bons morceaux. Certains ouvrent même des portes intéressantes pour la compréhension du monde comme il va, d'autres tendent à n'être qu'un ravalement d'évidences déjà anciennes. Mais il en est de franchement inconsommables pour les communistes libertaires que nous sommes.

Il n'est évidemment pas question de nier l'intérêt qu'il peut y avoir à comprendre ce par quoi nous sommes traversés. L'explosion sociale de mai 68 a, par exemple, ouvert des espaces qui ont permis l'émergence et la prise en compte de certaines oppressions qui ne relevaient pas d'une stricte et simplificatrice division en classes sociales au sens économique du terme, et qui n'avaient pas été suffisamment prises en compte, et parfois même niées, par le mouvement ouvrier traditionnel, marxiste ou anarchiste. C'est ainsi qu'à la fin des années 1960 et au début des années 1970, on discutait des rôles sociaux, de l'inné ou de l'acquis en abordant ce qui est devenu l'*intersectionnalité* mais en faisant ressortir l'exploitation capitaliste et la domination patriarcale. Le courant féministe portait la lutte des classes dans ces analyses (tout en refusant de considérer que les femmes étaient une classe sociale, du moins dans l'acception habituelle de ce terme). Mis à part quelques courants hippies, mystiques (qui ont toujours existé) ou anarchistes individualistes, il s'agissait sans doute de se changer soi-même (se *déconstruire ?*) mais tout en changeant la société.

Or les thématiques spécifiques qui enrichissaient l'ensemble il y a encore une quinzaine d'années sont devenues progressivement problématiques et ont débouché sur des rapports conflictuels entre les différents particularismes. On a pu constater cela aussi bien dans le mouvement des squats que dans celui dit des banlieues. A l'époque de la marche des beurs, en 1981, ce qui était dominant était la volonté de « vivre ensemble ». Dans les squats se côtoyaient, certes avec plus ou moins de bonheur, des gens marqués par des identités différentes.

Il s'est opéré une sorte de basculement vers l'envers de ce qui pouvait être le projet au départ. Au lieu d'un élargissement de la critique c'est une sorte d'interdiction de la critique appliquée à d'autres qui s'est mise en place. Par

exemple une femme qui remet en question les présupposés de la *déconstruction*, sera au mieux accusée de n'être point une vraie féministe, au pire de n'être qu'une femme dominée par ses camarades masculins. Plus généralement la critique tend à n'être pas autorisée à celles et ceux qui, sur tel ou tel sujet, seraient situé ici ou là. Idem si on est blanc ou pas assez noir, valide et non handicapé, etc.

La réthorique *déconstructionniste,* telle qu'elle s'exprime à l'heure actuelle dans les milieux dits de gauche radicale, induit *de facto* la réapparition du sentiment de culpabilité dont on sait qu'il est au cœur du fonctionnement tant des religions que du stalinisme. Et qu'à ce titre il doit être combattu comme instrument du maintien du pouvoir et de l'aliénation des individus. Entre culpabilisation et responsabilité collective, le cousinage est germain. Ainsi Houria Bouteldja, dans *Les Blancs, les Juifs et nous* suggère que si tu es né français et blanc, quelque soit ton engagement passé et présent contre le colonialisme, que tu le veuilles ou non, tu es en partie responsable et coupable.

Le « d'où parlez vous ? » se trouve ainsi perverti et détourné de son sens le plus évident à savoir que votre histoire, le lieu où vous vous trouvez socialement et intellectuellement a une influence sur votre discours et vos actes, souvent à votre insu. Cette prise en compte, au lieu d'être un élément de compréhension et d'explication pour faire plus de place au libre arbitre devient chez les *déconstructionnistes* un élément de pourvoir, d'exclusion et de culpabilisation.

L' éthique commune à tout ce qui globalement constituait le mouvement ouvrier (socialistes, communistes, anarchistes, syndicalistes, etc.) portait sur la nécessité d'unir les opprimés en mettant en avant les points communs qui les constituait. A l'inverse l'effort de la bourgeoisie consistait à favoriser tout ce qui les opposait et à les diviser. Le postmodernisme (et ses déclinaisons « déconstructionnistes » et « intersectionnalistes »), tend à présent, à diviser davantage encore.

Comment ce glissement a-t-il pu se produire ?

La simple « french théory » (voir intervention de Renaud Garcia dans les pages précédentes) n'a pas pu a elle seule produire ces dégâts. Elle aurait pu rester sagement dans les murs de l'université – en dehors de la société réelle ! Il se trouve simplement qu'elle a rencontré une réalité socio-économique culturelle qui a produit des disciples dans le monde militant.

Ce retournement a accompagné le vide politique qui s'est installé dans les années 1980 et s'est renforcé avec l'implosion des pays dits communistes. Un libéralisme triomphant mettant en scène l'idée que le capitalisme était la fin de l'histoire, le meilleurs système possible, a fermé la porte à tout espoir concret et collectif, installant un 'no futur' dans l'espace culturel et politique de la contestation de plus en plus tourné vers l'individualisme ?

Le holisme a laissé la place au fractionnement infini, les classes sociales disparaissaient, la lutte des classes encore plus ! Pendant ce temps, la bourgeoisie qui, elle, voit plus clair se délectait. Warren Buffett, « l'homme le plus riche du monde » déclarait en 2005 : « Il y a une guerre des classes, c'est un fait. Mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre et qui est en train de la gagner. »

Il ne faut pas perdre de vue que les producteurs des différentes variantes du post modernisme sont des universitaires, c'est-à-dire des gens qui sont salariés pour produire de la nouveauté, qu'elle soit réelle ou simple ravalement de productions anciennes. On sait que dans le système universitaire, pour faire son trou ou simplement y rester il faut trouver le bon créneau de recherche qui peut être soit dénicher un sujet pas ou peu étudié (c'est rare !), soit coller aux basques d'un semi mandarin en travaillant pour lui, ou encore reprendre à son compte des choses connues en les repeignant aux couleurs de la modernité. Et à ce jeu les théories postmodernes sont hautement pourvoyeuses de possibilités. Plus on détricote les rapports sociaux et plus on produit de sujet ; et plus il y a de sujet plus il y a de créneaux de recherche pour gagner sa croûte. C'est, entre autres, ce à quoi ont servi les *studies* (1) qui peuvent, comme les petits pains, se multiplier à l'infini puisque la segmentation du corps social est théoriquement possible jusqu'à déceler pour chaque individu une oppression spécifique qui se trouverait au carrefour des appartenances et des influences qui le constituent (intersectionnalité).

•

1. Département universitaire consacré à une oppression particulière. Le dernier en date, le hairy studies (étude des poils). Un professeur d'études des genre, dans l'Arizona, accorde des bonus à ses étudiants qui se rasent entièrement et à ses étudiantes qui se laissent pousser les poils, histoire de se déconstruire.

JUSQU'ICI TOUT VA BIEN ?

« Il y a dix ans, dans la même réunion qu'aujourd'hui, si on avait dit " blanc ", les gens auraient cassé le mobilier. Aujourd'hui, grâce aux Indigènes de la République, grâce à Houria, on peut dire "les blancs". »

Eric Hazan.

On ne peut malheureusement pas encore donner tort à l'éditeur classé à l'extrême gauche du dernier pamphlet explicitement antisémite d'Houria Bouteldja Les Blancs, les juifs et nous, qui n'a pas suscité de réaction à la hauteur de son caractère ignoble. Les catégories et le vocabulaire de l'idéologie racialisatrice, repris depuis quelques temps dans les organisations et milieux politiques qui vont de l'extrême gauche jusqu'aux libertaires, sont en train de devenir la norme et d'instaurer une hégémonie. Ce vocabulaire s'est imposé insidieusement, sans être ni discuté ni argumenté. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui sont dans l'incapacité de soutenir politiquement ces positions intenables, à part à coup d'affirmations tautologiques et de fausses évidences. Un glissement sémantique a déjà largement opéré : les termes de « race », « blancs », « non-blancs », « racisés », « racialisation », « décolonial » sont devenus du jour au lendemain des catégories d'analyse jugées pertinentes, nécessaires, et sont même promus comme instruments d'une perspective d'émancipation, là où nous y voyons une faillite catastrophique.

Dans une époque de crise généralisée propice à la confusion, dans laquelle prospèrent des courants contre-révolutionnaires, menaçants voire meurtriers comme les rouges-bruns, les boutiquiers racistes Soral et Dieudonné ou différentes variantes de l'islam politique, certains ne trouvent donc rien de mieux à faire que de ressusciter la théorie des races en réhabilitant les assignations culturelles, sociales et religieuses dans la droite ligne de l'ethno-différentialisme de la nouvelle droite. Le retournement est allé au point que le simple questionnement de l'idéologie racialiste devient impossible, tant dans les réunions publiques que sur les sites internet des milieux militants, qui opèrent à cet endroit une véritable censure. L'ensemble prospère et tient notamment par un chantage à la culpabilité que manient très bien les tenants de cette idéologie. Ironiquement, aujourd'hui, refuser les termes de « race » ou « d'islamophobie » expose à l'infamante accusation de racisme, visant à étouffer ainsi toute possibilité de débat, de critiques et de refus. Certains anarchistes en sont rendus à proscrire le slogan « ni dieu ni maître » sous prétexte d'« islamophobie » et certains marxistes pensent que pour être antiraciste il est urgent d'ajouter la « race » à la classe. De fait le terme de « race » qui était jusqu'à peu l'apanage de l'extrême droite se retrouve aujourd'hui à toutes les sauces. La promotion des identités, le communautarisme culturel ou religieux n'ont jamais eu d'autres fonctions que de maintenir la paix sociale.

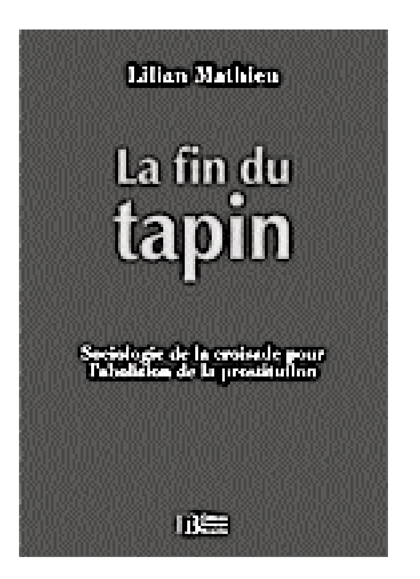
Le clivage à l'œuvre autour de ces questions se doit donc d'être clarifié et travaillé de manière réfléchie. À plus forte raison dans la situation actuelle, le racialisme ne peut mener qu'à la guerre de tous contre tous. Cette offensive politique est lourde de conséquence pour tous, et d'un point de vue révolutionnaire c'est un point de rupture. Où en serons nous dans quelque temps si elle s'avérait victorieuse ? Tôt ou tard, il va bien falloir choisir son camp et le plus tôt sera le mieux.

Été 2016, Assemblée en mixité révolutionnaire et non-mixité de classe.
tuttovabene[at]riseup.net –

Ce texte est appelé à circuler aussi largement que nécessaire, et peut servir pour susciter discussions, débats et confrontations.

Parler à la place des prostituées

Cet article a été inspiré par la lecture de **La Fin du tapin. Sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution,** *de Lilian Mathieu. Dans cet ouvrage, l'auteur part de l'histoire du mouvement abolitionniste français pour expliquer d'où ses membres viennent, comprendre ce qui les unit et analyser leur mode de fonctionnement.*



Le clivage entre abolitionnistes et réglementaristes structure les polémiques sur le sujet de la prostitution qui se sont manifestées depuis les années 1990, suite à l'apparition des structures de santé communautaire par et pour les personnes prostituées (1). La parole des abolitionnistes est devenue hégémonique ces dernières années tant dans le milieu associatif et militant que dans le domaine politique et institutionnel. Qui sont les abolitionnistes ? Des vieux réacs et des défenseurs de la morale ? Ce n'est pas si simple. Le mouvement abolitionniste est dès ses débuts la proie de contradictions entre une tendance d'inspiration religieuse et des progressistes défenseurs d'un projet émancipateur. Il a toujours été divers et est aujourd'hui composé de militant-e-s catholiques, de féministes et d'anticapitalistes. Ces deux dernières catégories sont généralement considérées comme faisant partie du « camp progressiste » quand il s'agit d'autres questions sociétales. Que partagent ces personnes ? Un objectif commun : la disparition de la prostitution. Parmi les associations abolitionnistes les plus importantes, on trouve le Mouvement du nid, fondé en 1946 et issu du catholicisme social, dont le but à sa création était de reprendre pied dans la classe ouvrière, laissée de côté par l'institution ecclésiastique. La Fondation Scelles, plus élitiste et conservatrice, a été créée en 1993 mais est l'émanation des Équipes d'action contre la traite des femmes et des enfants, fondées en 1956 par Jean Scelles, membre du Mouvement républicain populaire, parti démocrate-chrétien et centriste. Comment se fait-il que des féministes se soient alliées à des associations qui défendaient ouvertement jusqu'à très récemment une vision traditionnelle de la famille ? Il faut d'abord préciser que le soutien des féministes aux prostituées a été assez sporadique depuis les années 1970, exception faite du Planning familial. On peut expliquer cette alliance par le déclin des tendances radicales du féminisme et l'institutionnalisation d'un féminisme bon teint. Marie-Victoire Louis, Florence Montreynaud et Malka Marcovich, toutes trois venant du monde associatif et institutionnel du féminisme français, ont joué un grand rôle dans le ralliement d'une majorité de féministes à la cause de l'abolition de la prostitution. On peut aussi citer le Collectif national pour les droits des femmes, créé en 1996, qui rassemble plus d'une centaine d'associations féministes de divers horizons et qui milite activement pour l'abolition de la prostitution. Les principaux syndicats, associations et partis d'extrême gauche se sont également ralliés au mouvement abolitionniste, sous l'influence de leurs militantes féministes.

Une unification récente

Une homogénéisation des thèmes mis en avant (la traite des blanches, la prostituée « victime », la prostitution comme violence) et des positionnements des différentes composantes du mouvement abolitionniste a eu lieu ces vingt-cinq dernières années. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles se sont découvert un ennemi commun avec l'apparition des organisations de santé communautaire, qui ont une vision moins misérabiliste de la prostitution et des prostituées. On assiste alors à un « resserrement des rangs ». Mais cela est également dû au fait que les auteur-e-s et organisations abolitionnistes se citent mutuellement constamment dans leurs écrits, négligeant les auteur-e-s ou rapports qui ne vont pas dans leur sens, et citant toujours les mêmes données factuelles et chiffrées. Cela s'est encore renforcé après 2007, avec le ralliement tardif du Mouvement du Nid à la revendication de pénalisation des clients. Des années 1950 aux années 1980, deux explications dominaient chez les abolitionnistes pour expliquer l'entrée dans la prostitution, l'explication psychologique et l'explication économique. L'explication psychologique a aujourd'hui pris le pas sur l'explication économique. La prostitution est considérée par les abolitionnistes comme un symptôme lié aux événements traumatiques du passé des personnes qui exercent cette activité. Cela s'explique par le fait qu'un certain nombre d'abolitionnistes se sont reconvertis dans la réinsertion des prostituées après la disparition du système réglementariste 2. Mais c'est aussi sous l'influence de leurs alliées féministes, qui ont transposé leurs schémas d'analyse des violences conjugales et du viol à la question de la prostitution. L'ensemble du mouvement abolitionniste s'est approprié les thèmes et discours de ces alliées au fil des années jusqu'à parvenir à un discours uniforme, notamment pour contrer leur nouvel ennemi commun, les associations de santé communautaire.

Un style abolitionniste

Quand il décrypte la façon dont les différents écrits des abolitionnistes sont organisés, Lilian Mathieu va jusqu'à parler d'un style abolitionniste. On retrouve un schéma similaire. Les chiffres sont généralement présentés en début d'argumentaire. Ils se suivent et sont tellement nombreux qu'ils finissent par étourdir le lecteur ou la lectrice, ce qui « interdit toute comparaison méthodique, toute pondération ou mise en équivalence » 3. Pressé-e par les chiffres et la vision horrifique de la prostitution délivrée par les abolitionnistes, le lecteur ou la lectrice ne peut que culpabiliser s'il ne passe pas à l'action et ne se range pas à leurs côtés. Les prostituées sont toujours présentées comme des victimes que l'on se doit de sauver, victimes des proxénètes et des clients, mis sur le même plan à partir des années 1990, et victimes de la prostitution, considérée comme une violence en soi. Les prostituées militantes sont quant à elles présentées comme étant manipulées par les proxénètes, défendant des intérêts qui ne sont pas les leurs. Les abolitionnistes, de leur côté, prétendent à l'objectivité scientifique. Mais ils ne citent pas leurs sources, ou alors ils se citent les un-e-s les autres, si bien qu'il est impossible de savoir qui est à l'origine de l'emploi de tel ou tel chiffre et qu'il est impossible d'en retrouver la source première. Les données qui concernent les prostituées ne sont pas

1. Avec l'apparition du sida et la stigmatisation encore plus forte des prostituées, considérées comme les vecteurs de la maladie, des dispositifs de prévention du sida en milieu prostitutionnel ont émergé. Les associations qui les ont mis en place fonctionnent sur un mode égalitaire, incluant des personnes en situation de prostitution.

2. À l'origine, le mouvement abolitionniste luttait contre le réglementarisme, système mis en place en France pour encadrer l'exercice de la prostitution. C'est le système des maisons close et du contrôle sanitaire, qui prit fin en 1946 avec la loi dite « Marthe Richard ».

3. La Fin du tapin, Lilian Mathieu, Éditions François Bourin, p. 146.

mises en rapport avec une population de référence, ce qui ne permet pas de comparaison. On ne connaît pas l'effectif soumis à enquête. La démarche des abolitionnistes n'a donc rien de scientifique, mais est basée sur l'énonciation d'évidences que l'on ne peut remettre en cause. La prostitution est comparée avec des faits historiques comme la traite esclavagiste. La comparaison est censée prouver la gravité de la violence du « système prostitutionnel », mais relativise dans le même temps les cas historiques cités. Les abolitionnistes ne publient d'ailleurs que dans leurs propres revues, leurs propres maisons d'édition, sur leurs sites Internet, mais boudent et sont parfois exclus des lieux de discussion académique. Cela peut être considéré comme un choix mais cela s'explique surtout par le fait qu'ils cherchent à éviter la confrontation avec des points de vue divergents, ce qui est pourtant le propre d'une pensée cohérente.



Parler au nom de...

Comment les abolitionnistes en sont-ils venus à parler au nom de toutes les prostituées ? Même si la section du Nid de Lyon a favorisé l'organisation des prostituées locales et les a aidées à occuper l'église de Saint-Nizier en juin 1975, cela reste une initiative isolée. Ses membres se sont vite rendu compte que les objectifs des prostituées n'allaient pas dans le même sens que les leurs. Depuis lors, les prostituées sont considérées comme étant aliénées par l'exercice de la prostitution et n'étant pas à même de défendre leurs propres intérêts. Elles sont forcément fragiles et manipulables, notamment par les proxénètes, qui défendraient leurs intérêts par leur intermédiaire. Judith Trinquart, médecin, a élaboré la notion de décorporalisation. Ce processus, provoqué par la répétition d'actes sexuels non désirés, se manifesterait par un sentiment de dédoublement de soi, une insensibilité à la douleur, une altération des relations affectives et une incapacité à se projeter dans l'avenir. Toute prostituée en activité y serait sujette. La parole des prostituées ne peut donc être entendue que quand celles-ci ont renoncé à se prostituer. C'est à ce moment qu'elles retrouvent leur capacité d'autonomie et sont capables d'évoquer leur parcours et leur condition de prostituée avec tout le recul nécessaire. La relation avec les personnes en situation de prostitution n'est pas vécue et pensée sur un mode égalitaire. Les abolitionnistes s'estiment donc à même de parler en lieu et place des prostituées puisque celles-ci ne sont pas en mesure de le faire, et il faut bien que quelqu'un se charge de la défense des intérêts de ces malheureuses. Cela leur permet aussi de nier toute représentativité aux organisations de « travailleuses du sexe ». Il faut dire que celles-ci le leur rendent bien. Lilian Mathieu évoque une véritable « croisade morale », « des mobilisations qui visent non seulement la défense ou la promotion de certaines valeurs et normes, mais également leur diffusion au-delà du seul groupe de leurs adeptes et l'imposition généralisée de leur respect ».

Albertine



Des chauffeurs de car refusent de participer à des opérations de police

Le 5 août 2016 au soir, un autocar d'une entreprise de transport en commun fait l'objet d'une réquisition ordonnée par le préfet des Alpes-Maritimes. Il s'agit de refouler en territoire italien des migrants, dans le contexte du rétablissement des contrôles aux frontières décidé après les attentats de novembre 2015, en lien avec l'instauration de l'état d'urgence. Le chauffeur du car ne se plie pas à l'ordre de réquisition, prend contact avec sa hiérarchie, demande la présence d'un contrôleur... Les choses tardent, entraînant l'annulation de l'opération de police envisagée, qui sera finalement effectuée à l'aide d'un bus d'une autre compagnie.

Le délégué syndical de la CNT-SO écrit à la direction de l'entreprise autocariste pour l'informer de l'incident, réclamer qu'aucune sanction ne soit infligée à ce salarié de même qu'à tout autre "refusant de déférer à une telle réquisition". Le courrier exprime le refus d'assurer le transport de passagers promis à "la reconduction dans des pays où leurs vies sont en danger" ou à l'"internement dans des camps où l'insalubrité est de mise".

La réponse de l'employeur est vive, et menaçante : "il n'appartient pas au conducteur dont le véhicule est réquisitionné de discuter les directives des forces de l'ordre", le personnel "ne peut décider de son propre chef de ne pas exécuter certaines tâches"... La direction précise que tout salarié "refusant d'exécuter son travail" et contrevenant au règlement intérieur de l'entreprise s'expose à des sanctions disciplinaires, et rappelle que le refus d'exécuter un ordre de réquisition est sanctionné pénalement.
À suivre...

Source : gisti.org

Windows 10 : Mise en demeure de la CNIL !

Sur la base de contrôles effectués en avril et juin 2016 et après avoir reçu les réponses de la firme, la Cnil a constaté « de nombreux manquements » à la loi informatique et libertés commis par Microsoft. La CNIL donne 3 mois à Microsoft pour corriger le tir concernant :
- Des données collectées non pertinentes ou excessives ;
- Un défaut de sécurité (l'utilisateur choisit un code PIN de 4 chiffres pour s'identifier et le nombre de tentatives de saisie de ce code PIN n'est pas limité) ;
- Une absence de consentement des personnes
- Une absence d'information et de possibilité de s'opposer au dépôt de cookies (Microsolf dépose sur les terminaux des utilisateurs des cookies publicitaires, sans les en avoir au préalable correctement informés, ni mis en mesure de s'y opposer) ;
- La persistance de transferts internationaux sur la base du Safe harbor (La société transfère les données personnelles de ses membres aux Etats-Unis sur la base du Safe harbor, ce qui n'est plus possible depuis la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne du 6 octobre 2015).

La mise en demeure impose que Microsoft réalise l'ensemble des modifications demandées dans les délais, sous peine de voir s'ouvrir une procédure de sanctions.
Si Microsoft refuse de plier, elle ne risquera qu'une sanction très légère ! Actuellement la Cnil ne peut pas infliger une amende supérieure à 150 000 euros (autant dire rien pour Microsoft), et le nouveau règlement européen qui permet d'aller jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires mondial pour les cas les plus graves n'entrera pas en application avant 2018.

Sources : numerama.com

Pokémon Go

Le principe de Pokémon Go est très simple. Le joueur se promène dans la rue et lance le jeu quand bon lui semble. Son smartphone lui signale alors où se trouvent les pokémons les plus proches dans les environs afin qu'il les traque pour les capturer. Les petites bêtes à collectionner peuvent apparaître dans toutes sortes d'endroits, qu'il s'agisse de stations de métro, de parcs, et pourquoi pas de routes en rase campagne. Pour accompagner son jeu, The Pokémon Company propose à ses clients d'acheter un petit bracelet connecté sobrement baptisé Pokémon Go Plus. Le bracelet, relié via Bluetooth au smartphone du joueur dispose d'une diode lumineuse et d'un vibreur qui s'activent lorsque le joueur s'approche d'une zone où se trouvent des bestioles afin de lui signaler qu'il est temps de sortir son téléphone de sa poche.

Pokémon Go est devenu en quelques semaines le premier jeu téléchargé sur mobile dans 60 pays du monde. En France, certains joueurs deviennent des dangers publics à tel point que sur les autoroutes les panneaux lumineux avec l'inscription «jouer ou conduire, il faut choisir» fleurissent un peu partout.

Ce jeu est édité par l'entreprise de jeu vidéo Niantic, fondée par un certain John Hanke en 2010, filiale de Google. Cette start-up s'est détachée du groupe Google en octobre 2015. Avant de créer Niantic, John Hanke était président de la branche Géo de Google. En 2010, alors que les Google Cars se baladaient dans les rues d'Allemagne pour cartographier les chemins pour Google Maps notamment, le pays s'est inquiété des données récoltées par les voitures. Après avoir mené l'enquête, l'Allemagne s'est alors rendue compte que les Google Cars ne se contentaient pas de cartographier les rues mais elles récupéraient en même temps les données WiFi des maisons alentours. Google a réussi à étouffer cette affaire d'espionnage de la vie privée de grande ampleur.

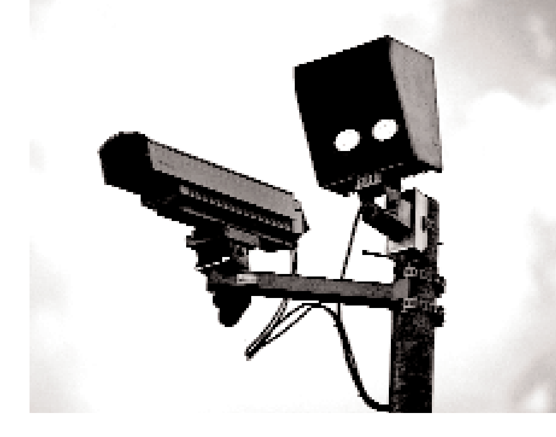
Pokémon Go est basé sur un autre jeu de réalité virtuelle : Ingress. Le brevet pour le concept d'Ingress a été déposé par John Hanke et un certain Marius Milner, ingénieur ayant servi de fusible pour Google dans ses scandales d'espionnage en Allemagne ! Voici un extrait de ce brevet pour Ingress :

"Le but du jeu est directement lié à la collecte de données ce qui inclut la collecte d'information dans le monde réel et ces informations acquises font partie de la condition pour progresser dans le jeu (…). Le réel challenge repose dans le fait de motiver les joueurs à fournir constamment des données, même après l'engouement provoqué par la découverte du jeu. La collecte d'information se doit d'être aussi divertissante que possible." Ce brevet d'Ingress, sur lequel repose également Pokémon Go, a pour principal but de récolter massivement des données. D'ailleurs, si on s'intéresse de plus près aux conditions d'utilisation de Pokémon Go, on découvre que l'entreprise Niantic ne cache absolument pas ses intentions. En effet, il est mentionné que Pokémon Go se réserve le droit de récupérer votre localisation bien évidemment, mais également votre adresse IP ou encore toutes les caractéristiques de votre smartphone. Et ce n'est que la partie disons la moins dérangeante de l'affaire. Car on découvre également que Niantic peut également savoir quelle page Internet vous avez consultée en dernier.

Alors, le joueur est-il informé de ce fichage ? Oui, s'il prend le temps de lire les Conditions Générales d'Utilisation avant de cocher la case comme quoi il les accepte. Mais ces CGU font plus de 10 000 mots à lire sur un téléphone portable ! Autant dire que personne ne les lit !

Le but de ce jeu est d'attirer les joueurs vers des espaces physiques commerciaux (des magasins partenaires, des marques sponsorisant des lieux…). C'est ainsi que, par exemple, Niantic a signé un partenariat avec McDonald au Japon. La marque de fast-food a payé pour que ses «restaurants» soient transformés en Pokéstops poussant les joueurs à s'y rendre…

Sources : clap33.over-blog.com et Les Echos…



L'Etat d'urgence à l'œuvre !

Au lendemain de l'assassinat du Père Hamel (le 26 juillet), un réfugié afghan avait été placé en garde à vue par les services de l'anti-terrorisme, à la suite d'une dénonciation. Vingt heures après, il était relâché (alors que pour les affaires de terrorisme la garde à vue peut être prolongée jusqu'à six jours...) car mis hors de cause par la police judiciaire et donc par le Parquet. Jusqu'ici tout va bien. Sauf que ...

Le Ministère de l'Intérieur s'oppose alors à la décision et saisit le Tribunal administratif pour le faire assigner à résidence. Les motifs ? L'homme constituerait une menace pour la sécurité publique au motif qu'il a quatre comptes Facebook et qu'il s'est pris en photo devant des "bâtiments et des transports en commun", dixit la représentante du ministère à l'audience de ce TA. Et d'enchaîner : "Vous voyez que ça interpelle ! On ne peut pas dire que c'est complètement anodin !". Et la « lettre de cachet» tombe ! Le réfugié afghan est assigné à résidence.

Il faut rappeler que : "Le ministre de l'intérieur peut prononcer l'assignation à résidence, dans le lieu qu'il fixe, de toute personne résidant dans la zone fixée par le décret mentionné à l'article 2 et à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace pour la sécurité et l'ordre public..." Ceci est un extrait de la loi sur l'état d'urgence du 20 novembre 2015 modifiant la loi du 3 avril 1955 (article 6). Donc pas besoin de quelconques preuves mais «des raisons sérieuses de penser...» suffisent

A ce jour, ce réfugié afghan mis hors de cause par la justice reste assigné à résidence.

Source : Médiapart

Lussas/documentaire : la police contrôle une liste de participants

La 28ème édition des Etats généraux du film documentaire a eu lieu, du 21 au 27 août, à Lussas en Ardèche. Au sein de ce festival était prévu 2 ateliers dont l'un (le 2ème) était intitulé «bataille des images». La préfecture de l'Ardèche a demandé aux organisateurs de ces Etats généraux de lui fournir la liste des participants à cet atelier, portant sur les images de propagande du groupe Etat islamique. L'un des quatre intervenants, le réalisateur Jean-Louis Comolli, a annoncé dans Le Monde qu'il annulait sa participation afin de protester contre cette «surenchère sécuritaire». Comolli, qui vient de publier Daech, le cinéma et la mort (aux éditions Verdier), développe : «*Je suis pour qu'il y ait le plus possible de symposiums, de séminaires sur Daech, mais surtout qu'on ne contrôle pas l'identité de ceux qui y participent. Ma critique de Daech, films et pensée, porte précisément sur ce point de la liberté de chaque sujet d'être ou non aligné sur ce que tel ou tel pouvoir requiert de lui.*» Les trois autres intervenants programmés ont, eux, maintenu leur participation dont le réalisateur Abdelasiem El Difraoui. Pour lui, le sujet est trop important pour justifier un boycott de l'événement : "Je m'oppose à un Etat qui devient de plus en plus sécuritaire pour des raisons d'affichage (tout en ne s'attaquant pas aux problèmes), mais j'ai choisi de participer quand même à l'atelier parce que le sujet me paraît important à traiter".

Cette demande de la préfecture n'est évidemment pas une première. «Chaque année, la préfecture nous demande la liste des invités, et on refuse de la donner. Cette année, on a accepté l'hypothèse qu'il pouvait y avoir un danger, et on a accepté cette contrainte» a déclaré Jean-Marie Barbe fondateur de ces Etats généraux.

Sources : Le Monde et arrêtssurimages.net.

Adama Traoré, mort entre les mains des gendarmes le 19 juillet 2016

Adama Traoré avait 24 ans. Le mardi 19 juillet, c'était son anniversaire. Alors qu'Adama marchait avec son frère Baguy dans les rues de Beaumont-sur-Oise, des gendarmes surviennent pour interpeller ce dernier. Sorti sans ses papiers, Adama prend la fuite.

Rattrapé et frappé à la tête, il est placé dans un fourgon de gendarmerie.

On ne sait pas ce qu'il se passe dans le fourgon, mais quand son frère arrive menotté à la gendarmerie, il aperçoit le corps de son frère sans vie, posé à même le sol.

Le procureur Yves Jannier s'empressera évidemment de déclarer qu'Adama est mort d'un arrêt cardiaque, suite à une « grave infection touchant plusieurs de ses organes ». Il ajoutera également qu'il est mort suite à un « malaise durant le trajet », mais qu'il n'y a « pas de traces de coups ».

Comme toujours, un jeune en pleine forme meurt d'un arrêt cardiaque juste au moment où il est entre les mains des forces de l'ordre. La version policière ne tient pas.

Dans les heures qui suivent la mort d'Adama, les quartiers de Boyenval (Beaumont sur Oise) et de Persan s'embrasent et des affrontements ont lieu avec les forces de l'ordre.

A la maison d'arrêt d'Osny, 81 détenus refusent de rejoindre leurs cellules en fin de promenade et après avoir mis le feu à des draps, en réaction à la mort d'Adama, certains portant sur leurs tee-shirts des slogans à sa mémoire. Les ERIS mettent fin à la rébellion des détenus vers 22h30 et deux « meneurs » sont transférés ailleurs dans la foulée.

Le 22 juillet, entre 2000 et 5000 personnes participent à une marche blanche dans les rues de Beaumont-sur-Oise. La marche alterne moments de recueillements et moments de colère. Des slogans sont lancés : « pas de justice, pas de paix », «justice pour Adama», «C'est la dernière fois, qu'un de nos frères tombe», «je suis Adama»...

Le soir même, des policiers et des gendarmes viennent interpeller le frère d'Adama à son domicile.

Les jours suivants, des manifestations et rassemblements sont organisés dans plusieurs villes : Lyon, Limoges, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Toulouse (22 juillet), Nantes (23 juillet), Strasbourg, Troyes (24 juillet), Lille (27 juillet), Grenoble (28 juillet), Paris Gare du Nord, Le Havre, Dijon, Montpellier, Bruxelles (30 juillet)... A noter que dans ces échauffourées, les gendarmes ont utilisé des armes de guerre (fusils d'assaut HK G36 et d'autres armes automatiques de la marque Heckler & Koch).

Le 26 juillet, une nouvelle autopsie est réalisée à l'institut médico-légal de Paris, mais la famille demande déjà une contre-autopsie indépendante par le biais de son avocat, Me Frédéric Zajac. Conseillée par d'autres familles de victimes, elle ne compte pas se fier qu'aux experts désignés par la Justice. D'autre part la famille a déposé une plainte contre les gendarmes pour «violences volontaires ayant entraîné la mort sans attention de la donner», tout en réclamant le dépaysement de l'affaire.

A suivre !

Source : desarmons.net

Rentrée scolaire : le projet de la peur !

Les dernières mesures annoncées par l'Éducation nationale, relatives à la « sécurisation » des établissements scolaires est un catalogue à la Prévert, complètement déconnecté du quotidien des établissements scolaires ... et de la réalité du terrorisme :

- Une «alerte attentat-intrusion», à distinguer de l'alerte incendie et dont il faudra s'assurer qu'elle soit «audible» ?
- Eviter les «attroupements» à l'entrée des établissements (avec une distance de sécurité minimum entre chaque élève ?)
- La formation des élèves aux premiers secours (PSC1), comme si des élèves de 14 ans en situation réelle d'attentat étaient en mesure de se transformer en urgentistes
- La mobilisation formelle de la hiérarchie à tous les échelons : des «référents sûreté», des «cellules académiques de gestion de crise», des modules de formation pour les directeurs d'école, des stages pour chefs d'établissement au centre de formation de la gendarmerie etc...
- Plus grave, la chasse à la « radicalisation » - celle des élèves comme des adultes – ouvrant les portes à toutes les dérives racistes comme on a déjà eu l'occasion de s'en rendre compte.

Source : questionsdeclasses.org

Le Bund, une compréhension lucide et précoce de la nature du sionisme

(*) Non, nous ne sommes pas un peuple élu
Sionisme et antisémitisme dans les années 30
La doctrine du Bund polonais dans les textes
Enguerran Massis
172 pages, éditions Acratie, 15 euros

(**) = non juif. Le terme est péjoratif.

(***) 1860-1904, fondateur du sionisme.

Voilà un livre bien rafraîchissant (*). L'auteur, ou plutôt le traducteur, est un jeune universitaire français. Il parle Polonais et Yiddish. Il a entrepris de sélectionner et de traduire de nombreux textes du Bund polonais écrits dans les années 30. La plupart de ces écrits analysent et caractérisent le sionisme à l'époque de l'arrivée au pouvoir d'Hitler.

La littérature consacrée au Bund est peu fournie. Citons Henri Minczeles *(Histoire générale du Bund, un mouvement révolutionnaire juif)* et Enzo Traverso *(Les Marxistes et la question juive : histoire d'un débat (1843-1943))*.

Ces livres posent bien la question. Vers 1900, entre Baltique et Mer Noire, les Juifs forment environ 10% de la population. De nombreux métiers et la possession de la terre leur ayant été interdits, ils forment une masse prolétarisée. Ils parlent le Yiddish mais aussi la langue locale. L'Hébreu est strictement réservé à un usage religieux. Les luttes sociales et l'antisémitisme font que beaucoup se détachent de la religion. Parmi eux certains, qui ont adhéré aux différents partis socialistes, pensent que la « question juive » disparaîtra naturellement avec la Révolution. À l'opposé, le sionisme qui apparaît à cette époque, développe dès le départ une véritable théorie de la séparation, affirmant que l'antisémitisme est inéluctable, qu'il est inutile de le combattre et que Juifs et Non juifs ne peuvent pas vivre ensemble ni dans le pays d'origine, ni dans le futur État juif.

Le Bund est un parti ouvrier révolutionnaire qui apparaît principalement dans l'Empire Russe vers 1890-1900. Il revendique, dans le cadre de la Révolution socialiste, une « autonomie culturelle » pour les Juifs sur place sans territoire spécifique. Il entend par autonomie culturelle l'égalité des droits et la possibilité d'avoir sa langue (le Yiddish) et sa culture. Ce parti est profondément antireligieux et considère les rabbins comme des représentants de l'arriération et de la collaboration avec les autorités antisémites. Le Bund organisera des milices d'autodéfense contre les pogroms. Après la Révolution de 1917, les Bundistes de l'URSS seront pourchassés ou sommés d'adhérer au Parti Communiste. Le Bund restera une force, la plus importante dans les zones à forte concentration juive, en Pologne et dans les Pays Baltes.



Le sionisme : une idéologie coloniale, complice des antisémites

Dire cela aujourd'hui, c'est être taxé immédiatement d'antisémite si on est « goy » (**) et de « juif traître ayant la haine de soi » sinon.

Dès 1929, au moment d'une des premières insurrections palestiniennes contre la colonisation qui fera de nombreuses victimes, notamment à Hébron, le Bund dénonce le colonialisme sioniste qui prétend « apporter la civilisation » à une population arabe. Il dénonce la revendication des sionistes de créer un État juif en Palestine où ils sont très minoritaires. Il oppose au nationalisme sioniste une solidarité de classe et rend les sionistes responsables des nombreux morts.

Le Bund dénonce auprès des masses juives l'illusion de la solution de l'émigration vers la Palestine, entreprise sans issue, véritable fiasco économique soutenu financièrement à bout de bras par les capitalistes juifs.

Il rappelle comment Theodor Herzl (***) s'est adressé à tous les dirigeants antisémites européens en leur faisant miroiter l'intérêt pour eux que les Juifs quittent l'Europe. Le Bund développe une théorie qu'on a appelée « iciste ». Il se bat pour l'émancipation de tous sur place.

Quand le mouvement sioniste scissionne et qu'apparaît l'aile « révisionniste » de Vladimir Jabotinsky (dont tous les dirigeants israéliens actuels s'inspirent), le Bund traite celui-ci de clown fasciste et note que les Nazis reprennent et approuvent un grand nombre de ses déclarations.

Une idéologie bourgeoise et réactionnaire

Quand l'Empire britannique produit la Déclaration Balfour (1917) promettant que la Palestine deviendra un foyer national juif, cette déclaration est envoyée à Lord Rothschild. L'impérialisme a choisi ses interlocuteurs. Le Bund montre comment, en Pologne, les élus sionistes votent systématiquement avec les représentants de la dictature de Pilsudski. Si aujourd'hui nous rappelons qu'avant 1967, la plupart des Juifs orthodoxes furent indifférents ou hostiles au sionisme, le Bund rejette l'Agoudat (le parti des religieux) pour ses alliances fréquentes avec les sionistes.

Le Bund dénonce l'incompatibilité entre sionisme et socialisme : « *le sionisme est le parti de la bourgeoisie juive* ». Il n'a que mépris pour des mouvements comme le *Poale Sion* membres de l'Internationale Socialiste. Ce courant a renoncé à toute lutte des classes en Palestine et prône *100% de loyauté envers le sionisme général*. Il considère que bourgeoisie et prolétariat juifs sont des « *»compagnons d'armes* ». En Pologne, ce courant appuie les renégats du socialisme qui se sont ralliés à la dictature.

Un parti internationaliste

« *Non, nous ne sommes pas un peuple élu, et notre nationalisme juif est tout aussi laid, tout aussi honteux et possède la même inclination pour le débridement fasciste que le nationalisme de tous les autres peuples.* » Des années avant l'apparition des groupes terroristes de l'Irgoun ou du groupe Stern assassinant « en aveugle » des Palestiniens, des décennies avant la destruction systématique de la société palestinienne entreprise par les Ben Gourion, Begin, Sharon ou Nétanyahou, Henryk Ehrlich a vu à quoi menait le sionisme..

Un destin tragique

Quand Hitler attaque la Pologne en 1939, une poignée de combattants du Bund essaie en vain de défendre Varsovie. Deux dirigeants du Bund, Ehrlich et Alter se retrouvent en zone soviétique où ils connaîtront arrestation pour l'un et exécution pour l'autre. Le Bund n'a pas survécu à la disparition du terreau dans lequel il avait vécu, ce yiddishland entre Baltique et Mer Noire. Seul Marek Edelman, commandant en second de l'insurrection du ghetto de Varsovie, a conservé jusqu'à sa disparition en 2009 son aversion pour le sionisme.

Pierre Stambul

Le COP 2016-2020 a été signé dans l'indifférence générale !

Le COP (Contrat d'objectifs et de performance) a été signé, entre l'état et l'office national des forêts (ONF), le 7 mars 2016, un premier article paru dans le CA n°257 de février 2016 donnait quelques bases explicatives sur les enjeux propres à ce genre de contrat et les raisons pour lesquelles les employé(e)s de l'office s'opposaient à sa signature.

Deux genres de militant(e)s qui s'opposent au contenu du COP

Comme nous l'avons lu dans l'article précédent (CA n°257), dans l'indifférence quasi générale, le sort, des forêts françaises métropolitaines et d'outre-mer, est sur le billot. Mais pas seulement les forêts, comme nous pouvons le comprendre avec le communiqué de l'intersyndical des employé(e)s de l'ONF (voir encadré). La signature de ce nouveau contrat va entrainer une modification importante du paysage forestier, mais aussi une remise en cause du travail et des statuts de la fonction de forestier. Malgré l'appel à une "forêt debout" et d'une rencontre près de Nancy le 18 juin dernier à l'appel du SNUPFEN solidaires et de SOS-forêt, l'information a du mal à dépasser la sphère de la militance environnementaliste ou syndicale propre au milieu sylvestre. Alors que la surface des forêts métropolitaines est le tiers du territoire national sans compter les forêts d'outre-mer, alors que celles/ceux qui ont encore le loisir de voyager et traversent très souvent ces espaces boisés, la politique forestière mise en place depuis des années nous empêche de s'approprier ces espaces (exemple : l'étude faite par les socio-psychologues de la forêt qui déterminent les endroits où le public peut s'arrêter ou pas, il suffit pour cela d'interdire physiquement par des broussailles denses le long des routes l'accès au public). La jonction qui essaye de s'opérer entre environnementalistes et syndicalistes est une bonne chose et peut faire partie de la convergence des luttes, mais la méconnaissance d'une majorité de la population aux enjeux politiques et sociaux de la gestion de la forêt reste un frein à la lutte. Lutte dont son développement est nécessaire pour la sauvegarde de la forêt dite "durable".

Les militant(e)s

Les environnementalistes, écologistes et gestionnaires de la nature. SOS-forêt, le RAF (Réseau des Alternatives forestières) pour ne citer que ces deux là, ont une vision de gestionnaire de la forêt dite "durable". Certaines de leurs actions visent à l'achat de bois ou forêts pour les gérer de façon raisonnée en résonnance avec leurs écosystèmes, alors que la superficie des forêts publiques est d'environ 4.6 millions d'hectares, ces achats portent actuellement sur quelques centaines d'hectares, donc la route est encore longue pour que cela puisse compter et contre carré cette destruction programmée. Dans le même temps des groupements forestiers voient le jour dont le but est de gérer des petites propriétés forestières selon une charte de "bonne gestion" et tourner vers le développement et la sauvegarde de l'emploi local.

Les syndicalistes

Les syndicats dans l'ONF sont les mêmes que dans n'importe quelles emprises ou administrations et répondent à une réforme de la société par la revendication du mieux disant social, mais aussi pour une gestion et l'avènement d'une société plus égalitaire. Mais avec de forte disparité sur la vision du mieux social. La différence qui ressort des syndicats de l'ONF d'avec les autres fédérations des autres "industries" ou administrations est leur implication dans la gestion d'un bien naturel qui implique une vision différente et pas seulement de la défense des conquis sociaux. Considérant la forêt comme un service public dont son bon fonctionnement est rempli par les employé(e)s de l'ONF, un lien est possible avec les environnementalistes sur au moins un point, celui de la gestion de la nature.



Coupe rase d'une parcelle dans l'Allier 03

Gestion ou pas de la nature ?

Qu'est-ce que la gestion de la nature implique ? Tout d'abord donner une valeur à toutes choses. Quand ces choses sont des biens matériels leurs valeurs sont régies par les règles de la société capitaliste. Quand des environnementalistes, écologistes ou même syndicalistes veulent donnés une valeur à la nature, sous prétexte de la sauvegarder, nous considérons qu'ils commettent une erreur, car nous pensons que seule la société capitaliste se nourrit et se perpétue grâce à la valeur donnée à toutes choses. Plutôt que de donner des valeurs aux choses, posons-nous plutôt la question de leurs intérêts et de leurs nécessités pour la collectivité. Nous devons réfléchir sur notre devenir et non pas rester dans le carcan de cette société de valeurs qui est le fondement de l'inégalité, de la soumission et de la division.

Une note d'optimisme

La multiplicité des luttes menées depuis mars 2016, loi "travail", nuit debout, migrant, manifestations, blocages, grèves, etc. Les différentes actions ou luttes menées un peu partout en France, parcs center, bure, NDDL, éoliennes industrielles, barrages, centre commerciaux, urbanismes, etc. Alors, que nous sommes sous état d'urgence et que celui-ci a été reconduit jusqu'au 26 janvier 2017 par une forte majorité de député(e)s, lors d'une séance de nuit. Il est déjà prévue pour septembre une reprise de la contestation, y compris contre le COP 2016-2020, alors que des actions se poursuivent pendant les mois de vacances. Les réflexions continuent sur le monde que nous voulons et sur l'organisation politique de la société future que nous souhaitons. Tous les espoirs sont permis, tant que la mouvance dans la société ne s'arrête pas et que la contestation et les réflexions se poursuivent et s'amplifient.

OCL Moulins, 31 juillet 2016

Communiqué de l'intersyndical de l'ONF
Paris, le 24 juin 2015
Office national des forêts
CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE 2016 - 2020

Quatre mois après son lancement, le processus d'élaboration du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2016-2020 en est à mi-parcours. Et des grandes tendances commencent à se préciser, qui, si elles se confirmaient, placeraient l'ONF, ses missions de service public via le Régime Forestier, les statuts et les conditions de travail de tous ses personnels en très grand danger. Déjà, la volonté initiale des tutelles, comme de la direction de l'ONF, d'écarter les organisations syndicales de l'Établissement de la négociation en cours n'était pas bon signe. On pressentait alors que le contenu de ce futur COP 2016-2020 ne serait pas tendre, mais on n'imaginait pas qu'il pût être aussi violent ! Qu'on en juge par ces quelques exemples : - le contenu du Régime Forestier serait revu à la baisse, - en parallèle, les tutelles refusent de prendre en compte et de financer un certain nombre de missions d'intérêt général comme l'accueil du public en forêt - il serait évoqué la possibilité de vendre des « petites » forêts domaniales à la gestion trop coûteuse - durant la période 2017-2020, il serait demandé de contenir la masse salariale en précarisant l'emploi, entre autres en recrutant davantage de personnels contractuels de droit privé (à bas salaires ?) en lieu et place d'agents relevant du statut général des fonctionnaires de l'Etat, - par un effet d'affichage on donne l'illusion d'un maintien des effectifs globaux alors qu'en pratique les personnels ouvriers seront, du fait de la baisse des travaux communaux, comme les autres personnels concernés par les baisses d'effectifs. - il serait demandé à tous les personnels de « faire un effort supplémentaire» en terme de productivité, ce malgré les constats alarmants dévoilés par le récent audit socio-organisationnel (ASO), Pourtant, les négociateurs actuels soulignent tous leur volonté de conforter l'ONF en tant qu'opérateur unique de l'État pour la gestion des forêts publiques, cet opérateur contribuant à lui seul à 40% de l'approvisionnement de la filière bois qui représente 400 000 emplois (soit l'équivalent de la filière automobile). Nous ne pouvons qu'adhérer à ce postulat, mais comment faire si on refuse d'allouer à l'EPIC les moyens nécessaires ? La véritable ambition de ce COP ne se situerait en fait que sur le plan financier puisqu'il s'agirait de désendetter l'ONF en faisant subir une cure d'austérité renforcée à ses personnels ! Rien n'y est dit sur le contour des missions des personnels, le rôle essentiel de la forêt en termes de protection, d'accueil du public ou de préservation de la biodiversité ! Il est également clair que sa deuxième ambition est de transformer les missions de service public en offre de services au public ! Toutes les organisations syndicales ont pourtant fait parvenir leurs propositions dès le début du processus d'élaboration de ce futur contrat. Constatant que celles-ci n'ont jamais fait l'objet de la moindre attention, constatant également que le dialogue social pratiqué par la direction générale actuelle de l'ONF n'est qu'un leurre, l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de droit public ont décidé d'un commun accord qu'elles ne siégeraient pas au prochain comité technique central, le jeudi 25 juin prochain. Les signataires appellent tous les personnels de l'Établissement, de toutes catégories et de tous statuts, à se mobiliser dès la rentrée de septembre pour imposer d'autres choix, plus en conformité avec l'idée qu'ils se font du métier de forestier (technique comme administratif) et de la manière de le pratiquer dans le sens de l'intérêt général. Le futur contrat d'objectif pluriannuel entre l'État, les Communes forestières et l'Établissement doit être une reconnaissance du rôle essentiel de l'Office National des Forêts et de la forêt publique.

Signataires : La CGT forêt, EFA-CGC, SNAP ONF FO, Génération forêts, SNTF-FO, SNUPFEN Solidaires



Calais
Vers une nouvelle expulsion de la jungle



Avec environ 10 000 personnes présentes sur le bidonville de la « jungle », la pression migratoire est si forte que des barrages sauvages sont régulièrement installés sur la rocade portuaire pour ralentir les camions et augmenter les chances de se cacher à l'intérieur. De plus, celles-ci deviennent les dernières chances pour les migrant-es de ne pas payer un réseau de passeurs, ce qui est extrêmement onéreux (1). Face à cette situation tendue, l'État continue de se défausser de ses responsabilités en confiant l'urgence humanitaire à des associations et des bénévoles tandis qu'il continue à organiser en grande pompe la répression et les évacuations qui ont toute abouties à un échec … La prochaine est prévue d'ici peu.



On prend les mêmes et on recommence !

La rentrée « politique » à Calais a été marquée par une nouvelle mobilisation, le 5 septembre dernier, des « Calaisiens en colère » rebaptisés pour l'occasion « le Grand rassemblement », collectif qui regroupe les agriculteurs (FDSEA), les commerçants, les transporteurs mais aussi des employés et notamment des syndicalistes de la CGT-port. Ce collectif n'en est pas à sa première manifestation pour défendre l'image et l'économie de la ville (lire CA de mai 2016) et notons que contrairement aux manifestations de soutien aux migrants interdites au nom de l'état d'urgence, celle-ci a été autorisée. Cette fois, il y a eu le blocage de l'autoroute A16 et de la rocade portuaire. Mais point de lacrymos et de matraques pour ces bloqueurs qui finalement arrangent bien préfecture et ministère, à l'image du discours de Frédéric Van Gansbeke, président de la Fédération des commerces du Calaisis qui déclare dans la presse : « Il y a dix-huit mois, on proposait un camp de type HCR, qui permettrait de différencier les migrants politiques des migrants économiques (…) On a un camp en dur avec 1 500 places [il parle des conteneurs du Centre d'accueil provisoire]. Accueillons ces 1 500, et répartissons les autres sur le territoire. (…) On accorde l'asile à ceux qui viennent de pays en guerre et de dictature, et on expulse les migrants économiques. » A peu de choses près, c'est un bon résumé de ce que veut également Cazeneuve qui annonçait, 3 jours avant, l'évacuation prochaine de la partie Nord de la Jungle pour atteindre le chiffre de 2 000 migrants à Calais et la création de 8 000 places d'accueil. Parmi ces 8 000 places, il y aura 6 000 places en CADA (accueil des demandeurs d'asile), mais c'est sur l'ensemble du territoire, dans un contexte où à peine un tiers des demandeurs d'asile sont hébergés en CADA. Quant aux 2 000 places restantes dans les CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) qui trient les demandes entre réfugiés politiques et migrants économiques expulsables, il faut rappeler que 45% des personnes en partent sans orientation et reviennent le plus souvent à Calais ou à leur lieu de départ (2). Pour ces « centres de répit », les régions sont sollicitées mais l'expérience montre qu'elles refusent pour des raisons politiciennes (pour ne pas fâcher une partie de l'électorat) et des raisons financières en ces temps de coupes budgétaires.

On assiste donc à un mauvais remake des scénarios antérieurs où les évacuations se sont échelonnées régulièrement depuis la fermeture du camp de Sangatte en 2002. A chaque fois, l'État veut montrer qu'il agit mais en réalité il ne fait que déplacer les bidonvilles tandis que la situation des migrant-es s'aggrave faute d'une vraie politique d'accueil et d'asile. En juillet 2014, une opération similaire, baptisé opération Ulysse (ça ne s'invente pas!) avait amené 600 départs forcés, puis 200 retours la nuit même et 200 retours dans les 3 jours...Les CAO tournent souvent à la mauvaise farce. Ainsi cet été, des réfugiés devaient être amenés dans un centre à Nevers mais en réalité ils ont été emmené à Nevoy dans un camp à conteneurs à l'écart de la ville (2). On peut en dire de même du nouveau centre d'accueil construit dans la région parisienne où, en réalité, les réfugiés ne pourront rester que dix jours au maximum.

Dernier leitmotiv sécuritaire à Calais, la construction d'un nouveau mur, végétalisé cette fois-ci ! de 4 m de haut, le long de la jungle pour éviter les blocages routiers. En réalité, ce mur s'ajoute aux deux murs/grillages déjà existants tout au long de la rocade portuaire et ne fera que déplacer les tentatives des migrant-es qui iront plus loin au risque d'aller sur les plate-bandes des passeurs et de provoquer des affrontements. Le coût de plusieurs millions d'euros est assuré par le Royaume-Uni qui, en vertu des accords du Touquet signé en 2003, a externalisé sa frontière dans le port de Calais.



1. De 7 000 à 9 000 € , c'est la somme exigée pour un passage garanti, c'est-à-dire sans risque de se faire prendre, caché dans la cabine du chauffeur qui est complice.

(2) Infos tirées de l'excellent blog des passeurs d'hospitalités (https://passeursdhospitalites.wordpress.com) qui propose une analyse fine d'un militant calasien présent depuis des années !

Répression et recadrage syndical

La « bienveillance » policière n'est pas la même pour tous. Le 27 juillet lors d'un rassemblement des associations de défense des droits des exilés pour un hommage à une personne décédée accidentellement la veille (cela fait la onzième victime connue des frontières franco-britanniques depuis le début de l'année), une militante très impliquée a été arrêtée brutalement par la BAC. Lui sont reprochés : rassemblement interdit car la manifestation avait été interdite par la préfecture, rébellion lors de l'arrestation et port d'armes, en réalité un simple Opinel pour les pic-nics. La garde à vue a duré 21 heures pendant lesquelles les policiers ont fait pression et promettaient des preuves vidéos de sa rébellion, preuves qu'on attend toujours. En tout cas, le procès va bien avoir lieu, le 18 octobre au matin devant le TGI de Boulogne-sur-mer. Un rassemblement de soutien est prévu.

Côté syndical, la CGT a fait le choix d'éclaircir certaines positions pour démentir le secrétaire général de la CGT du Port de Calais qui dans communiqué justifie sa participation aux « calaisiens en colère » par la nécessité de couper l'herbe sous les pieds de l'extrême-droite et dans une formule volontairement ambiguë demande « l'éradication » des personnes qui gravitent autour du bidonville. Or reprendre l'argumentaire de l'extrême droite et dénigrer le travail des militants sur place qui aident les réfugiés n'a rien à voir avec la lutte de classe surtout quand on sait que ce même syndicat est prêt à demander que le port devienne une zone franche ce qui serait un cadeau monumental pour le patronat. Ainsi, la fédération CGT a décidé de recadrer dans un communiqué du 6 septembre « A travers cette situation, la rocade portuaire, le port de Calais et le Tunnel sous la Manche se retrouvent pris en otage de hautes clôtures et de barbelés, ce qui n'empêche pas les réfugiés, déterminés à tenter, au risque de leur vie ainsi que celles des travailleurs calaisiens, de monter dans les camions en provoquant des barrages sous l'impulsion des passeurs. Ces derniers temps, et cela va en s'amplifiant, sous l'influence d'un contexte d'élections politiques, cette situation est récupérée de façon malsaine par l'extrême droite, certains travailleurs et la population calaisienne ne doivent pas se tromper de cible. (…) Il est urgent d'allier nos forces afin que soit réglée politiquement cette situation, de peser sur les grandes puissances pour faire cesser les massacres au Moyen Orient, de faire prendre ses responsabilités à l'Angleterre, et de mettre en sécurité les salariés travaillant dans le Calaisis. La nature a horreur du vide et cette situation ne doit pas opposer la population calaisienne et ses travailleurs aux réfugiés, car pendant ce temps, les responsables de cette situation restent au chaud en envoyant des bombes ! » De là à voir des syndicalistes du secteur maritime et d'Euro-Tunnel organiser un passage massif de la Manche puisque c'est l'objectif de celles et ceux qui s'entassent à Calais, il y a encore un monde... mais il y a un début de réaction et le syndicat calaisien serait en cours d'exclusion de la centrale syndicale.

Le Brexit ne changera rien !

Depuis le vote de sortie du Royaume-Uni de l'UE, un certain nombre de personnes notamment à droite voient l'opportunité de se débarrasser du problème calaisien pour le transférer de l'autre côté de la Manche car l'Angleterre serait alors responsable de sa frontière et devrait traiter les demandes d'asile sur son territoire. Cela passerait par la renégociation des accords du Touquet signé en 2003, cités plus haut. Mais derrière les effets d'annonce, cela ne changera rien. Tout d'abord, pour les premiers intéressés, les migrant-es qui, côté français ou anglais, subiraient la même répression et la même politique anti-migratoire avec des expulsions à la clé. Pour les politiques, la rencontre des ministres de l'intérieur le 30 août n'augure rien de bon. Dans les discours, une fois passée la fausse indignation humanitaire, tout le monde se met d'accord sur la menace terroriste en lien avec la menace migratoire, les deux étant associés sans aucune nuance.

Ce qui changerait se situerait à un autre niveau. Les accords franco-britanniques de 2014 et 2015 font référence à une coopération renforcée entre les deux pays au sein des institutions européennes pour impulser des politiques renforçant les contrôles aux frontières extérieures de l'Union européenne. Et de manière générale, il existe une coopération privilégiée franco-britannique concernant les politiques sécuritaires européennes comme par exemple la participation au programme Frontex (police des frontières de l'UE). La position française sur ce terrain se trouverait affaiblie par une sortie du Royaume-uni, puisqu'elle perdrait son partenaire privilégié.

Fabien – OCL Lille

